

- LIVRET
- DE L'ÉTUDIANT·E

2026
27

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
1 PARC FRANÇOIS MITTERRAND
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

-
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA CULTURE

HORAIRES

L'ENSAPC est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 21h. L'accueil des services administratifs se fait de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le Centre d'art Ygrec est ouvert du mercredi au samedi de 14h à 19h.

ACCÈS EN TRANSPORT EN COMMUN

- RER A direction Cergy-le-Haut: arrêt Cergy Préfecture puis 600 m à pied depuis la gare;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare (Transilien L): arrêt Cergy Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare ou de Paris Nord (Transiliens H et J): arrêt Pontoise puis bus n°45 ou n°30 jusqu'à Cergy Préfecture.

ACCÈS EN VOITURE DEPUIS PARIS

Prendre l'A15 sortie numéro 9, puis la direction Cergy Préfecture.

Des plans de l'école et du quartier de Cergy Préfecture sont reproduits à la fin du livret.

I. L'ÉCOLE	9
A. PRÉSENTATION	10
B. CURSUS	12
C. ÉQUIPE	16
ENSEIGNANT·ES	16
GUEST PROFESSORS 2026-2027	28
RESPONSABLES D'ATELIER	31
ADMINISTRATION	34
D. INSTANCES DE GOUVERNANCE	36
CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	37
COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)	37
COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ (CSA)	38
LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS	39
E. ESPACES RESSOURCES	40
ATELIERS TECHNIQUES	40
MAGASIN DE PRÊT	46
CENTRE DE DOCUMENTATION	47
CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC	48
F. PAYSAGE UNIVERSITAIRE	50
CY ALLIANCE, CY PARIS CERGY, CY CAMPUS	50
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE — HUMANITES, CREATION, PATRIMOINE (EUR HCP)	51
ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS	52
G. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : DÉMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ	53

●	II. ÊTRE ÉTUDIANT·E À L'ENSAPC	55
●	A. VIE ÉTUDIANTE	56
	STATUT ÉTUDIANT	56
	INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE	56
	CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)	56
	BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES	57
	SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ	63
	ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS	66
	BDE, RESTAURATION	68
	ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES	69
	III. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2026-2027	71
	A. FONCTIONNEMENT	73
	TEXTES DE RÉFÉRENCE	73
	DÉROULEMENT DU CURSUS	73
	B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS	76
	C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	78
	CALENDRIER	78
	PREMIÈRE ANNÉE	80
	DEUXIÈME ANNÉE	86
	TROISIÈME ANNÉE	92
	QUATRIÈME ANNÉE	99
	CINQUIÈME ANNÉE	105
	D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	113
	ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION	115
	COURS	139
	LIGNES DE RECHERCHE	162
	SÉMINAIRES	173
	STUDIOS	179
	WORKSHOPS	207

IV. PROFESSIONNALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES	219
A. PROFESSIONNALISATION	220
LE STAGE DE PREMIER CYCLE	220
LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	220
DNSEP EN ALTERNANCE	221
ACCOMPAGNEMENT PORTFOLIO	221
MODULE ÉTUDIANT·E — ENTREPRENEUR·E	221
APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS:	
POINTS COMMUNS — NOUVELLE SCÈNE NATIONALE	
DE CERGY-PONTOISE ET DU VAL D'OISE	222
RÉSIDENTE POST-DIPLOME RECHERCHE	
ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON	222
100% L'EXPO LA VILLETTE	222
FESTIVAL CERGY, SOIT!	223
FESTIVAL DU REGARD	223
MENNOUR EMERGENCE	223
LABO DEMO	224
FONDATION FIMINCO - RÉSIDENCE TREMPLIN	224
EXPOSITION DES DIPLOMÉ·ES	224
STUDIO VISITES	224
ASSOCIATION DES ALUMNI	224
B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	225
PARTIR EN MOBILITÉ	225
VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC	228
PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX	229
V. RECHERCHE	231
A. PRÉSENTATION	232
B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ENSAPC	233
C. DOCTORAT PAR LE PROJET	234
D. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE	235

ANNEXES	237
RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉTUDIANT·ES	237
RÈGLEMENT DES ÉTUDES	250
CHARTÉ ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	268
PLANS DE L'ÉCOLE	274

: L'ÉCOLE

PARTIE



A. PRÉSENTATION

L'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSAPC) est créée en 1975 au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Marquée par l'esprit pionnier de l'Université de Vincennes et des villes nouvelles, sa création accompagne la grande réforme de l'enseignement artistique de 1973 destinée à repenser une pédagogie alors très académique, disjointe de la réalité et du foisonnement artistique de l'époque. C'est dans ce contexte qu'un petit groupe d'enseignant-es (dont certain-es sont issu-es de la mission chargée de la refonte de l'enseignement artistique), investissent un bâtiment récemment construit à proximité de la Préfecture de Cergy, pour concevoir et mettre en œuvre le projet de l'école. Elle est pensée comme un laboratoire, un lieu profondément ouvert sur ce monde changeant, où les dispositifs d'enseignement doivent être en permanence actualisés et réinventés. Sur ce territoire en pleine mutation et à la croissance rapide, l'invention à l'œuvre dans les murs de l'école fait écho aux innovations architecturales et urbanistiques qui s'expérimentent au dehors.

En 1982, l'école investit un bâtiment conçu par l'architecte Jean-Pierre Buffi.

L'ENSAPC participe à la rénovation de la pédagogie artistique en mettant en œuvre les notions essentielles de transversalité de l'enseignement et de dialogue entre les différents champs de la création. Des unités pédagogiques mixtes associant artistes et théoricien·nes sont créées pour appréhender la production contemporaine sous des éclairages multiples et complémentaires. Capable d'observer et de questionner le monde en pleine

mutation, l'école se construit en un lieu de recherche et d'expérimentation, permettant l'émergence de nouvelles formes artistiques.

Quarante-huit ans plus tard, l'ENSAPC continue d'inventer et de renouveler ce qui fait de l'école un espace hospitalier à l'expérimentation et la recherche artistiques. Elle réaffirme la volonté de ne pas découper l'enseignement en options, et d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'une seule et même option Arts. Elle continue également de responsabiliser les étudiant-es vis-à-vis de leurs parcours. Après une première année conçue de manière linéaire avec des contenus obligatoires, les étudiant-es durant les années deux à cinq construisent leur propre cursus en choisissant parmi les multiples propositions de cours, de lignes de recherche, d'ARC et de studios. Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre des domaines) et verticale (entre les années).

Une équipe de coordination veille au bon déroulement de l'année et à l'équilibre des choix faits par les étudiant-es. Elle est également vigilante à l'ouverture et la complémentarité des choix effectués d'une année sur l'autre. Parallèlement, l'équipe administrative accompagne les enseignant-es dans le suivi du projet de formation de chaque étudiant-e tout au long de son cursus.

Nombreux sont les ancien·nes étudiant-es actif·ves à l'échelle nationale et internationale à avoir construit des trajectoires singulières dans les domaines des arts visuels, du cinéma, des arts de la scène, du design, de la littérature. Parmi eux-elles: Dove Allouche, Méryll

A. PRÉSENTATION

Ampe, Laetitia Badaut-Hausmann, Morgane Baffier, Pauline Curnier-Jardin, Latifa Echakhch, Loris Gréaud, Bouchra Khalili, Luna Mahoux, Josèfa Ntjam, Pol Taburet, Eden Tinto Collins, Liv Schulman...

UN NOUVEAU SITE POUR L'ENSAPC EN 2026

Cette rentrée 2026 marque une nouvelle étape pour l'ENSAPC avec l'installation dans un nouvel équipement de 8000m² imaginé par l'atelier RAUM, lauréat du concours d'architecture lancé en 2021.

Ce projet d'envergure a été rendu possible grâce au soutien financier d'un grand nombre de partenaires publics l'État - Ministère de la Culture, la Région Ile de France, le Département du Val d'Oise et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

La grande nouveauté est l'arrivée à Cergy du Centre d'art YGREC - ENSAPC avec une programmation ouverte au public du mercredi au samedi.

STATUT DE L'ÉTABLISSEMENT

Créée en 1975 sur le site de Cergy, l'ENSAPC a la vocation de former les acteur·ices de la scène artistique contemporaine. L'école est un Établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du Ministère de la Culture. Elle entre dans le système européen d'harmonisation et d'homologation de l'enseignement supérieur. L'école offre le choix d'un parcours d'études de trois à cinq ans, qui autorise la mobilité des étudiant·es, les échanges avec des structures partenaires, le transfert de leurs acquis, et conduit à deux diplômes: le Diplôme national d'art (DNA) et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

L'École est devenue un EPA national le 1^{er} janvier 2003 par le décret n°2002-1515 du 23 décembre 2002. Un EPA est une personne morale de droit public, disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général.

B. CURSUS

Les cursus proposés par l'ENSAPC s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.

DIPLÔME NATIONAL D'ART

Le Diplôme national d'art (DNA) valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus. Il correspond à un niveau d'études bac +3 et vaut le grade de Licence Art. Il sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant-e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement et un-e enseignant-e de l'établissement chargé-e de coordination.

LE DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac + 5 et vaut le grade de Master en Art. Son obtention valide la capacité de l'étudiant-e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions artistiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche.

Sur les cinq membres qui composent le jury dont l'un-e est titulaire d'un doctorat, quatre sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, le-a titulaire d'un DNSEP est un-e «auteur-ice et concepteur-créateur-ice d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il-elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il-elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome et dans le

B. CURSUS

cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.» Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des fonctions afférentes à la création artistique, à la recherche en art, à la théorie de l'art, à la médiation culturelle ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Par ailleurs, l'ENSAPC délivre le **DNSEP par validation des acquis et de l'expérience (VAE)**. Ce diplôme est accessible à toutes les personnes engagées dans la vie active et justifiant d'une expérience professionnelle en rapport avec la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

DNSEP EN ALTERNANCE

L'ENSAPC met en place le dispositif d'alternance dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2026. Ce nouveau parcours d'apprentissage vise à offrir aux étudiant-es une modalité de formation articulant pratique artistique et immersion professionnelle au sein de structures culturelles, artistiques ou associatives. Il est à destination des étudiant-es qui s'inscrivent en 5e année (DNSEP) et a une durée d'1 an. Le rythme est le suivant: 2 semaines en école et 2 semaines en entreprise pour assurer une qualité pédagogique et offrir une réelle immersion dans la structure. L'objectif est de permettre à chacune de développer ses projets dans un cadre qui combine accompagnement pédagogique, expérience de terrain et étendue des compétences professionnelles. L'apprentissage constitue ainsi un espace de circulation entre l'école, les partenaires et les milieux artistiques entre formation et insertion. Ce développement s'inscrit dans la volonté de l'ENSAPC d'élargir les modalités d'apprentissage, de soutenir la professionnalisation des étudiant-es et de renforcer les collaborations avec les acteur-ices culturel-les.

B. CURSUS

DOCTORAT PAR LA PRATIQUE ET LE PROJET

L'ENSAPC offre un parcours de **doctorat par la pratique et le projet**, dans le contexte de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3). Aux côtés de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), de l'École nationale supérieure de paysage (ENSP), de l'Institut national du patrimoine (INP) et de la CY Paris Cergy Université, ce doctorat répond aux attentes des artistes, des écrivain·es, des architectes, des paysagistes, des conservateurs·rices et des restaurateurs·rices en proposant un parcours doctoral innovant pour la recherche, en phase avec les questionnements, les mutations et les enjeux internationaux de ces pratiques. Pendant trois ans, les doctorant·es sont doublement encadré·es par un·e professeur·e HDR et par un·e professionnel·le qualifié·e et reconnu·e dans son champ d'appartenance.

MASTER 2 « PATRIMOINE ET CRÉATION PAR LE PROJET »

Dans le cadre de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, l'ENSAPC propose également le Parcours Arts du **Master 2 « Patrimoine et création par le projet »**, un parcours en 1 an (sans Master 1 associé). En associant des praticien·nes de champs spécifiques (architectes, artistes ou paysagistes, mais aussi des spécialistes de la création littéraire, des métiers du patrimoine et de la conservation-restauration), ce Master 2 propose une passerelle entre la recherche et le monde professionnel.

B. CURSUS

PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE ARTS, PAYSAGE, ARCHITECTURE

Dès la rentrée universitaire 2020, l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy, l'École nationale supérieure de paysage et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles proposent aux bachelier·e·s une première année d'études commune qui ouvre notamment vers leurs diplômes respectifs: le Diplôme National d'Art et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, le Diplôme d'Etat de Paysagiste et le Diplôme d'Etat d'Architectes. De niveau L1, cette année de formation propose un programme d'enseignement transversal et pluridisciplinaire permettant aux futur·e·s étudiant·e·s de mûrir leur parcours et de développer une pratique personnelle du projet. Elle est principalement organisée sur le site historique de l'École nationale supérieure de paysage, le Potager du Roi, à Versailles.

Le baccalauréat ou un équivalent est requis. Qu'ils ou elles soient en préparation ou titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou déjà inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur, et quelque soit leur nationalité, tous les candidat·e·s doivent impérativement candidater via le portail en ligne Parcoursup, sans quoi leur candidature ne pourra être prise en compte.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

Boris ACHOUR

Pratiques pluridisciplinaires

Carla ADRA

Performance, sculpture, installation

FRANÇOIS AUBART

Histoire et théorie de l'art

Renaud AUGUSTE-DORMEUIL

Photographie, pratique de L'image

Carole BENZAKEN

Peinture

Carole BOULBÈS

Histoire et théorie des arts

Florent CARON DARRAS

Création sonore

Charlotte CHARBONNEL

Recherche et expérimentation artistiques, hybridation des savoirs

Jagna CIUCHTA

Peinture, installation

Geoffroy DE LAGASNERIE

Philosophie et sociologie

Gallien DÉJEAN

Pratiques curatoriales et écriture critique

David DOUARD

Volume, sculpture

Vincent GÉRARD

Cinéma

Jeff GUESS

Old and new media

Véronique JOUMARD

Pratiques pluridisciplinaires, image et dessin

Luc LANG

Philosophie, esthétique

Corinne LE NEÜN

Histoire de l'art

Laure LIMONGI

Écriture, création littéraire

Éric MAILLET

Pratiques nouveaux médias, installation

Judith PERRON

Danse

Alejandra RIERA

Pratiques et poétiques transversales et documentaires

Claudia TRIOZZI

Danse, performance

Jean-Luc VERNA

Dessin, pratiques pluridisciplinaires

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

BORIS ACHOUR

Artiste, né en 1966, diplômé de l'école et de l'ENSBA, co-fondateur de Public (1999-2006), espace d'art à Paris, et de *Trouble* (2002-2010), revue d'essais critiques.

Mêlant sans hiérarchie des éléments hétérogènes issus de champs culturels et formels très variés, son travail constitue un système combinatoire ouvert et en perpétuelle évolution basé sur l'affirmation de la forme, la jubilation de la création et la puissance de la mise en relation. Les notions de fragment, d'unité et donc de relations, qu'on les envisage à l'échelle d'une seule œuvre ou à celle de l'ensemble du travail sont au cœur de sa pratique d'un point de vue formel, conceptuel et humain.

CARLA ADRA

Carla Adra est une artiste française et canadienne née en 1993 à Toronto (Canada).

Elle vit et travaille à Paris. Elle est représentée par la Galerie Valeria Cetraro, Paris. Elle a étudiée à l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon, 2020, à l'École Nationale d'Art et de Design de Reims, 2018 et à l'Ontario College of Art and Design de Toronto, 2014.

Son travail a été montré dans des expositions collectives, au Palais de Tokyo (Paris), au 66^e Salon de Montrouge, au Marina Abramovic Institute (Amsterdam), au MACVAL, au CAPC de Bordeaux, à la 15^e Biennale de Lyon, au FRAC Champagne-Ardenne, à la Cité Internationale des Arts de Paris,

au Centre du Livre d'Artistes (St-Yrieix - la-Perche), à l'espace Niemeyer (Paris). En 2024 elle participe aux expositions «Power Up, imaginaires techniques et utopies sociales» à la Kunsthalle (Mulhouse), «Toucher l'insensé» au Palais de Tokyo (Paris), «Revenir du présent, regards croisés sur la scène actuelle» à la Collection Lambert (Avignon). Parmi ses expositions personnelles: en 2022 «Paroles chaudes» à La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec; en 2023 «Ça te colle à la peau» à l'espace d'exposition Mécènes du Sud Montpellier-Sète - Béziers (Montpellier); en 2024 «Se perdre sans peur» au centre d'art 40mcube (Rennes) et «Carnaval de chambre» à la Galerie Valeria Cetraro (Paris). Carla Adra réalise régulièrement des performances dans différentes institutions comme le Palais de Tokyo (Paris) ou encore le Musée d'art Moderne et Contemporain (Strasbourg). Son travail a récemment rejoint les collections du FMAC Fonds d'art contemporain Paris collections, du FRAC MECA Aquitaine, du FRAC Artothèque Nouvelle Aquitaine, du FRAC Lorraine, et du FRAC Les Abattoirs.

Les récits de soi et l'expérience de la réciprocité sont au cœur de la pratique de Carla Adra. À travers des expériences performatives collectives, elle organise des moments de rencontres, dans lesquels elle laisse sa voix à l'autre et tente de rendre audible une parole souvent disqualifiée dans la sphère domestique, urbaine ou institutionnelle. Dans l'espace public ou au sein de structures, elle collecte des paroles en échange d'une histoire vécue, elle propose de déplacer

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

le point d'énonciation, d'endosser un récit personnel comme on se revêtit du vêtement de l'autre, faisant résonner des témoignages individuels avec des expériences partagées. Carla Adra développe parallèlement une pratique sculpturale intimiste qui met en dialogue discours intérieur et formes souterraines. Carla Adra dirige également sa pratique vers la transmission à travers des workshops, ateliers et rencontres avec différents publics, en collaborant avec différentes associations et institutions telle que: TIMMY – Soutien aux Mineurs Exilés à Paris, Art en Partage à Romainville, Les Ateliers Médicis, Orange Rouge.

FRANÇOIS AUBART

François Aubart est docteur en esthétique, critique d'art, commissaire d'exposition indépendant et éditeur. Il a organisé de nombreuses expositions dont la plus récente est une double présentation du travail de Judith Hopf, *Énergies*, réalisée en co-commissariat avec Xavier Franceschi et Émilie Renard au Plateau-FRAC Ile-de France et à Bétonsalon. En 2019, il a soutenu une thèse sur la Pictures Generation, un courant artistique états-unien apparu à la fin des années 1970 composé d'artistes manipulant des images de publicité et du cinéma. Il prépare un livre sur le même sujet, intitulé *L'attitude de la Pictures Generation* à paraître aux Presses du réel. Avec François Piron, il a publié un livre d'entretien avec Sylvère Lotringer à propos de son travail éditorial (*Ce que Sylvère Lotringer n'écrivait pas*, Paris, Paraguay Press).

Avec Camille Pageard, il est co-fondateur de la maison d'édition Même pas l'hiver qui publie des livres sur l'art et la poésie.

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Né en 1968, Renaud Auguste-Dormeuil «est un artiste aux aguets. Depuis le milieu des années 1990, il travaille au dévoilement des structures invisibles qui informent notre relation à un réel toujours déjà médiatisé. Sans relâche, il questionne la fabrique de L'image envisagée dans son espace politique. Visibilité/invisibilité, luminosité/obscurité, mémoire/oubli, ce que l'on sait/ce que l'on croit savoir, évoquer sans montrer, dire sans narrer... sont autant de balises pour appréhender ces œuvres qui mettent en forme les codes organisant le flux des images» Frank Lamy, in: *Include Me Out*, MAC VAL (2013-2014). Renaud Auguste-Dormeuil est Lauréat du Prix Meurice pour l'art contemporain (2010) ainsi qu'ancien pensionnaire de la Villa Médicis (2010). Il participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger (Palais de Tokyo, Fondation Ricard, MAC VAL, Fondation Caixa, Generali Foundation, Macro Testaccio de Rome, Swiss Institute de New York, etc.)

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

CAROLE BENZAKEN

Peintre multimédia, Carole Benzaken est lauréate du Prix Marcel Duchamp en 2004. Son travail s'appuie sur une banque d'images prélevées dans la presse et les médias et sur une base de films et de photographies personnels. Œuvrant tout à la fois dans la profondeur du tableau peint et à la surface du médium numérique, l'artiste met en scène un théâtre multiple, qui travaille simultanément le dedans et le dehors, l'intime et la surface, le code collectif et la mémoire individuelle. De la peinture «tableau» à l'élargissement spatial de la peinture, son œuvre se ramifie en divers médias dont la vidéo, la mise en volume de L'image peinte ainsi que son extension dans l'espace architectural. Elle a participé à de nombreuses expositions en France et à l'étranger: Fondation Cartier, Paris, 1994; Villa Arson, Nice, 1995; CAPC, Bordeaux, 1999; Gunma Museum of Contemporary Art, Japon, 1998; Espace Paul Ricard, Paris, 1999; «Dear Painter, paint me», Centre Georges Pompidou, 2002; Schirn Kunsthalle, Francfort et Kunsthalle, Vienne, 2003; Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, 2003; Espace 315 Prix Marcel Duchamp, Centre Georges Pompidou, 2004; MoMA, New York, 2006; Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 2011-2012; Musée des beaux-arts de Nancy, 2014; BWA Katowice, Pologne 2015; Carré Sainte-Anne, Montpellier 2016; Musée Silésien Katowice, Pologne, 2016; Musée de Louviers, 2017; Galerie Nathalie Obadia, Paris, 2019; Abbaye de Cluny (sur une invitation du CMN), 2019; Galerie Nathalie Obadia, Bruxelles, 2020.

CAROLE BOULBÈS

Carole Boulbès est docteure en Arts et sciences de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Spécialiste des écrits de Francis Picabia, elle a dirigé leur édition en deux volumes aux éditions Mémoires du livre: *Poèmes* (2002) et *Écrits critiques* (2005). Elle est l'auteure de *Picabia et le cinéma* (Nouvelles éditions Place, 2020), *Picabia avec Nietzsche* (Les Presses du réel, 2010), *Picabia, le saint masqué* (J.M. Place, 1998).

Critique d'art, auteure de conférences, elle contribue à de nombreux catalogues d'exposition et rédige des articles sur l'art contemporain pour les revues *Art press* et *Critique d'art*. Elle a aussi contribué à l'ouvrage sur la *Collection publique d'art contemporain du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*, puis à *Ré-crétions, les 1% artistiques dans les collèges de la Seine-Saint-Denis* (Les presses du réel, 2016).

Orientant ses recherches vers le spectacle vivant, elle organise puis édite les actes du colloque *Femmes, attitudes performatives, aux lisières de la performance et de la danse* (Les Presses du réel, 2014), contribue à la première monographie de *Latifa Laâbissi* (Les Presses du réel, 2015) et mène un important travail d'archive sur *Relâche, dernier coup d'éclat des ballets suédois* (Les Presses du réel, 2017), *Picabia et le cinéma* (Nouvelles Éditions Place) et *De la carte à DADA* (Éditions du Sandre). Depuis 2019, la ligne de recherche *Something is happening*, constituée d'interviews de

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

chorégraphes et de performers est disponible en ligne sur le site :

> <http://somethingishappening.eu>

FLORENT CARON DARRAS

Musicien, compositeur et artiste sonore. Agrégé, formé au CNSM de Paris (Prix de composition, Prix d'analyse, Prix d'esthétique, Prix d'improvisation), à l'IRCAM et à l'ENS-PSL (doctorat de recherche-crédation SACRe). Son travail actuel porte notamment sur les conséquences formelles des analogies entre le vivant et l'artifice, pour une conception du temps et de l'espace sonore qui puisse être inspirée de modèles environnementaux. Sa musique établit des liens entre les univers de l'audionaturalisme (field recording, bioacoustique), de la musique spectrale, de la musique répétitive, ou encore des musiques électroniques.

Florent Caron Darras travaille avec des formations telles que l'Ensemble intercontemporain, 2e2m, Court-Circuit, TM+, Ars Nova, Cairn, Multilatérale, et à l'international avec l'ensemble Muromachi et United instruments of Lucilin. Sa musique a été diffusée sur France Musique et sur l'acousmonium du GRM, et interprétée à la Philharmonie de Paris, à la Philharmonie Luxembourg, au Tokyo Bunka Kaikan, à la St Mary Church de Tokyo, au Sugunami Hall Tokyo, au National Hall Taipei, au Centre Pompidou West Bund Museum de Shanghai, au Centquatre-Paris, à l'Espace de Projection de l'Ircam, à l'Arsenal de Metz, ou encore lors des festivals ManiFeste (Ircam-Centre Pompidou), Présences (Radio France),

Mixtur (Barcelone), et à l'exposition universelle de 2015 (Milan). En 2022, son installation sonore *Mersion* est réalisée en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux. En 2022-2024 il est compositeur en résidence à la Cité musicale Metz et à l'Orchestre National de Metz Grand-Est.

CHARLOTTE CHARBONNEL

Vit et travaille à Paris. Après un séjour de trois mois en Inde à la Sanskriti Kendra Foundation en 2003, elle sort diplômée de l'École supérieure des Beaux-Arts de Tours (2004) et de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (2008).

Nommée "Woman to Watch" 2018 par le National Museum of Women in the Arts de Washington, elle a exposé dans différentes institutions dont Le Centre d'art contemporain la Maréchalerie de Versailles, la Verrière Hermès de Bruxelles, le musée Réattu en Arles, le Domaine de Chamarande en Essonne, le Palais de Tokyo à Paris, le MAC VAL à Vitry-sur-Seine ou encore à l'Abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen l'Aumône, au Creux de l'enfer à Thiers et au musée de l'Air et de l'Espace. Plusieurs catalogues d'exposition ont été publiés ainsi qu'une monographie de son travail (A07-A17), diffusée aux presses du réel.

Charlotte Charbonnel est une artiste intéressée par l'énergie contenue dans la matière. Elle sonde notre environnement pour en faire surgir les forces naturelles et nous en faire ressentir les flux. À l'écoute du monde, elle a exploré et transmis la vibration acoustique des lieux où elle a été invitée à exposer. Son travail découle d'une recherche

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

empirique à entrées multiples. Sa pratique pluridisciplinaire est liée à l'espace et se nourrit des «sciences», de collaborations et d'enquêtes dans différents domaines et disciplines.

JAGNA CIUCHTA

Jagna Ciuchta, artiste, née en Pologne, vit et travaille à Paris. Diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Poznań en Pologne en 2001, elle a soutenu la thèse pratique au sein du laboratoire doctoral SACRe / Université Paris Sciences et Lettres / Beaux-arts de Paris, sous l'intitulé «Expositions: je dilaté, images liquides et plantes carnivores» en 2019.

«L'invitation à d'autres artistes est, chez Jagna Ciuchta, une pratique à part entière qu'elle développe depuis 2010. Sous la forme d'expositions collectives, son œuvre est un vecteur de relations affectives et esthétiques, en même temps qu'elle interroge son rapport à l'institution et au milieu dans lequel elle s'inscrit. Ses propositions mettent en scène la confusion des registres réels ou fantasmés, des espaces intérieurs et extérieurs, de soi et des autres dans une forme d'hospitalité radicale. À travers l'incorporation d'œuvres dans ses scénographies, Jagna Ciuchta disparaît derrière la figure du commissaire (elle parle de "commissariat naïf") en jouant avec les marges de l'institution qui l'accueille. Son hospitalité chargée d'un certain érotisme conduit à une forme d'effacement de soi, de glissement continu, d'instabilité des formes. En effet, elle fait évoluer ses dispositifs, réorganisant continuellement

l'accrochage des œuvres, transformant radicalement sa scénographie qui bat de son propre rythme de son ouverture à sa fermeture. D'un autre point de vue, comme en témoigne la forte présence plastique de ses scénographies, les artistes invité·es sont tout autant contenue·s en elle, assimilé·es voire digéré·es par sa composition. S'exprime alors la toute puissance de l'artiste, plus libre que ne peut l'être un commissaire, de faire des choix arbitraires, de recréer d'autres systèmes de valeurs, d'agir autrement, en pleine conscience des risques de cannibalisation réciproque inhérents à l'accueil ou au désir de l'autre. L'œuvre de Jagna Ciuchta se tient dans la tension entre ces deux polarités» (Maud Jacquin).

Elle enseigne actuellement la peinture et l'installation à l'ENSAPC, son cours s'intitule «Drinking Paint». Auparavant, elle a enseigné à l'EMBA Édouard-Manet à Gennevilliers, à la Villa Arson à Nice et à l'université américaine Paris College of Art.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Geoffroy de Lagasnerie est philosophe et sociologue. Ses travaux portent sur l'art, la culture et les intellectuels, sur la philosophie sociale et politique, ou encore sur la théorie critique. Il est notamment l'auteur de : *3. Une aspiration au dehors – Eloge de l'amitié* (Flammarion, 2023), *Mon corps, ce désir, cette loi: réflexions sur la politique de la sexualité* (Fayard, 2021), *L'art impossible* (PUF, 2020), *La conscience politique* (Fayard, 2019), *Penser dans un monde mauvais* (PUF, 2017); *Juger. L'État pénal face à la sociologie* (Fayard, 2016); *L'Art de la révolte. Snowden, Assange, Manning* (Fayard, 2015); *La Dernière leçon de Michel Foucault* (Fayard, 2012); *Logique de la création* (Fayard, 2011), *Sur la science des œuvres* (Cartouche, 2011); et *L'Empire de l'Université* (Amsterdam, 2007). Il dirige la collection «à venir» aux Éditions Fayard.

GALLIEN DÉJEAN

Gallien Déjean est critique d'art et commissaire indépendant. Il enseigne l'histoire de l'art et la théorie à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) en Suisse et à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) en France. Il est membre de Treize, structure de production, d'exposition et d'édition. Il est l'auteur de la première rétrospective consacrée au collectif artistique anglais BANK (*Self Portrait – BANK's Archives & Relics – 1991–2003* à Treize en 2012 et chez Elaine MGK, à Bâle, en 2013). De

2013 à 2015, il a été commissaire d'expositions au Palais de Tokyo. En 2018, il a organisé au Plateau Frac Île-de-France (Paris) l'exposition collective *A Study in Scarlet* autour de l'œuvre de Cosey Fanni Tutti. Il a publié plusieurs livres en tant qu'auteur et éditeur. En 2020, il a publié un livre d'entretien avec Jacqueline de Jong (Manuella Éditions). En 2021, il a codirigé la publication de l'ouvrage *The BANK Fax-Bak Service* coédité par Lenz Press, Treize, la Kunsthalle de Zurich et la galerie Neu.

DAVID DOUARD

Né en 1983 à Perpignan (France), David Douard vit et travaille à Aubervilliers.

Le langage est la source de son travail. Les textes et les poèmes qu'il collecte sur Internet sont manipulés, transformés et deviennent ainsi un flux/fluide vital qui alimente ses sculptures. Le langage agit dans le travail de David Douard comme un matériau en tant que tel. Par ce biais, il redéfinit un nouvel espace social, hybride, en pleine mutation. En y injectant les poèmes d'anonymes toujours empreints d'une forme de chaos, déviance, maladie ou frustration, il recrée un environnement contaminé parallèle au monde réel, augmenté par le fantasme des nouvelles technologies numériques. Diplômé de l'École nationale des beaux-arts de Paris en 2011, son travail a été présenté dans le cadre d'expositions personnelles et collectives par des institutions internationales telles que la Fondation Serralves, Porto (2022); FRAC Île-de-France, Paris (2020); Irish Museum of Modern Art, Dublin (2019); KURA. c/o Fonderia Artistica Battaglia, Milan (2018);

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

Palais de Tokyo, Paris (2014 et 2018); Musée d'Art Moderne, Paris (2015 et 2017); Kunstverein Braunschweig (2016); Fridericianum, Kassel (2015); Sculpture Center, New York (2014); Astrup Fearnley Museet, Oslo (2014); Fondation Pernod Ricard, Paris (2012).

David Douard a participé à plusieurs biennales parmi lesquelles, la Biennale de Lyon (2013), la Biennale de Taipei (2014), la Biennale de Gwangju (2018). David Douard a été résident de l'Académie de France à Rome, Villa Médicis en 2017-2018.

Il reçoit en 2017 le prix Fondazione Ettore Fico dans le cadre de la foire Artissima, à Turin. Ses œuvres ont rejoint les collections du Musée d'Art Moderne, Paris; Fonds national d'art contemporain; FRAC Île-de-France, Paris; FRAC Limousin, Limoges.

VINCENT GÉRARD

Depuis une vingtaine d'année, Vincent Gérard a réalisé et produit plusieurs films, vidéos, fictions, documentaires, essais, de format courts, moyens ou longs-métrages, ainsi que des installations vidéos. Il collabore régulièrement avec le cinéaste, chef opérateur et musicien Cédric Laty, avec qui il est producteur et distributeur de la compagnie Lamplighter Films depuis 2002. Il est par ailleurs commissaire d'exposition, conférencier, programmateur indépendant. Il a notamment écrit, réalisé et coréalisé les films *Le Dernier Cri Movie* (2021), *Barthes** (2020), *L'Homme-fumée, une aventure démocratique* (2016), *L'Affaire du faux poisson* (2009), *By the ways, a journey with*

William Eggleston (2007). Il a produit les films *Hélène Cixous – Maria Chevska – Rencontres de Catherine Lobstein et Maria Chevska* (2020), *Soundless Dance de Pradeepan Raveendran* (2018). Il est commissaire des expositions *Le Collectionneur* du photographe Mark Lyon (Fondation Zervos, 2009) et *William Eggleston, Spirit of Dunkerque* (LAAC, 2006).

JEFF GUESS

Jeff Guess est un artiste américain qui vit et travaille à Paris depuis 1988. Ses études en photographie et en histoire du cinéma ont permis, dans un premier temps, de situer son travail dans l'intervalle entre L'image fixe et L'image en mouvement. Depuis une dizaine d'années cet espace «entre» est problématisé par l'introduction d'un troisième terme, l'algorithmique, qui ouvre plus explicitement ses recherches à la question du langage.

Ses photographies, programmes, installations et performances ont été présentés notamment au Centre Pompidou, à la Maison Rouge, à l'American Center, au ZKM – Zentrum für Kunst und Medientechnologie (Karlsruhe), au Filmmuseum (Amsterdam), au Centro Cultural Banco do Brasil (Rio de Janeiro), au Moderna Museet (Stockholm) et au Museet For Fotokunst (Odense).

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

VÉRONIQUE JOUMARD

Artiste. Tout à la fois photographe, sculptrice et réalisant des installations lumineuses qui dialoguent avec l'espace d'exposition, elle participe à des expositions dans des centres d'arts, musées, galerie en France ou à l'étranger. Ses œuvres ont été exposées au Consortium à Dijon, structure avec laquelle elle a travaillé à plusieurs reprises notamment pour l'une de ses premières interventions dans l'espace public dans un village de Côte d'Or à Grancey le Chateau. Elles ont été présentées dans des expositions personnelles à l'Ashiya City Museum au Japon, au Crédac à Ivry-sur-Seine, au Kunsthau Baselland en Suisse, au Musée de Nantes ou à la galerie Luis Adelantado au Mexique.

Elle réalise plusieurs commandes publiques en France, en Italie, au Japon, notamment, en 2019, pour Setouchi Art Triennale sur un archipel d'îles, ou encore pour la Cathédrale de Bayeux en Normandie où elle élabore un projet de vitraux contemporains.

LUC LANG

Luc Lang est romancier et théoricien de l'art. Auteur de romans (*Voyage sur la ligne d'horizon*, Gallimard, 1988, Prix Jean Freustié, Prix des grandes écoles et des universités; *Liverpool marée haute*, Gallimard, 1991, Prix de Picardie; *Furies*, Gallimard, 1995; *Mille six cent ventres*, Fayard, 1998, Prix Goncourt des lycéens; *Les Indiens*, Stock, 2001; *La Fin des paysages*, Stock, 2006;

Cruels, 13, Stock, 2008; *Esprit chien*, Stock, 2010; *Mother*, Stock, 2012; *L'Autoroute*, Stock, 2014; *Au commencement du septième jour*, Stock, 2016; *La Tentation*, Stock, 2019. Prix Médicis; *Le Récit du combat*, Stock 2023), d'un «road story» dans le grand ouest américain (*11 septembre mon amour*, Stock, 2003) et d'essais sur l'art contemporain et la littérature (*Notes pour une poétique du roman*, Inventaire-Invention, 2002; *Les Invisibles*, 12 récits sur l'art contemporain, éditions du Regard, 2002; *Contemporain générique*, Editions Cécile Defaut, 2010; *Délit de fiction*, Gallimard, coll. Essais, 2011; *L'écrivain dans le monde*, Journées Claude Simon, MNAM, Beaubourg, 2013 *Notes pour une poétique du roman*, Inventaire/Invention, 2002) et de multiples contributions à *Arstudio*, à des catalogues d'exposition, monographies d'artistes et aux *Cahiers de recherche* (tous disponibles à la bibliothèque de l'ENSAPC).

Il enseigne la philosophie et l'esthétique à partir d'un corpus d'œuvres visuelles, tous médias confondus, y compris la vidéo, le cinéma, l'architecture, principalement de la deuxième moitié du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

CORINNE LE NEÛN

Historienne de l'art, doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Giovanni Careri (CEHTA), ses travaux portent principalement sur la figure infamante et la généalogie des images au travers des œuvres de Michel Journiac, Carsten Höller, Rosemarie Trockel, Michael Haneke et Pier Paolo Pasolini.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANTES

Elle fut commissaire d'exposition, conservatrice du Château d'Oiron, conseillère pour les arts plastiques et les musées, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, inspectrice générale pour les enseignements artistiques au ministère de la Culture et de la Communication. Elle a exercé les missions de déléguée scientifique culture au sein de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Elle a récemment conçu le Furoshiki Art Studio, lieu de création et de production expérimental d'art et de textile.

LAURE LIMONGI

Laure Limongi, écrivaine, est née en 1976 à Bastia. Sa prédilection pour les mots s'exprime à travers différents gestes, différents supports. En tant qu'autrice, elle a publié, depuis 2002, une douzaine de livres entre roman, poésie et essai, tels: *J'ai conjugué ce verbe pour marcher sur ton cœur* (L'Attente, 2020), *On ne peut pas tenir la mer entre ses mains* (Grasset, 2019), *Anomalie des zones profondes du cerveau* (Grasset, 2015), *Indociles* (Léo Scheer, 2012). Elle réalise des conférences performées en écho à l'univers de ses ouvrages. En tant qu'éditrice, elle a dirigé les collections «&» chez Al Dante (2001-2003) et «Laureli» chez Léo Scheer (2006-2012) et a ainsi publié une soixantaine de livres. En tant que professeure: avant d'enseigner à l'ENSAPC, elle a codirigé pendant six ans le Master de Création littéraire du Havre (ESADHaR-université du Havre). Elle a cofondé le Prix du roman d'écologie en 2018.

Laure Limongi a été pensionnaire de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis pour l'année 2023/2024.

ÉRIC MAILLET

Artiste travaillant plus particulièrement avec les médias numériques (informatique, vidéo, son), en diffusion classique ou en dispositif. Il s'intéresse particulièrement au statut des images, leur valeur documentaire et leur économie de production et mène des expériences croisant l'art et d'autres disciplines: sociologie, urbanisme, reportage, etc. Il présente son travail lors d'expositions, de festivals et d'événements publics en France et à l'étranger.

JUDITH PERRON

Diplômée du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris en 1993, elle travaille régulièrement avec Daniel Larrieu. Dans le cadre du Centre chorégraphique national de Tours elle participe aux travaux de William Forsythe et du quatuor Knust. Depuis 1994, elle collabore aux projets de Nadège Macleay, José Valls, Joan Baixas, Paulo Duarte, Michel Ozeray, Anne Buguet, Dominique Brun. Elle a enseigné parallèlement à l'IUFM de Tours et à Sciences Po Paris.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

ALEJANDRA RIERA

Enseignante chercheuse résidant en France depuis 1989, Alejandra Riera a enseigné 11 ans le cinéma et les pratiques documentaires à l'ENSA Bourges avant de rejoindre l'ENSAPC.

Ses tentatives et recherches convoquent images et écrits, *films-documents* et dessins, impulsant la réalisation d'une poétique de gestes situés. «Entre les champs», ces gestes convoquent des savoirs divers questionnant nos façons de lire l'histoire et la géographie. Attentive à la capacité des arts plastiques de convoquer les sens et passionnée par le monde *muet-parlant* de l'écriture végétale et des mondes qu'ils ouvrent, elle accompagne ses tentatives depuis 2014 par une pensée et un *faire avec* les lieux, le milieu, qui cheminent dans une perspective moins autocentrée que dans les seules créations et activités humaines. Son travail a fait l'objet de nombreuses présentations (Documenta11 en 2002, exposition rétrospective à la Fondation Antoni Tàpies à Barcelone en 2004-2005, Documenta12 en 2007), ainsi qu'en dehors des espaces spécifiquement consacrés à la diffusion de la production artistique. Elle prépare depuis 2017 «Jardin de las Mixturas» au Musée Reina Sofia. Ses tentatives ont le plus souvent encouragé la pensée, les gestes et les écritures collectives. Entre autres, elle a initié et porté collectivement et pédagogiquement avec étudiant·es et enseignant·es depuis 2016 la transformation de la cour d'honneur de l'école d'art de Bourges – parking pendant plus de 40 ans –, en

cour-jardin et celle de la cour arrière, en lieu de considération, d'étude et d'égard pour la diversité végétale spontanée.

CLAUDIA TRIOZZI

Claudia Triozzi commence ses études de danse classique et contemporaine en Italie et s'installe à Paris en 1985. Parallèlement à son travail d'interprète (avec Odile Duboc, Georges Appaix, François Verret, Alain Buffard, Xavier Leroy et Xavier Boussiron), elle crée ses propres pièces dans lesquelles elle développe aussi bien la direction de la mise en scène que l'interprétation. Son travail de recherche et de réflexion se fonde sur une transmission où l'expérience du faire, du partage et l'engagement à l'autre font preuve de pensée ouvrant des espaces de subjectivité et de remise en œuvre du temps. Elle produit des spectacles iconoclastes, des tableaux vivants dont la danse ne sort jamais indemne (entre autres *Park*, 1998; *Dolled Up*, 2000; *The Family Tree*, 2002; *Stand*, 2004; *Opera's Shadows*, 2005; *Up To Date*, 2007; *La prime* 2008, 2008; *Ni vu ni connu*, 2010; *Accent*, 2017) De pièces en pièces, d'espaces d'exposition en scènes de théâtre, Claudia Triozzi repousse les limites du corps et les espaces de visibilité du danseur. Depuis la pièce *The Family Tree* (2002), Claudia Triozzi explore le travail de la voix en passant par des expériences qui l'engageront à l'écriture de textes et de chansons. En mars 2011, elle entame un nouveau projet intitulé «Pour une thèse vivante», dans lequel elle livre sa réflexion sur l'écriture d'artiste.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT·ES

Son travail se développe aussi bien sur scène qu'au travers de vidéos ou installations, exposés dans les musées ou des galeries. Elle présente ses spectacles sur la scène européenne ainsi qu'aux États-Unis, en Corée, au Japon où elle a bénéficié de la bourse AFAA, Villa Kujoyama, hors les murs, 2004. Elle développe une pédagogie liée à son propre travail en intervenant dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger. En 2011, elle reçoit la bourse d'aide à la recherche et au patrimoine en danse mise en place par le CND (Pantin) et une bourse de recherche à l'Akademie Schloss Solitude à Stuttgart. Claudia Triozzi est artiste associée au Centre national de danse contemporaine d'Angers (2011-2013) puis au CDN Théâtre de Gennevilliers, elle a été accueillie au CND 2016-17 en Laboratoire, et aux Laboratoires d'Aubervilliers (2019).

JEAN-LUC VERNA

Artiste polymorphe né en 1966 trace depuis 30 ans un lien entre culture savante et cultures populaires, entre les poses de l'histoire de l'art et l'histoire de l'art. Principalement reconnu dans le champ du dessin, son travail couvre également la photo, la performance, la danse, la chorégraphie, la musique, le théâtre, l'écrit. Il défend les positions de résistance, de résilience et d'anarchie. Nombreuses expositions et représentations de danse en France et à l'international, présent dans diverses collections en France et à l'international.

C. ÉQUIPE

2. GUEST PROFESSORS 2026-2027

Doha AL-KAHLOUT

Marielle CHABAL

Nataliya ILCHUK

Christophe MANON

Chương-Đài VÕ

DOHA AL-KAHLOUT

Doha al-Kahlout is a Palestinian poet and teacher of Arabic. She graduated from Al-Azhar University with a BA in Arabic Language and Media Studies. In 2018, Kahlout published her first collection of poetry, *Ashbah* (نشرت, "Similarities"), with Dar Tarik Publishing House. She has also contributed to publications of the Qattan Foundation and Dar Tibaq Publishing House. "I am passionate about writing and about experimenting with writing; about reading all forms of literature; and about both participating in special workshops on writing and teaching young people, so that, together, we can reach the secret power of the word and what it does to us."

Doha Kahlout est une poétesse palestinienne et professeure d'arabe. Elle est diplômée de l'université Al-Azhar, où elle a obtenu une licence en langue arabe et en études des médias. En 2018, Kahlout a publié son premier recueil de poésie, *Ashbah* (نشر, «Similitudes»), aux éditions Dar Tarik. Elle a également contribué à des publications de la Fondation Qattan et des éditions Dar Tibaq. «Je suis passionnée par l'écriture et l'expérimentation littéraire, par la lecture de toutes les formes de littérature, ainsi que par la participation à des ateliers spéciaux sur l'écriture et l'enseignement aux jeunes, afin qu'ensemble, nous puissions atteindre le pouvoir secret des mots et ce qu'ils nous apportent.»

L'école bénéficie du soutien du programme PAUSE, programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil, porté par le Collège de France. L'accueil de Doha

C. ÉQUIPE

2. GUEST PROFESSORS 2026-2027

a été rendu possible grâce à ce programme ainsi que le soutien de nos partenaires: Artists at Risk Connection (ARC), Columbia Institute for Ideas and Imagination, Reid Hall (Université Colombia) et Pen America.

MARIELLE CHABAL

Marielle Chabal consacre son activité d'artiste-chercheuse à la construction de fictions d'anticipation pour questionner la spectateurice sur le monde qui l'entoure. Ses œuvres se déclinent sous la forme littéraire, performative de symposiums, de films, de vidéos, d'installations. Le caractère obsessionnel de la forme collaborative au sein de sa pratique se retrouve dans chacun de ses projets comme le désir de tordre la réalité par le prisme d'une pensée des biens communs. Ses projets, mus par cette énergie collective sont autant de dispositifs pour réappréhender les réalités politiques qui nous submergent, en accord avec sa vision d'une nécessaire réévaluation du rôle social de l'art.

Après un parcours littéraire: Hypokhâgne-Khâgne, Sciences-Po, elle fait la Villa Arson, à Nice et obtient un master au Royal College of Arts, à Londres. Elle participe à de nombreux programmes de résidences en Norvège (NKD, Sandness, Fordypningsrommet, AiR-Bergen), en Palestine (El Atlal), en Angleterre, en Inde et en France (la BOX, la Synagogue de Delme, la Cité Int., Fiminco) et de nombreux programmes de recherche: le Post-diplôme de Lyon, le programme de recherche de la Jan Van Eyck Académie, SPEAP à Science-Po Paris et Artec à Paris 8. Pour son projet Al Qamar, elle a reçu le Prix

Audi Talent Award. En France, ce projet a été montré dans le cadre d'expositions personnelles et de projections à 40Mcube à Rennes, au Palais de Tokyo, au Centre Pompidou et dans le cadre de la programmation de la biennale Nova XX au Centre Wallonie Bruxelles.

NATALIYA ILCHUK

Nataliya Ilchuk est diplômée du Fresnoy – Studio National des Arts Contemporains en 2020. En tant que doctorante par le projet au sein de l'ENSAPC/CY Paris Cergy Université, elle a soutenu sa thèse de doctorat en janvier 2026 intitulée «Identités individuelles et collectives de l'Ukraine actuelle dans les pratiques artistiques du care au-delà des frontières économiques et géopolitiques».

Les expositions personnelles de Nataliya ont eu lieu à Vašulka Kitchen Brno en Tchéquie et à Film Gallery à Paris. Ses œuvres filmiques et installations ont été présentées au FIDMarseille, Documenta Madrid, DOK Leipzig, Kyiv Biennale, Vidéoformes Festival d'Arts Hybrides et Numériques, Riga IFF, CCA Glasgow, DOCK 20, Plato Ostrava, parmi d'autres festivals et centres d'art, et ont été récompensées à Viborg Animation Festival, Archivio Aperto, Molodist, Mediawave, Juan Downey International Contest, Bucharest Experimental Film Festival.

Elle a été artiste en résidence à la Fondation Matrice, Light Cone, Lizières, Saari Residency, Cité des Arts, AiR Kaunas et Facteur de Ciel.

C. ÉQUIPE

2. GUEST PROFESSORS 2026-2027

CHRISTOPHE MANON

Né en 1971 à Bordeaux, Christophe Manon est poète, auteur d'une vingtaine d'ouvrages. Il collabore depuis 1999 à de nombreuses revues (Fusées, Java, Le Bout des Bordes, Action poétique, Exit, Le Jardin ouvrier, Ffwl, ainsi que Ouste, Passages, Boxon, L'Armée noire, Grumeaux, etc.) et se produit régulièrement en lecture publique. Il a également codirigé les éditions IKKO et la revue MIR. Il reçoit en 2015 le prix Révélation de la SGDL, à l'occasion de la parution de *Extrêmes et lumineux* aux éditions Verdier. Il est en 2023 le 25e lauréat du Prix des Découvreurs, pour *Provisoires*, publié aux éditions NOUS.

CHƯƠNG-ĐÀI VÕ

Chương-Đài Võ est commissaire et écrivaine basée à Paris. Elle s'intéresse à la migration et à la transformation des idées et des pratiques, aux affinités à travers les pays du Sud, et aux relations entre l'histoire de l'art et l'art contemporain.

Elle est la commissaire du Festival Afrique-Asie à Dakar (11-14 juin 2025), une collaboration entre l'Institut international d'études asiatiques et l'Université Cheikh Anta Diop.

Ses essais ont été publiés par Afterall, Musée Albertinum, Muzeum Sztuki Nowoczesnej Warszawie, Institut national d'histoire de l'art (INHA), Moderna galerija et Taipei Fine Arts Museum. Elle a été boursière postdoctorale Mellon au MIT, boursière Fulbright, chercheuse invitée à l'INHA, chercheuse invitée à l'Institut Giacometti, lauréate de la Cité internationale des arts et lauréate du Programme de résidences Ville de Paris aux Réccollets. Avant de s'installer à Paris, elle a été Chercheuse à Asia Art Archive à Hong Kong (2016-2022), supervisant des collections modernes et contemporaines en Asie du Sud-Est.

C. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIER

Lionel CATELAN

Édition

Nicolas CHARBONNIER

Son

David COUSINARD

Volume — métal

Samuel GARLAND

Volume — bois

Christian GENTY

Photographie

Jean-Luc JUSSEAU

Vidéo

Bérénice LEFEBVRE

Sérigraphie, tirages de plan

C. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIER

Édition

LIONEL CATELAN

Designer graphique indépendant. Diplômé d'un Dnsep en design graphique à l'Esad Valence, et d'un Post-diplôme à l'Esadse Saint-Étienne. Son travail éditorial se pose comme construction du regard et du savoir où les livres sont élaborés comme des objets sensibles de transmission. Il travaille avec des centres d'art ou des institutions comme le Cnap, les Ateliers Médicis, la Bibliothèque Kandinsky; des maisons d'éditions: Dilecta, B2, L'arachnéen, Les presses du réel; avec des artistes: Pierre Paulin, Hélène Bertin; des labels de musique: La Novia, Standard In-Fi, Désastre records.

Photographie

CHRISTIAN GENTY

Artiste travaillant spécifiquement avec la photographie. Il présente son travail depuis 1990 en France et à l'étranger. Il mène un travail de recherche axé autour du corps et pose la question de la photographie comme représentation de la surface. Son travail se développe avec des photos montage et des installations mélangeant les membres et les échelles.

Sérigraphie, tirages de plan

BÉRÉNICE LEFEBVRE

Bérénice Lefebvre est diplômée en 2014 d'un DNSEP à l'ENSBA Paris. Entre 2013 et 2016, elle assiste la production de plusieurs artistes contemporains chez les éditeurs et imprimeurs Michael Woolworth publishing et Jérôme Arcay à Paris. Elle développe par la suite une pratique artistique allant de la sculpture, la photographie et L'image imprimée ou de l'édition en résidence avec les éditions CarpePlumBum à la Spinnerei, Allemagne. En parallèle, elle participe à la création et au lancement de l'Artist-run-space ChezKit à Pantin, avant d'intégrer une ancienne manufacture, vaste friche industrielle Les Grandes Serres de Pantin.

Elle travaille actuellement à la «Tour Orion» dans un bâtiment en transition architecturale. Son travail est représenté par la Galerie Eric Mouchet Paris/Bruxelles qui expose son travail en France et à l'étranger lors de différentes manifestations (Approche 1 en parallèle de Paris-Photo, Offprint, M.A.D, Woolwich Print Fair de Londres, Biennale de l'image BIT20). Une sélection d'œuvres ont été récemment acquises dans des collections publiques et Fond d'entreprise privée.

C. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIER

Son

NICOLAS CHARBONNIER

Musicien, plasticien sonore, explore différentes formes (installations, ambient music, fieldrecording) seul ou au sein de collectifs. L'écologie, la botanique, l'histoire des techniques, l'audionaturalisme sont autant de disciplines qui nourrissent son travail. Il s'intéresse spécifiquement au rôle structurant du silence dans le champ informationnel, les milieux naturels ou encore la musique.

Vidéo

JEAN-LUC JUSSEAU

Vidéaste, photographe et graphiste, diplômé de l'ENSA Dijon, il explore et remet en question les différentes formes d'images, qu'elles soient statiques ou animées. Doté d'une solide expertise dans l'utilisation des outils numériques, il partage ses connaissances en enseignant la réalisation, le montage vidéo et le graphisme dans diverses institutions et lieux de formation. Sa polyvalence lui permet d'intervenir en tant que graphiste ou vidéaste lors de divers événements. Il est aussi souvent amené à travailler aux côtés de différents artistes.

Volume — bois

SAMUEL GARLAND

Après avoir étudié l'architecture et la menuiserie, la pratique de Samuel Garland s'appuie sur des techniques multiples. Ses réalisations de formes et d'échelles diverses, allant du plus petit ouvrage à la réalisation de charpentes, ne se stabilisent pas dans un style particulier, mais au contraire, se renouvellent par une pratique dynamique du projet, questionnant sans cesse la mise-en-œuvre par le dessin.

Volume — métal

DAVID COUSINARD

David Cousinard (1976) est diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris en 2001. Son travail a fait l'objet de plusieurs expositions personnelles (Life is [not] Beautiful, École des Beaux-Arts de Châteauroux, 2011; Just Beside, I prefer, galerie Joseph Tang, Paris, 2013) et de nombreuses expositions collectives (Et pour quelques Dollars de plus, Fondation Ricard, 2008; Run Deep/Run Silent, Palais de Tokyo, 2012...). Il vit et travaille à Paris.

C. ÉQUIPE

4. ADMINISTRATION

DIRECTION

CHARLOTTE FOUCHET ISHII

→ charlotte.fouchet-ishii@ensapc.fr

Assistant de direction

SIMON MERER

→ simon.merer@ensapc.fr

SECRETARIAT GENERAL

PIERRE GENRE

→ pierre.genre@ensapc.fr

Adjoint-e secrétaire général

CHLOÉ NICOLAS

Référente handicap
→ chloe.nicolas@ensapc.fr

Comptabilité et budget

JUSLENTIA PIERRE

→ juslencia.pierre@ensapc.fr

DAVID TAIEB

→ david.taieb@ensapc.fr

Suivi des ressources humaines

SYLVIE SEBBAH

→ sylvie.sebbah@ensapc.fr

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

Responsable des études
et de la recherche

MARTINA OLIVERO

→ martina.olivero@ensapc.fr

Chargé-es de la pédagogie

→ polepedagogique@ensapc.fr

NADÈGE CORET

Référente vie étudiante
→ nadege.coret@ensapc.fr

MARIE-LISE DUMESNIL

→ marie-lise.dumesnil@ensapc.fr

VINCENT GAILLARD

→ vincent.gaillard@ensapc.fr

Chercheuse invitée Art – HDR
EUR HCP x ENSAPC

TANIA VLADOVA

→ tania.vladova@ensapc.fr

RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION

Responsable des relations
internationales

MARIE DOYON

→ marie.doyon@ensapc.fr

Chargé.e des relations
internationales et de la
professionnalisation

→ Recrutement en cours

C. ÉQUIPE

4. ADMINISTRATION

CENTRE D'ART YGREC

Directeur artistique

GUILLAUME BRETON

→ guillaume.breton@ensapc.fr

ESPACES RESSOURCES

Centre de documentation
Responsable

NADINE LE RIGOLEUR

→ nadine.le-rigoleur@ensapc.fr

Magasin de prêt

LYDIE PACILLY

→ lydie.pacilly@ensapc.fr

Maintenance et logistique
du bâtiment

ALBERIC CHABANON

→ alberic.chabanon@ensapc.fr

Régie audiovisuelle

SYLVAIN MAVEL

→ sylvain.mavel@ensapc.fr

COMMUNICATION

Chargé-e de mission

SABRINA SOYER

→ sabrina.soyer@ensapc.fr

ACCUEIL, STANDARD

STEEVE GANDOSI

→ accueil@ensapc.fr

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et d'emploi, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école. Il se réunit environ trois fois par an. Le CA se réunit environ 3 fois par an. Les procès-verbaux des séances sont archivés, avec l'intégralité des documents budgétaires et points votés, à la Direction et au Secrétariat général de l'ENSAPC.

- Gallien Déjean (François Aubart, suppléant), Véronique Joumard (Vincent Gérard, suppléant) et Jean-Luc Verna, Représentant-es des enseignant-es;
- Nadine Le Rigoleur et Lionel Catelan, Représentant-es des autres catégories de personnel ;
- Lou Benzaquen et Sidonie Morcillo, Représentantes des étudiant-es.

Au 1^{er} septembre 2026, la composition du CA (14 membres*) est la suivante:

- La Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGD CER) du Ministère de la Culture ou son/sa représentant-e;
- Le Directeur régional des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France ou son/sa représentant-e;
- La Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France ou son/sa représentant-e ;
- Le maire de Cergy ou son/sa représentant-e;
- Clarisse Mazoyer, Présidente du Conseil d'administration et Personnalité qualifiée, conseillère maître à la Cour des comptes;
- Vincent Gonzalvez, Vice-président du Conseil d'administration et Personnalité qualifiée, directeur des résidences, de la programmation artistique et culturelle et de la communication de la Cité internationale des arts;
- Sandra Patron, Personnalité qualifiée, directrice du CAPC - musée d'art contemporain de Bordeaux ;

Participent également au CA sans voix délibérative:

- Charlotte Fouchet Ishii, Directrice de l'ENSAPC;
- Pierre Genre, Secrétaire général;
- Simon Merer, Assistant de direction;
- Frédéric de Vaugiraud, Contrôleur budgétaire régional pour l'Île-de-France ou son/sa représentant-e;
- Éliane Etcheverry Evrard, Agente comptable de l'ENSAPC, Inspectrice des Finances Publiques à la DDFIP du Val d'Oise.

*Cf. décrets n°2002-1515 du 23 décembre 2002 et n°2025-1423 du 30 décembre 2025.

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

2. COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)

1. LA CRPVE DE L'ENSAPC

La CRPVE a un avis consultatif sur les questions suivantes:

- les orientations pédagogiques et de la recherche de l'école;
- les projets internationaux;
- les projets extérieurs;
- l'attribution d'aides aux voyages ou aux projets des étudiant-es;
- la politique d'exposition et de publication.

Elle se réunit 2 fois par an. Elle se compose de la directrice de l'école, de représentant-es des enseignant-es, des responsables d'ateliers et des étudiant-es et peut inviter des membres des équipes administratives et pédagogiques.

2. LA CRPVE AIDE À PROJETS

SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

La CRPVE Aide à projets se réunit 2 fois par an pour encourager ses étudiant-es à proposer des projets artistiques – hors du cadre pédagogique – qui s'insèrent dans leur logique de travail et de recherche, en lien avec des partenaires extérieurs. Sont encouragés par exemple: les participations à une exposition, à un festival ou à une résidence, la production de film ou l'organisation d'un événement, l'achat de matériel, etc.

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

3. COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ (CSA)

Ces projets permettent de se placer dans une dynamique professionnelle, de se plonger dans une situation concrète de réalisation, production, diffusion et valorisation de leur travail. La CRPVE peut accompagner financièrement ces projets, sur présentation d'un dossier de demande d'aide défendu oralement devant la commission.

Instance de dialogue social en charge des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail composée de 4 représentants du personnel et de la direction. Le comité social d'administration peut également examiner toutes questions générales relatives aux politiques de lutte contre les discriminations. Le CSA se réunit au moins 2 fois par an en présence de l'Inspectrice santé et sécurité au travail de l'IGAC.

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

4. LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS

Créé en 2018, le «Laboratoire de recherche en arts» (LaRA) de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est une structure interne réunissant les enseignant-es-chercheur-euses titulaires de l'école, des enseignant-es-chercheur-euses ou artistes-chercheur-euses invité-es et les doctorant-es.

Reconnu comme unité de recherche du Ministère de la culture, ce laboratoire est soutenu à ce titre par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de l'ENSAPC. Le LaRA est membre de l'École doctorale Arts et Humanités de CY Paris Cergy Université (ED628).

Rassemblant les nombreux et riches projets de recherche menés à l'ENSAPC, le LaRA constitue un espace de réflexion épistémologique articulant théorie et pratique de la recherche en arts par le projet. La recherche en art place les artistes, les auteur-es, les créateur-ices et leurs pratiques au cœur du processus méthodologique. Étroitement associée à une expérience professionnelle de haut niveau, elle se déploie à l'intérieur même de la pratique artistique et convoque les différentes étapes du processus de création (de la conception à la production et à la diffusion), qu'elle irrigue en retour. Elle est traversée par un regard réflexif constant qui crée un aller-retour entre expérimentation et distance critique. Inventant ses propres formes, les protocoles et les dispositifs activés par la recherche engagent une pratique de la pensée et une pensée de la pratique.

L'unité et son conseil sont associés à la définition des orientations de la politique de la recherche de l'école et à son organisation. Les membres du LaRA élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Ils organisent la recherche en plusieurs axes dont sont responsables un-e ou plusieurs membres.

Les ateliers techniques sont accessibles seulement avec l'accord des responsables d'ateliers, sous leur autorité et en leur présence.

Les contenu et calendrier des initiations techniques sont à retrouver dans la partie III «Programme pédagogique pour l'année 2026-27» du livret.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER VOLUME

Responsables: Samuel Garland
et David Cousinard
Accès sur accord des responsables
01 30 30 88 08

Atelier bois: lundi, mardi, mercredi,
de 9h-12h30 et de 13h30-18h
samuel.garland@ensapc.fr

L'atelier bois est un espace partagé qui permet aux étudiant-es de la 1^{re} à la 5^e année de travailler à des projets personnels, accompagné-es par le responsable d'atelier. Pour un bon déroulé du travail, il est demandé aux étudiant-es de d'abord venir présenter leurs intentions via des croquis et/ou des maquettes. Le responsable d'atelier les accompagne ensuite pour trouver la meilleure façon de mettre en œuvre le projet, au plus près de la pratique de l'étudiant-e, selon les moyens techniques de l'école et les compétences de l'étudiant-e. Cet atelier permet l'expérimentation mais aussi des réalisations abouties; il permet à chaque étudiant-e qui le souhaite d'approfondir une recherche dans le champ de la sculpture, élargi aux pratiques performatives des objets, ainsi qu'à l'installation scénographique.

Atelier métal: lundi, mardi, mercredi,
de 10h à 19h
david.cousinard@ensapc.fr

L'atelier métal est accessible en fonction des projets des étudiant-es, sur planning avec l'accord du responsable. L'ensemble des réalisations est réfléchi en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Chaque

semestre, des sessions d'initiations sont organisées afin d'asseoir les acquis techniques. Une maîtrise des bases de la 3D est la bienvenue.

Partant de leurs projets et avec l'accompagnement des enseignant-es concerné-es et du responsable d'atelier, les étudiant-es réalisent leurs travaux dans le matériau adéquat.

ÉQUIPEMENT

- Outillage atelier bois: dégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire sur table, scie circulaire à onglet, toupis, tour à bois, outils de sculpture, CNC, Scierie mobile;
- Matériel atelier métal: plieuse à tablier, cintreuse pour feuille de métal, cintreuse à galet pour les divers profilés, perceuse à colonne, poste chalumeau à oxygène acétylène, poste à soudure électrique;
- Machines portatives également disponibles: meuleuses, ponceuses à bande, ponceuses vibrantes, perceuses, scies sauteuses, cisailles électriques, défonceuses.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER VIDÉO

Responsable: Jean-Luc Jusseau
Mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 18h30
jean-luc.jusseau@ensapc.fr

L'atelier vidéo est un espace de post-production pour le montage, l'animation et le compositing. À proximité du plateau de prise de vue nous travaillons en relation avec les équipes du cinéma, de la photographie et du son pour stimuler la création et la réflexion autour des projets.

Les stations de post-productions évoluent en fonction des approches et de la technologie.

ÉQUIPEMENT

- 3 stations Imac avec double écran (accès libre sous réservation).
- 1 station MacStudio étalonnage avec écrans 4K calibrés et panel d'étalonnage DaVinci (accès sous conditions).
- Les sauvegardes se font sur disques externes.
- Possibilité de travailler avec du matériel plus ancien (DVCAM, HDV), écrans CRT.

ATELIER SÉRIGRAPHIE ET TIRAGES DE PLAN

Responsable: Bérénice Lefebvre
Accès libre et sur rendez-vous via lien [planning d'atelier](#)
Lundi, mardi, mercredi de 10h à 17h
01 30 30 79 02
berenice.lefebvre@ensapc.fr

L'atelier de sérigraphie et tirages de plan regroupe deux pratiques distinctes d'images imprimées.

Tout d'abord, l'impression numérique de grand format, réalisable d'après des fichiers (TIFF, JPG...) pour des tirages de qualité accessibles à des prix préférentiels. Deux machines professionnelles EPSON 11880 et CANON IPF 9400 dont la largeur maximale d'impression est de 64 pouces permettent aux étudiant-es de chaque année d'envisager des réalisations en petite ou grande quantité. La partie «tirages de plan» compte une vingtaine de références papier (brillant photo, semi-mat, mat, toile canvas, dos bleu...) et différents grammages.

La sérigraphie, quant à elle, permet d'imprimer sur une multitude de supports à plat: papier, tissu, métal, bois, PVC, verre.

Cette technique donne accès à l'utilisation d'un large choix de couleurs intenses et opaques pour la réalisation de projets en édition limitée. Ces deux approches de l'image imprimée proposent aux étudiant-es de se familiariser à un ensemble d'outils et de supports qui leur permettra d'adopter une attitude de production spécifique liée aux enjeux actuels des différents dispositifs liés à l'image.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

L'objectif de cet atelier est d'amener les étudiant·es à acquérir une autonomie et une assurance suffisante afin d'envisager une production visuelle qui leur sera propre, avec une forte cohérence entre le projet développé et les techniques choisies. Le suivi technique proposé par l'atelier permet aux étudiant·es d'élargir leurs possibilités de travail tout en ayant connaissance des manipulations inhérentes à l'impression manuelle et numérique. Ce processus de dialogue et de réflexion leur donne donc l'occasion d'investir un espace de création fait d'expérimentations qui peut entrer en résonance avec l'ensemble des ateliers et des enseignements de l'école.

ÉQUIPEMENT

Atelier traceurs

- 1 traceur 60 pouces CANON IPF 9100 encres aqueuses
- 1 traceur 64 pouces EPSON SC-20500
- 1 ordinateur EIZO 27
- 1 Mac Pro + suite Adobe

Atelier sérigraphie

- 1 espace consacré à la préparation et au nettoyage des écrans
- 1 espace de tirage avec 3 machines d'impression manuelle à plat + 3 claies de séchage
- écrans d'impression maillage 42/ 54/ 77/ 90 fils
- insoleuse LUXDRYER 130x180cm
- table lumineuse

ATELIER ÉDITION

Responsable: Lionel Catelan
Lundi, mardi et mercredi, de 10h à 17h
lionel.catelan@ensapc.fr

Livres d'artiste, revues, mémoires, catalogues, l'atelier édition est le lieu de conception et de réalisation de divers projets éditoriaux. On y produit des publications en exemplaire(s) unique ou multiples pour faire exister toute sorte de matériaux comme une collection d'images, un texte, des dessins, des travaux collectifs, etc. Chaque étudiant·e souhaitant engager une démarche de documentation ou d'autopublication est libre de prendre un rendez-vous avec le responsable.

La discussion engagée mène à la sélection et à l'organisation des contenus, textuels, visuels qui constituent le chemin de fer. L'étudiant·e est sensibilisé·e au traitement de l'image, à l'usage de la typographie, au choix du support en vue de sa manipulation et de sa diffusion. Les archives de l'atelier sont consultables sur place en présence du responsable. D'autres rendez-vous peuvent être prévus pour aborder des notions plus spécifiques à la demande de l'étudiant·e.

La maîtrise des logiciels sera acquise tout au long de l'année par une transmission régulière, en fonction du niveau de chacun·e et la nécessité des projets. Des sessions d'enseignement technique pourront être programmées.

L'atelier est ouvert trois jours par semaine. Les étudiant·es autonomes peuvent l'utiliser pendant les horaires d'ouverture, en présence du responsable. Chacun·e est en charge du stockage et du transfert de ses propres données, et doit être équipé·e d'une clé USB ou un disque dur externe.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ÉQUIPEMENT

Numériser

- 1 Scanner A3
-

Mettre en page

- 2 ordinateurs équipés avec la suite Adobe
-

Papier

Un magasin papier avec de nombreuses références est à disposition, allant de 60 à 350g, papiers couchés, non-couchés, bouffants, couleurs, permettant un grand nombre de possibilités et d'adapter ses choix en fonction des types de projets.

Les feuilles sont à l'achat (prix coûtant) du format A4, A3 à 45x64 cm.

Imprimer

- Imprimante laser couleur: recto/verso, format A4 ou A3
 - Imprimante laser noir: recto/verso, format A4 ou A3
 - Imprimante Riso
- Coût à la copie (prix coûtant)
-

Finition

- Thermocolleuse
 - Plioir
 - Raineuse
 - Table à découper
 - Agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
 - Massicot hydraulique
-

ATELIER SON

Responsable: Nicolas Charbonnier
Du mardi au jeudi, de 10h à 19h
Sur rendez-vous pris par mail:
nicolas.charbonnier@ensapc.fr

L'atelier son propose deux axes principaux: l'accompagnement de projets personnels et divers studios.

Dans le cadre de leurs projets les étudiant-es peuvent faire appel à l'atelier son pour bénéficier d'un accompagnement. Tous les domaines liés au son sont concernés: sonorisation de films ou vidéos, mixage, enregistrements de voix off, installations sonores, musique, projets radiophoniques, etc.

ÉQUIPEMENT

Régie principale d'enregistrement, montage, mixage, post-production stéréo et multicanal (5.1)

- Station Protocols Ultimate + interface Pro Tools HD I/O + Mac Pro
- Système d'écoute 5.1 PSI audio
- Interface Midi digidesign
- Divers logiciels audio: Ableton Live, Reaper, plugins audio (waves, UA, Izotope, Fab Filter)
- Microphones Telefunken Cu-29, Neumann U87, Akg C414 (paire), Sennheiser k6 + têtes cardio, omni, supercardio, Audio-Technica at4041 & 4022, Electrovoice re20, Shure beta58 & sM57, SM7B, Rode NT1A, NT5, couple M-S, etc.
- Préamplis et compresseurs hardware (Universal Audio, Neve, SPL, Warm Audio, etc)

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

Cabine d'enregistrement, montage son et mixage stéréo et multicanal (8.0)

- Station ProTools + iMac + Focal shape 65, Clarett 8pre
- Divers logiciels audio: Ableton Live, MAX, Reaper, native instruments, etc.
- Clavier Midi Fatar 88 touches

Studio post-prod, montage et mixage stéréo et multicanal 5.1

- Mac Mini M1 + interface audio Focuris Clarett 8pre + système d'écoute 5.1 Dynaudio
- Divers synthétiseurs analogiques et effets (Behringer 2500 et Model D, Doepfer Dark Time, EH Delux memory man, etc)

Matériel mobile: concerts, performances, installations sonores

- 3 systèmes home cinéma avec ampli Denon + enceintes 5.1
- Interfaces audios: RME Fireface 400 et 800, Scarlett 2i4 et 6i8, SSL2+, M-Audio M-Track 8, Audient ID44, Antelope Discrete 4
- Enceintes de sonorisation Electrovoice ZLX15P
- Enceintes ultra-directionnelles Hypersound HSS3000
- Exciters

Matériel de prise de son mobile pour reportage et extérieur (sur demande)

- Enregistreurs Marantz PMD661, Zoom F4 et F6
- Micros Sennheiser k6 hypercardio, cardio et omni, couple MS Sennheiser Mkh, micros HF
- Bonnettes Rycote, casques hd25, perches, poignées...

ATELIER PHOTO

Responsable: Christian Genty
Accès libre et sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 18h
christian.genty@ensapc.fr

L'atelier photographique est équipé d'un ensemble de matériels qui constituent une chaîne de production et de post-production professionnelle complète.

Il est constitué de matériels de prises de vue du 24x36 au 4x5 argentique, d'appareils numériques plein format et moyen format, d'un ensemble d'éclairages portables (flash et continue), ainsi que d'un plateau de prises de vue de 200 m2 équipé de lumière continue et 9400 joules de flash.

Ce matériel est complété d'un atelier pour la numérisation et la post-production numérique sur écran étalonné, d'un laboratoire argentique ainsi qu'un atelier de finition équipé de presses pour le collage et le pelliculage à froid et à chaud.

Cette chaîne de matériels est à la disposition des étudiant-es. Elle est en relation étroite avec les autres ateliers et s'inscrit dans l'ensemble de la pédagogie et le projet de l'école.

ÉQUIPEMENT

Numérique

- Hasselblad H5D – 40
- Nikon D850/Nikon D7200

Argentique

- Nikon 24x36
- Mamiya 6x7
- Chambre Plaubel 4x5
- Game complète d'objectifs du 17 au 300

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

- Plateau de prise de vue équipé d'un grill technique, d'un cyclo, d'un dérouleur de fond, d'une table de
 - prise de vue et d'un pupitre MX pour lignes gradées.
-

Flashes

- Générateurs et torche Broncolor 1600 j
 - Torches Profoto sur batterie 1000Ws
 - Flashes Nikon
-

Matériel de post-production

- Scanner Imacon Hasselblad Flextight X1
- Scanners Epson A4
- Scanner Epson A3
- Mac studio
- Écran Eizo 27 pouces
- Tablette graphique Wacom A3
- Suite Adobe
- Lamineuse Fimolux à froid 130 cm
- Presse à chaud 60×80 cm
- Labo Noir et Blanc argentique tout format

E. ESPACES RESSOURCES

2. MAGASIN DE PRÊT

MAGASIN DE PRÊT

Responsable: Lydie Pacilly

Fermé un lundi sur deux (semaine B).

Horaires d'ouverture:

8h45-17h00, les lundi

(Semaine A), mardi et jeudi;

8h45-14h00, le mercredi;

8h45-13h45, le vendredi.

Matériel photo, vidéo, cinéma et outillage sont disponibles en magasin de prêt. Les conditions de prêt sont détaillées dans le règlement intérieur.

En cas de perte, casse ou vol de matériel, une facture correspondante vous sera éditée. Les étudiant-es sont invité-es à se rapprocher de leur assurance afin de vérifier leur bonne couverture.

Matériel disponible

- Projecteurs vidéo
- Lecteurs multi-media
- Enceintes pré-amplifiées
- Moniteurs
- Écrans plats
- Mixettes
- Table de mixage
- Micros
- Projecteurs diapos
- Casques
- Enregistreurs numériques
- Caméras
- Boîtiers numériques
- Pieds photo/vidéo
- Outillage divers
- Ordinateurs portables

Les prêts de matériel durant les vacances d'été sont exceptionnels. Ils sont conditionnés par la présentation du projet de production, visé par un-e enseignant-e et par la directrice de l'établissement.

E. ESPACES RESSOURCES

3. CENTRE DE DOCUMENTATION

CENTRE DE DOCUMENTATION

Responsable: Nadine Le Rigoleur

Accès libre

9h00-17h30, du lundi au jeudi;

9h00-13h30, le vendredi.

Le centre de documentation propose environ 17000 ouvrages dont une soixantaine de titres de périodiques (certains sont empruntables), plus de 1000 documents sonores et audiovisuels (DVD et VHS, cédéroms et CD audio), ainsi que les mémoires de DNSEP des étudiant-es de l'ENSAPC depuis 2011.

Le fonds documentaire est spécialisé: monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, ouvrages techniques en arts plastiques, cinéma, art numérique, photographie, arts de la scène, livres d'histoire de l'art, d'esthétique... en relation avec la pédagogie de l'école. L'ENSAPC a le souci constant d'enrichir le fonds d'art contemporain et de faire connaître des publications sur les artistes émergent-es.

Le catalogue est en ligne. Il est accessible via le site de l'ENSAPC > École > Ressources > Centre de documentation, ou à l'adresse:

> <https://ensapc.centredoc.fr/index.php>

Deux postes informatiques ainsi qu'une photocopieuse utilisable dans le respect des règles de copies, sont à la disposition des usager-es du centre de documentation. Toutes les informations pratiques, modalités de prêts, compte-lecteur, ressources extérieures sont précisées dans les onglets du catalogue en ligne, ainsi que dans le «guide du lecteur» en présentoir à l'accueil.

DÉPÔT DES MÉMOIRES

L'accessibilité et l'archivage des mémoires de DNSEP sont assurés par le centre de documentation. Lors du dépôt obligatoire de son mémoire, chaque étudiant-e doit remplir deux documents:

- une fiche d'analyse à des fins de signalement au catalogue du centre de documentation;
- un formulaire de dépôt et d'autorisation ou non de diffusion électronique par l'école.

RÉSEAUX

Le centre de documentation fait partie du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau) qui gère une base de signalement et de dépouillement de périodiques en art et design (BSAD), accessible sur internet:

> <https://www.bsad.eu/index.php>

L'accès à la bibliothèque universitaire de CY Paris Cergy Université, dont le site pluridisciplinaire Les Cerclades est situé à 5 min de l'école, est libre. Le prêt de documents est gratuit après inscription et présentation de la carte d'étudiant de l'ENSAPC (hors documents en consultation sur place et ressources numériques)

> <https://cerfeuil-web.bibu2.cyu.fr/>

Accès et gratuité également dans les bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise pour les étudiant-es de la ville nouvelle.

> <https://www.bibliotheques.cergy-pontoise.fr/>

E. ESPACES RESSOURCES

4. CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

14h00-19h00, du mercredi au samedi

HISTORIQUE

Le Centre d'art Ygrec-ENSAPC est le lieu d'exposition dont s'est dotée l'ENSAPC en 2012. Initialement nommé La Vitrine, il est inauguré en octobre 2000, rue Moret dans le 11^e arrondissement de Paris. Il se déplace ensuite à proximité des nombreuses galeries d'art contemporain situées rue Louise Weiss (13^e arrondissement) puis, en 2016, occupe de nouveaux espaces au cœur du laboratoire urbain et social des Grands Voisins (projet d'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans le 14^e arrondissement de Paris).

Enfin, en 2019, Ygrec s'implante à Aubervilliers, ville en pleine transformation, riche d'une grande diversité culturelle et sociale et qui connaît un fort développement en termes de propositions artistiques et culturelles. De nouveaux espaces sont inaugurés en mars 2020. En janvier 2027, Ygrec s'installe à Cergy au RDC de l'ENSAPC.

UN ESPACE D'EXPOSITION

Ouvert et polyvalent, l'espace d'exposition d'Ygrec dispose d'une surface de 200 m². Son architecture intérieure a été conçue pour pouvoir être modulable en fonction des projets artistiques et s'adapter à de multiples formes d'expressions contemporaines: expositions, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, etc. Un project space a également été conçu pour être utilisé comme une extension de l'espace d'exposition ou comme plateforme indépendante pour des propositions artistiques ponctuelles.

UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION

Ygrec est également destiné à accompagner la professionnalisation des étudiant-es et des diplômé-es de l'ENSAPC en leur apportant un soutien dans l'élaboration de projets artistiques et curatoriaux indépendants; qu'il s'agisse de projets conçus pour des institutions, des galeries ou tout autre type d'organisation françaises et internationales. À cet effet, étudiant-es et diplômé-es sont invité-es à présenter leurs projets, afin d'obtenir aide et conseil quant à l'organisation, la présentation et le développement de ces projets.

E. ESPACES RESSOURCES

4. CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

PROGRAMMATION

Structure de production et de diffusion, Ygrec accompagne la création émergente internationale en favorisant la transversalité des pratiques artistiques et la pluralité des formes. Sa programmation s'articule d'une part autour de propositions artistiques développées en collaboration avec les enseignant-es, les étudiant-es et les diplômé-es de l'ENSAPC et d'autre part d'expositions et d'événements élaborés à partir d'invitations adressées à des artistes et commissaires d'exposition venu-es de tous les continents.

Attentif aux problématiques sociales, économiques et environnementales, Ygrec construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations éducatives, culturelles et artistiques locales et départementales.

Le programme annuel d'Ygrec est organisé autour de quatre axes :

- l'engagement en faveur de la création émergente lors d'expositions collectives ou monographiques (production, transmission, réception);
- la production et la valorisation des projets de recherche menés par l'ENSAPC et ses partenaires;
- la collaboration internationale sous la forme de coproductions et partenariats ouverts à différents types d'organisations;
- la mise en œuvre et l'accompagnement professionnel de projets d'étudiant-es de l'ENSAPC.

Le cycle annuel d'expositions est enrichi par l'organisation d'une programmation satellite d'événements, de rencontres, de conférences et de projections, qui sont autant d'occasions d'accueillir des publics renouvelés et de mettre en place de nouveaux outils de médiation.

Ygrec est membre du réseau public d'accès à l'art contemporain TRAM.

F. PAYSAGE UNIVERSITAIRE

1. CY ALLIANCE, CY PARIS CERGY, CY CAMPUS

CY ALLIANCE ET CY PARIS CERGY UNIVERSITÉ

L'ENSAPC est un des membres associés depuis le 1^{er} janvier 2020 de «CY Alliance». Le regroupement assure la coopération de l'ensemble de ses membres. L'identité, l'autonomie et les spécificités des établissements associés, notamment en ce qui concerne leur personnel et leurs ressources, sont maintenues et réaffirmées. Les établissements associés conservent leur personnalité morale.

Comme ses statuts le soulignent, CY Paris Université repense «l'innovation». Qu'elle soit intellectuelle ou technologique, l'innovation commence par une distance critique qui permet de stimuler l'imagination et de s'autoriser les ruptures et renversements de perspective. L'université se veut ainsi le champ d'expérimentation propice à l'incubation d'une société ré-imaginée. Parmi les traits communs que partagent les établissements réunis au sein de CY Alliance se trouve en particulier l'attachement à une «pédagogie nouvelle», qui est au cœur de l'histoire, passée et à venir, de l'ENSAPC. Pour mettre en œuvre ces projets, les établissements membres coordonnent leurs stratégies, mutualisent leurs ressources et travaillent à l'émergence de projets communs.

CY CAMPUS

Depuis les années 1990, le Campus international de Cergy Pontoise fédère les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales autour d'une trajectoire et d'une ambition partagées : développer à Cergy-Pontoise

un campus à l'attention des étudiant-es nationaux-ales et internationaux-ales, des chercheur-euses et des entreprises, le tout dans un lien étroit avec les habitant-es du territoire.

Un campus d'envergure qui propose une offre de formation pluridisciplinaire d'excellence, avec 13 établissements d'enseignement supérieur et de recherche : ESSEC, CY Paris Cergy Université (dont ILEPS et EPSS), ENSAPC, EBI, ECAM-EPMI, ITESCIA, ENSEA (tous membres de CY Alliance), et les autres établissements du territoire : ESIEE, HOLISTEA, IFSI, ECOTEC. Mais aussi une recherche de rang international : 1500 chercheur-euses, 23 laboratoires, 100 chercheur-euses étranger-es accueilli-es chaque année à l'Institut d'Études Avancées, des programmes de mobilité : Fulbright, Alliance Européenne EUTOPIA...

Un campus qui s'inscrit dans un tissu économique, une agglomération et un département dynamiques, pour mieux y puiser l'énergie et y développer les échanges indispensables entre enseignement supérieur et économie locale. Le campus bénéficie aussi de lieux d'innovation et d'entrepreneuriat comme la Turbine, pépinière et hôtel d'entreprises, et LabBoite, l'un des 3 FabLabs de Cergy-Pontoise, accessible à tou-t-es au cœur du campus. Il est également le cadre d'une expérience de vie partagée par les étudiant-es et les habitant-es.

Le campus international de Cergy-Pontoise qui compte aujourd'hui 30000 étudiant-es devrait atteindre 40000 étudiant-es à l'horizon 2030. CY Campus deviendra ainsi le 3^e pôle universitaire francilien, en prenant pour objectif de figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales.

F. PAYSAGE UNIVERSITAIRE

2. ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE

ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE — HUMANITES, CREATION, PATRIMOINE (EUR HCP)

L'École Universitaire de Recherche «Humanités, Création, Patrimoine» (EUR HCP) associe l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), l'École nationale supérieure de paysage (ENSP), l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC), l'Institut national du patrimoine (INP) et les UFR en Sciences Humaines et Sociales de CY Paris Cergy Université. En lien étroit avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, ces établissements forment la structure de référence, au niveau master et doctorat, dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*).

Cette École Universitaire de Recherche «Humanités, Création, Patrimoine» répond à un double besoin au niveau national: il n'existe pas en France de cluster offrant une large gamme de formations basées sur la recherche par le projet; ni de *practice-led PhD* permettant de répondre aux attentes des artistes, architectes, paysagistes, restaurateur-ices, conservateur-ices, écrivain-es pour mener des recherches dans un environnement international.

L'École Universitaire de Recherche est donc structurante sur le plan institutionnel en rassemblant les laboratoires des établissements partenaires dont le Laboratoire de recherche en art de l'ENSAPC, LaRA, qui sont rattachés à un seul programme doctoral. Elle permet aussi de rassembler les formations de l'université et des écoles afin d'offrir un panel unique en France autour des humanités, de la création et du patrimoine.

F. PAYSAGE UNIVERSITAIRE

3. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

L'ENSAPC organise également des échanges et des mutualisations avec différents établissements et formations universitaires.

Dans le domaine de la création littéraire, l'école est engagée dans un partenariat avec, d'une part, le Master de Lettres «Métiers de l'écriture et de la création littéraire» de CY Paris Cergy Université et, d'autre part, le Master de création littéraire de l'Université Paris 8. Les étudiant·es ont la possibilité de suivre les cours et workshops qui sont proposés dans ce master (et de valider les crédits correspondants). Les étudiant·es de ces deux universités peuvent également suivre et valider des enseignements à l'ENSAPC (en écriture ainsi que dans l'ensemble du cursus).

Dans le cadre du cours Pratiques Algorithmiques créé par Jeff Guess, un partenariat avec le laboratoire ESSEC Metalab dirigé par Guillaume Chevillon est mis en place.

Concernant les cours de langues étrangères et de FLE (Français Langue Etrangère), l'école est partenaire du Pôle Babel de l'EBI (CY Campus), qui propose l'accès à une plateforme de cours entièrement en distanciel.

G. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : DÉMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ

Soucieuse de s'inscrire dans son territoire et dans son environnement socio-culturel, l'ENSAPC entend poursuivre une politique inclusive d'éducation artistique et d'accès à la culture à destination de deux cibles prioritaires: le public scolaire et les publics empêchés. Plusieurs actions de sensibilisation à la fois à l'art contemporain et aux études supérieures en art sont mises en place.

L'ENSAPC mène des projets d'éducation artistique et culturelle avec des établissements scolaires du département et de la région.

Dans le cadre du programme «Égalité des chances en école d'art et de design» de la Fondation culture et diversité, l'école est partenaire des lycées Julie-Victoire Daubié d'Argenteuil et Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie. Ce programme permet à des lycéen-nés issu-es de l'éducation prioritaire de découvrir ce que sont les écoles d'art, leur pédagogie et les diplômes proposés.

En 2026-2027 L'ENSAPC est tête de la cordée de la réussite En déplacement. L'école sera amenée à travailler en lien étroit avec 3 établissements scolaires: le collège Gérard Philipe de Cergy, le lycée Maupassant de Colombes, et le lycée Camille Claudel de Vauréal.

Un parcours impliquera les élèves dans différents ateliers de découverte de l'école et du centre d'art, ainsi que des rencontres et des échanges avec les étudiant.e.s et l'équipe pour se familiariser avec le cursus en école d'art.

Les cordées de la réussite est un dispositif mis en œuvre par la Région Ile-de-France avec l'académie de Versailles.

Un binôme de tuteur.ices étudiant.e sera constitué en début d'année pour co-construire ces ateliers dans une démarche de professionnalisation et de découverte de ce champ de l'éducation artistique et culturelle.

Par cette politique inclusive, l'ENSAPC entend conforter son rôle citoyen par la réalisation de projets artistiques et culturels auprès de différents publics.



• ÊTRE ÉTUDIANT·E • À L'ENSAPC



A. VIE ÉTUDIANTE

1. STATUT ÉTUDIANT

L'inscription à l'école est attestée par la délivrance d'une carte d'étudiant-e valable pour une année universitaire.

Cette carte donne droit à:

- l'accès gratuit à la bibliothèque de CY Paris Cergy Université;
- l'accès gratuit aux bibliothèques municipales de l'Agglomération;
- une réduction sur les tarifs de transport en commun;
- des réductions sur les tarifs des salles de cinéma, salles de concert, et dans les musées parisiens;
- l'accès gratuit au Service Universitaire et interuniversitaire de santé étudiante (SSE) de CY Paris Cergy Université.

2. INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'école dote les étudiant-es d'une adresse mail sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Cette adresse est indispensable à la communication de l'étudiant-e avec l'équipe de coordination de son année, et avec les équipes pédagogiques et administratives, en plus de les tenir informé-es de la vie de l'école. Ils-elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr. L'adresse mail permet

en outre d'accéder à des plateformes de documents partagés, ainsi qu'à d'autres services dont l'application de visioconférence Meet.

3. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Les étudiant-es doivent s'acquitter de la CVEC, Contribution Vie Étudiante et de Campus, démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Au moment de l'inscription, les étudiant-es doivent fournir une attestation d'acquittement de la CVEC.

La CVEC permet de développer des services utiles dans le quotidien des étudiant-es, au sein de l'ENSAPC et du Crous en termes de santé, d'accompagnement social, de soutien aux initiatives, de développement de la pratique sportive, de l'art et de la culture, et de l'amélioration de l'accueil des étudiant-es.

Le montant de la CVEC est de 105 euros. Les étudiant-es exonéré-es ne paient rien.

Sont exonéré-es du paiement:

- les boursier-es ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles (bourses sur critères sociaux du Crous et bourses versées par les régions);
- les étudiant-es réfugié-es;
- les étudiant-es bénéficiaires de la protection subsidiaire;
- les étudiant-es enregistré-es en

A. VIE ÉTUDIANTE

qualité de demandeurs-euses d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

Les étudiant-es exonérées doivent tout de même fournir une attestation d'acquittement de la CVEC lors de leur inscription. Sans celle-ci, l'inscription ne pourra être finalisée.

Les étudiant-es en mobilité internationale (convention passée entre l'établissement d'origine et l'établissement français) ne sont pas concerné-es par la contribution.

Les démarches s'effectuent sur le site:
→ <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

4. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

a. COORDONNÉES DU CROUS (CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES)

L'école dépend du Crous de Versailles.

CROUS de Versailles
145 bis boulevard de la Reine
78000 Versailles
Horaires d'ouverture:
Le Mardi: de 09h30 à 12h30
Le Vendredi: de 09h30 à 12h30

→ <https://www.crous-versailles.fr>

Pour les questions sur les bourses et les aides financières:

- Numéro unique pour tous les CROUS: 09 72 59 65 65 (appel non surtaxé)
- Ouverture du lundi au vendredi, de 10h à 17h.
- Pour les demandes individuelles concernant votre DSE (Dossier Social Etudiant), merci de contacter l'assistance via: messervices.etudiant.gouv.fr
- Prise de rendez-vous: <https://mesrdv.lescrous.fr/fr>. Les nouveaux créneaux de RDV sont mis en ligne tous les vendredi à 12h00

b. ASSISTANTE SOCIALE DU CROUS

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un-e des 3 assistant-es sociales du Crous qui sont à votre écoute du lundi au vendredi, sur rendez-vous uniquement.

- Bureau: Tour des Chênes, sur le campus des Chênes, 1ER étage
- Prise de rendez-vous uniquement via la plateforme: <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>

A. VIE ÉTUDIANTE

c. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Vous rencontrez des difficultés matérielles en tant qu'étudiant·e pour poursuivre des études supérieures, vous pouvez demander une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux (BCS). Cette bourse complète l'aide de la famille et ne remplace pas l'obligation alimentaire à la charge des parents.

Il y a plusieurs conditions liées aux études, à l'âge, aux diplômes obtenus, à votre nationalité et à vos ressources. (voir la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12214>)

Pour une première demande de bourse, les étudiant·es doivent être âgé·es de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire.

Les futur·es boursier·es devront impérativement formuler une demande de bourse sur le site internet: <https://mes-services.etudiant.gouv.fr/> chaque année (car celle-ci n'est pas automatique) et remplir le dossier social étudiant (D.S.E). Pour l'année 2025-2026, la saisie des demandes de bourse devait s'effectuer entre le 13 mars et le 31 mai 2025.

En cas de changement important et durable de votre situation (mariage, divorce) ou de celle de votre famille (divorce, décès, chômage, retraite, maladie), votre dossier pourra être étudié même en dehors de ces délais. Contactez alors le service du DSE du Crous de Versailles.

À la fin de la saisie de votre DSE, vous recevrez un mail de confirmation de dépôt de votre demande.

Si votre dossier est incomplet, un mail vous est également envoyé. Vous devrez alors déposer les documents manquants en vous connectant à votre compte.

Vous recevrez une notification conditionnelle d'attribution ou de rejet de bourse, au plus tard au mois de juillet. **La notification conditionnelle d'attribution de bourse doit être fournie à l'école à Nadège Coret (nadege.coret@ensapc.fr) du pôle pédagogique le plus rapidement possible** afin que l'école puisse confirmer auprès du Crous votre inscription dans notre établissement, ce qui enclenche le versement de votre bourse.

Le transfert du dossier social étudiant se fait au moment de la validation de l'inscription à la demande de l'établissement scolaire d'accueil ou de l'intéressé·e au moment de son inscription scolaire.

La bourse est versée en **10 mensualités** et peut sous conditions être versée pendant les vacances d'été. Vous pouvez percevoir la bourse sur critères sociaux pendant **7 années**. Son maintien dépend de la progression dans les études, de l'assiduité aux cours et de la présence aux examens.

Les boursier·es sont exonéré·es du paiement de certains droits universitaires de l'établissement auxquels ils et elles sont rattaché·es, des droits de scolarité ainsi que de la contribution CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) de 105 € pour l'année universitaire 2026-2027.

Les étudiant·es boursier·es doivent fournir lors de leur inscription

A. VIE ÉTUDIANTE

administrative en septembre de l'année en cours, l'attestation d'exonération à la CVEC et la notification conditionnelle de bourses sur critères sociaux.

L'assiduité aux enseignements, la présentation aux évaluations et diplômes nationaux sont obligatoires pour conserver le bénéfice des bourses sur critères sociaux.

Les manquements aux obligations scolaires semestrielles des étudiant-es boursier-es doivent être signalés par la cheffe d'établissement. Les étudiant-es risquent la suspension du versement de leur bourse ainsi que le remboursement des sommes qu'ils-elles ont déjà perçues.

Les bourses sur critères sociaux ne peuvent pas être cumulées avec une autre bourse sur critères sociaux émanant d'un autre ministère.

d. L'AIDE SPÉCIFIQUE ALLOCATION ANNUELLE CULTURE (ASAA-C) GÉRÉE PAR LE CROUS

Cette aide spécifique allocation annuelle Culture est une aide financière personnalisée pour six mois ou pour la durée de l'année universitaire, qui peut être **attribuée à l'étudiant-e rencontrant des difficultés pérennes**. Le coût de cette mesure est financé par le ministère de la Culture. Par convention entre le ministère de la Culture et le CNOUS, la gestion des aides sociales revient aux services des CROUS. L'allocation spécifique annuelle doit permettre de répondre à certaines

situations pérennes qui ne peuvent donner lieu à l'attribution et au versement d'une bourse dans les conditions imposées par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux du ministère de la Culture. Cette aide est versée à raison des crédits alloués annuellement par le ministère de la culture.

Conditions pour obtenir l'ASAA-C:

L'aide spécifique allocation annuelle culture est un dispositif réservé aux étudiant-es relevant d'un établissement du ministère de la Culture. Elle peut leur être attribuée, après un refus de bourse sur critères sociaux, dans les cas suivants:

- L'étudiant-e en situation d'autonomie avérée;
- L'étudiant-e en rupture familiale;
- L'étudiant-e en reprise d'études au-delà de 28 ans;
- L'étudiant-e demeurant seul-e sur le territoire français;
- L'étudiant-e élevé-e par un membre de sa famille sans décision judiciaire.

L'aide spécifique allocation annuelle culture est l'équivalent d'une bourse sur critères sociaux (même échelon). Elle **permet ainsi l'exonération des droits d'inscription dans les écoles éligibles et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)**.

La demande de bourse sur critères sociaux et/ou de l'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAA-C) est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant, par voie électronique, en se connectant au portail

A. VIE ÉTUDIANTE

numérique: www.messervices.etudiant.gouv.fr/

Cette aide est allouée, après examen de la situation, par le service social du CROUS concerné. Toute difficulté particulière non prévue ci-dessus, peut donner lieu au versement d'une aide spécifique annuelle, si la commission sociale le juge légitime.

La demande d'aide d'urgence est examinée par une commission. La demande est présentée de façon anonyme. Si nécessaire, un entretien préalable peut avoir lieu avec un·e assistant·e social·e du Crous. Il permet d'évaluer votre situation globale, au regard notamment de votre parcours universitaire et des difficultés que vous rencontrez. Après examen du dossier, la commission émet un avis d'attribution ou de refus d'attribution d'aide et propose au directeur du Crous un montant.

Le directeur du Crous décide du montant final de l'aide. Si vous souhaitez contester une décision vous concernant, vous pouvez faire un recours gracieux auprès du directeur du Crous.

e. L'AIDE SPÉCIFIQUE PONCTUELLE DU CROUS (ASP)

Vous pouvez demander l'aide spécifique **ponctuelle** si vous avez des difficultés financières ponctuelles. Les étudiant·es concerné·es doivent être inscrit·es en formation initiale auprès d'un établissement; **être âgé·es de moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire en cours.** Cette limite d'âge ne s'applique pas si vous êtes reconnu handicapé par la commission

des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Pour en bénéficier, vous devez être inscrit·e dans l'enseignement supérieur et avoir le statut étudiant·e.

CONDITIONS

POUR OBTENIR ASP :

Contactez le CROUS dont vous dépendez pour effectuer votre demande. (voir contact en haut)

La demande d'aide d'urgence est examinée par une commission. La demande est présentée de façon anonyme. Si nécessaire, un entretien préalable peut avoir lieu avec un·e assistant·e social·e du Crous. Il permet d'évaluer votre situation globale, au regard notamment de votre parcours universitaire et des difficultés que vous rencontrez.

Après examen du dossier, la commission émet un avis d'attribution ou de refus d'attribution d'aide et propose au directeur du Crous un montant. Le directeur du Crous décide du montant final de l'aide.

Si vous souhaitez contester une décision vous concernant, vous pouvez faire un recours gracieux auprès du directeur du Crous.

Le montant maximum de l'aide spécifique est de 3 071 € (soit le montant annuel de l'échelon 2 de la bourse sur critères sociaux). Si plusieurs aides ponctuelles sont accordées au cours de la même année universitaire, leur montant cumulé ne peut pas dépasser 6 142 €. L'aide ponctuelle est versée en une seule fois par le Crous.

A. VIE ÉTUDIANTE

Si votre situation le justifie, le directeur du Crous peut autoriser un versement anticipé de l'aide ponctuelle sans examen du dossier par la commission. Le montant maximal de ce versement est de 500 €.

L'aide d'urgence ponctuelle est cumuleable avec les aides suivantes: bourse sur critères sociaux, aide à la mobilité internationale, aide au mérite.

f. AIDES AU LOGEMENT

La demande de logement est instruite par le Crous. Elle se formule à partir du dossier social étudiant, pour l'année 2026-2027, la saisie des demandes de bourse devait s'effectuer entre le 2 mars 2026 et le 31 mai 2026. Vous trouverez toutes les informations concernant le logement Crous à l'adresse suivante: <https://www.crous-versailles.fr/se-loger/faire-une-demande-de-logement-dans-une-residence-crous/>

- 2 mars 2026: ouverture de la campagne DSE
- 31 mai 2026: date limite pour un traitement prioritaire
- Jusqu'au 31 décembre 2026: dépôt encore possible, mais sans garantie de traitement
- 5 mai → 29 juin 2026: phase de demande de logement CROUS (priorité aux boursier-es)
- Juillet 2026: envoi des notifications conditionnelles de bourse
- Septembre 2026: premier versement (si inscription validée)

Avant même d'avoir obtenu les résultats d'examen ou choisi une future orientation, **il est nécessaire de renouveler la demande de logement chaque année.** Pour cela, rendez-vous sur la plateforme www.messervices.etudiant.gouv.fr/, saisissez votre DSE puis à la rubrique «Gérer son logement», cliquez sur la brique «Cité U» pour procéder à votre demande de renouvellement. Attention, si vous n'effectuez aucune démarche le logement sera réattribué à un-e autre étudiant-e à compter du 1^{er} septembre.

Les attributions sont prononcées par le directeur du Crous en fonction de la situation sociale de l'étudiant-e. Les étudiant-es boursier-es sont prioritaires. Le Crous de Versailles gère 6 résidences universitaires à Cergy-Pontoise.

Le Cnous et les Crous d'Île-de-France ont également créé LokaviZ.fr, une «centrale du logement étudiant en Île-de-France». De nombreuses annonces de location de logement y sont déposés: <http://www.lokaviz.fr/>

Des aides au logement sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales sur des critères sociaux relatifs aux ressources, à la situation familiale et à la nature du logement. (<http://www.caf.fr> - Antenne de la CAF au 2 place de la Pergola, à quelques mètres de l'école).

A. VIE ÉTUDIANTE

g. ÉTUDIANT·ES EN SITUATION DE HANDICAP

DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS

Pour toute demande d'aménagements d'études et/ou d'examens, vous devez contacter le service santé étudiante de CY (**sante@cyu.fr – Tel 01 34 25 60 77**). Un entretien avec un de leurs médecins permettra l'évaluation des aménagements qui vous seront nécessaires afin de suivre vos études dans les meilleures conditions possibles. **Les aménagements doivent être renouvelés tous les ans par le service de santé étudiante.**

Il faudra ensuite transmettre vos aménagements au pôle pédagogique (polepedagogique@ensapc.fr).

LOGEMENT CROUS

Les étudiant·es en situation de handicap ou de maladie grave désirant être logé·es en résidence universitaire dans un logement adapté pour personnes à mobilité réduite, doivent, parallèlement à la constitution du dossier social étudiant, entre avril et mai, télécharger le formulaire sur le site internet du Crous de Versailles, le remplir et le renvoyer par mail en y ajoutant une attestation statut handicapé (RQTH/carte d'invalidité/Attestation allocation adulte enfant handicapé) le plus tôt possible à logement-handicap@crous-versailles.fr.

Les demandes sont ensuite étudiées lors d'une commission début juin qui tient compte de la situation médicale et des données sociales. Les

réponses sont ensuite envoyées aux alentours de la mi-juin.

La commission étudiera en priorité les dossiers des étudiant·es boursier·ères et bénéficiant d'une reconnaissance MDPH.

Les étudiant·es en situation de handicap souhaitant au moment de la campagne du DSE obtenir un logement Crous peuvent désormais s'adresser s'ils le souhaitent à Madame Montyne, responsable du service social au Crous de Versailles, celine.montyne@crous-versailles.fr.

Trouver et financer un logement étudiant adapté:

→ <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/comment-trouver-et-financer-un-logement-etudiant-adapte>

SERVICE D'INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE

L'étudiant·e handicapé·e peut demander la prise en charge de ses frais de transport entre son domicile et son lieu d'études. Pour bénéficier du transport adapté, vous devez:

- Habiter en Île-de-France
- Disposer au préalable d'un dossier médical à jour auprès de votre MDPH
- Vous inscrire chaque année scolaire sur ce site
- Obtenir l'accord d'Île-de-France Mobilités sous réserve d'un avis médical favorable (MDPH)

A. VIE ÉTUDIANTE

Le remboursement se fait sur la base d'un aller/retour par jour de scolarité.

→ <https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/transports-scolaires/transports-scolaires-adaptes>

Interlocuteur-trice:

→ ta95@iledefrance-mobilites.fr

MDPH VAL D'OISE

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) informe et accompagne les personnes handicapées et leur famille, instruit les demandes de droits et de prestations.

Bâtiment H

2 avenue du Parc

95000 CERGY

→ maisonduhandicap@valdoise.fr

→ <https://www.mdph.valdoise.fr/>

AIDES ET PRESTATIONS SOCIALES POUR ÉTUDIER AVEC UN HANDICAP

→ <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/quelles-sont-les-aides-et-prestations-sociales-pour-etudier-avec-un-handicap#les-bourses-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap>

AIDES À LA MOBILITÉ ET AUX TRANSPORTS

[https://www.](https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/quelles-sont-les-aides-la-mobilite-et-aux-transport)

[monparcourshandicap.](https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/quelles-sont-les-aides-la-mobilite-et-aux-transport)

[gouv.fr/etudes-superieures/](https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/quelles-sont-les-aides-la-mobilite-et-aux-transport)

[quelles-sont-les-aides-la-mobilite-et-aux-transport](https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/quelles-sont-les-aides-la-mobilite-et-aux-transport)

5. SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ

Urgences

- 15 SAMU
 - 17 Police
 - 18 Pompiers
 - 112 Numéro d'urgence européen
-

Permanences téléphoniques

- Centre antipoison: 01 40 05 48 48
 - SOS Médecins 95: 01 30 40 12 12
 - SOS Psychiatrie: 01 47 07 24 24
 - SOS Bucco-dentaire (dimanches et jours fériés): 01 42 61 12 00
 - Drogue, alcool, tabac info service: 113
 - Sida Info service: 0 800 840 800
-

Urgences psychiatriques région Île-de-France

Situé dans le centre hospitalier Sainte-Anne

1, rue Cabanis 75014 Paris

01 45 65 81 09

01 45 65 81 10

Urgences Hôpital Novo site de Pontoise

01 30 75 43 66

Hôpital Novo site de Pontoise

6 avenue de l'Île-de-France

95303 Pontoise

01 30 75 40 40

→ www.ch-pontoise.fr

A. VIE ÉTUDIANTE

CENTRES DE SOIN, D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE

Passage Santé-Jeunes

Lieu d'accueil et d'écoute pour les adolescents et les jeunes adultes de 13 à 23 ans. <https://passage95.fr/jeunes/accueil/index.html>

Allée de l'Arcade

Parvis de la Préfecture

95000 Cergy

01 30 17 42 05

→ passage@ght-novo.fr

Dune

Centre de soins en addictologie localisé à Cergy Grand Centre, proposant des consultations sur rendez-vous. <https://centre-dune.fr/>

Immeuble Le Bourgogne – 3^e étage

2 chemin des Bourgognes

95000 Cergy

01 30 73 11 11

→ contact@centre-dune.fr

CSAPA Cergy – Pontoise

Centre de soin en addictologie

<https://addictions-france.org/etablissements/csapa-cergy-pontoise/>

18 boulevard de la Paix

Immeuble Buroplus n°10

95800 Cergy- Pontoise

01 30 30 50 96

Planning Familial

Espace d'écoute, d'information et d'orientation sur: l'avortement, les infections sexuellement transmissibles, la contraception, la santé sexuelle, les violences, les questions LGBTQIA+, la PMA, les relations familiales, amicales et amoureuses... <https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-val-doise-95>

Permanences sur Cergy

Un mercredi sur deux, 14h-16h

Place des Cerclades

Parvis des Trois Fontaines

Rez-de-chaussée de la Tour Bleue

95000 Cergy

Sonner à l'interphone "Planning Familial"

Avec ou sans RDV (prise de rendez-vous par mail): rdvplanning95@gmail.com

OFFRE DE SANTÉ CY

Grâce à votre carte d'étudiant-e, vous avez l'accès gratuit au Service Universitaire et interuniversitaire de santé étudiante (SSE) de CY Paris Cergy Université. Voici le site internet pour plus d'informations: <https://www.cyu.fr/campus/au-quotidien/se-soigner>

Le service de Santé Étudiante (SSE) est doté d'une équipe pluridisciplinaire de médecins, infirmiers, psychologues, addictologue, diététicienne, gynécologue, ostéopathe et sophrologue qui vous accueille sur les différents campus de CY Université.

A. VIE ÉTUDIANTE

La prise de rendez-vous se fait soit:

- Par téléphone: 01.34.25.60.77
- Par mail: sante@cyu.fr

Ou directement dans les points santé:

- Les Chênes: Les Chênes 2: Bâtiment Chênes 2, rez-de-chaussée.
- Saint-Martin: Bâtiment D, niveau 2
- Neuville: Bâtiment A, rez-de-chaussée

Il est possible par l'offre de santé CY de prendre rendez-vous avec un ostéopathe au 01.34.25.60.77

Pour leur permettre de proposer des séances gratuites aux étudiant-es, les ostéopathes demandent une adhésion à leur association avec une participation de 5€ annuelle. Cette adhésion leur permet d'être financés par des mécénats d'entreprise. Les étudiant-es reçoivent un lien d'adhésion envoyé lors de la première consultation avec l'ostéopathe.

DISPOSITIFS NATIONAUX DE PRÉVENTION

Alcooliques Anonymes

09 69 39 40 20

→ <https://alcooliques-anonymes.fr/>

Fil Santé Jeunes

Une équipe de professionnel·les répond aux questions de santé des jeunes entre 12-25 ans, tous les jours, de 9h à 23h. Un numéro d'appel anonyme et gratuit.

0 800 235 236

Chat possible à l'adresse suivante pour les jeunes de 12 à 25 ans

→ <https://www.filsantejeunes.com/tchat-individuel#>

Numéro porté par le mouvement français pour le planning familial (MFPF), est disponible pour répondre à toutes les questions sur la sexualité, la contraception et l'Interruption Volontaire de Grossesse.

0 800 08 11 11 de 9h à 20h, du

lundi au samedi

Appel gratuit et anonyme

Numéro national de prévention du suicide 24h/24 3114

A. VIE ÉTUDIANTE

6. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

L'ENSAPC a depuis 2018 les labels «égalité» et «diversité» pour la mise en œuvre de la promotion de la diversité et de la prévention des discriminations par des mesures précises auprès de ses étudiant-es, de ses enseignant-es, de ses agent-es administratif-ves, de ses publics et de ses prestataires. La double démarche comprend trois axes principaux: la recension et valorisation d'un certain nombre d'actions et d'engagements déjà mis en œuvre par l'ENSAPC, la définition d'objectifs et la déclinaison de ces objectifs en un plan d'actions structuré et formalisé.

À l'intérieur de l'établissement, toute personne qui estime être victime d'une discrimination ou qui est témoin d'une telle situation, peut également saisir une personne de l'établissement en qui elle a confiance.

Les engagements de l'ENSAPC se sont également traduits par l'adoption en juillet 2018 d'une charte éthique pour la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes, figurant en annexe du livret de l'étudiant-e.

QU'EST-CE QUE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ?

a. HARCÈLEMENT SEXUEL

Le Code Pénal définit à l'article 222-33 le harcèlement sexuel comme «le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements

à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

«Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers».

b. HARCÈLEMENT MORAL

Le harcèlement moral se définit comme tout «agissement répété» envers un membre de la communauté (entre étudiant-es; entre étudiant-es et enseignant-es; entre étudiant-es et personnel administratif) ayant «pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel»

c. AGISSEMENT DISCRIMINATOIRE

Ce définit par tout agissement ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant envers une personne.

d. VIOL

Il s'agit de toute atteinte sexuelle commise sans consentement donné volontairement (relations sexuelles, par violence, contrainte, menace ou surprise).

A. VIE ÉTUDIANTE

PSYCHOLOGUE

Une permanence d'une psychologue est mise en place à l'école deux fois par mois au sein de l'école, assurée par l'association La 3^e Rive. Elle est à destination de tout-e usager-e de l'établissement, qu'il ou elle soit étudiant-e, enseignant-e, responsable d'atelier ou agent-e administratif-ve. Les permanences sont communiquées à la rentrée de septembre.

Les rendez-vous se prennent à l'adresse suivante:

→ permensapc@gmail.com

Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment la confidentialité.

Prise de rendez-vous avec un-e psychologue du CROUS en présentiel ou à distance

→ <https://www.crous-versailles.fr/social-et-accompagnement/soutien-et-ecoute/besoin-dune-aide-psychologique-prenez-rdv-avec-un%C2%B7e-psychologue>.

Pour prendre rendez-vous en présentiel:

- appelez le 06 27 86 91 83
- envoyez un mail à rdv.apsytude@gmail.com

Pour prendre rendez-vous à distance: 0800 73 08 15 un numéro d'appel anonyme et gratuit (24h/24 - 7j/7)

Un-e psychologue d'Apsytude assure 1 semaine sur 2, des permanences dans différentes résidences universitaires de l'académie notamment à:

Cergy - Résidence La Croix
les mercredis de 16h à 20h

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE CERGY

12 place des institutions,
95000 Cergy
01 30 38 45 15
mjd-cergy@justice.fr

→ <https://www.cergypontoise.fr/la-maison-de-la-justice-et-du-droit>

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi: 9h00-12h30,
13h30-18h,
Samedi: 9h00-12h00

La maison de la justice et du droit (MJD) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de justice ouvert à tous.

Elle propose des permanences gratuites d'information et des consultations juridiques ouvertes à tous afin que chacun puisse mieux connaître – et faire valoir – ses droits. Elle intervient également dans le domaine de la prévention et du traitement de la petite délinquance en favorisant le règlement amiable des conflits.

En dehors de Cergy, 500 délégués-es du Défenseur des droits accueillent dans plus de 800 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national, en métropole et Outre-mer.

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens.

→ <https://www.defenseurdesdroits.fr/demander-de-laide-au-defenseur-des-droits-146>

A. VIE ÉTUDIANTE

BUREAU DES ÉTUDIANT·E·S (BDE)

Le Bureau des étudiant·es de l'ENSAPC est élu une fois par an. Son rôle principal est de soutenir la vie étudiante de l'école. Avec son statut d'association Loi 1901, le BDE peut représenter un soutien important pour des projets étudiants présentés à des prix, des appels à projets publics, etc. Il dispose d'un budget et gère les accès à la cafétéria. Il est à l'écoute de nombreux projets et événements sont envisageables, notamment grâce au soutien et aux initiatives des étudiant·es.

La cafétéria est un espace de cuisine réservé aux étudiant·es qui se proposent de l'investir. Ils et elles peuvent alors réaliser un repas pour un nombre de personnes de leur choix, à charge et à profit du BDE. C'est l'occasion de regrouper les étudiant·es et de faire découvrir de nouvelles saveurs.

DÉLÉGUÉ·ES ÉTUDIANT·ES

En début d'année, les étudiant·es désignent deux délégué·es étudiant·es pour leur année, qui assurent de manière privilégiée le lien entre les étudiant·es, le corps enseignant et l'administration de l'école.

Les délégué·es peuvent participer aux réunions générales.

RESTAURATION

Les restaurants universitaires gérés par le Crous sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Cergy permettent de déjeuner au tarif social national, fixé à 3,30 euros pour les non-boursier·ères et 1 € pour les boursier·ères et les étudiant·es en situation de précarité.

Pour bénéficier du tarif étudiant, il suffit de présenter votre carte étudiante de l'année en cours lors de votre passage en caisse.

Les menus sont élaborés par des équipes de professionnel·les. Les points de restauration sont consultables sur l'application Crous Mobile et sur le site internet: www.crous-versailles.fr

Restaurants universitaires (CROUS) à Cergy-Pontoise:

- Restaurant Universitaire Le Parc, 5 avenue du parc (à proximité de l'école) (en travaux);
- Cafétéria Les Chênes 1 et 2, 33 boulevard du Port (à proximité de l'école);
- Restaurant et cafétéria de Neuville, Université de Neuville, 5 mail Gay-Lussac, Neuville-sur-Oise;
- Cafétéria Saint Martin, 13 avenue du Général Schmitz, Pontoise

Les horaires d'ouverture ainsi que les menus sont consultables sur l'application Crous Mobile.

Le paiement des repas au restaurant universitaire se fait avec l'application pour téléphone IZLY, au rechargement simple et sécurisé.

Dans l'enceinte de l'école, le BDE (bureau des étudiant·es) de l'ENSAPC

A. VIE ÉTUDIANTE

organise régulièrement la venue de la cuisinière Françoise Koffi, qui propose des repas entre 4 et 5 € pour les plats, et entre 2,5 et 3 € pour les entrées et desserts. Sa venue est annoncée sur le emailing de l'école.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Le Pass Campus, destiné aux étudiant-es des établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise, est un dispositif à 5 € proposé par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en partenariat avec le Centre Information Jeunesse du Val d'Oise permettant d'avoir des réductions auprès de plus de 30 partenaires locaux.

→ <https://www.cyu.fr/campus/au-quotidien/pass-campus>

Il est délivré par le CIJ95 –
Centre Information Jeunesse:

1 place des Arts
95000 Cergy
01 34 41 67 67

→ cij@cij95.asso.fr



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2026-2027

PARTIE





A. FONCTIONNEMENT

RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

L'organisation des études à l'ENSAPC est régie par le décret n°88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la Culture, par les arrêtés du 16 juillet 2013 et du 9 juillet 2021 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École (en annexe). Nous renvoyons à ces derniers pour une présentation exhaustive du fonctionnement du cursus; les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

2. DÉROULEMENT DU CURSUS

a. PREMIER CYCLE ET DEUXIÈME CYCLE

Comme le récapitule le schéma ci-dessous, le cursus en cinq ans est divisé en deux temps: d'une part le premier cycle, qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA, et d'autre part le deuxième cycle, qui s'étend sur les deux dernières années, est composée de quatre semestres et prépare au DNSEP.

Premier cycle						Deuxième cycle			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Semestre									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédits									
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 crédits ECTS						DNSEP grade Master 120 crédits ECTS			

A. FONCTIONNEMENT

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements et propose des initiations techniques plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire. Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'approfondissement du travail personnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme de la phase du premier cycle, le travail engagé depuis la première année trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès aux épreuves du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus. La décision de présentation au diplôme est prise dès le mois de mars ou d'avril.

Au cours de la quatrième année, l'étudiant-e affirme ses processus de recherche et un projet artistique qu'il-elle met en œuvre. Mobilité à l'étranger obligatoire pour un semestre d'études ou pour un stage (cf. le chapitre 4 «Relations internationales et professionnalisation»), expositions etc., sont les conditions propices à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme de la cinquième année, et donc du deuxième cycle qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant-e montre une cohérence artistique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique; son projet témoigne de pratiques engagées dans le projet d'une œuvre significative au regard de l'histoire de l'art et de la création contemporaine.

b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque semestre est subdivisé en trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, arcs, studios, séminaires, lignes de recherche et workshops. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), les cours / arc / studios / séminaires / lignes de recherche sont validés par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'UE1 est dédiée aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique artistique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux plastiques lors des séminaires de suivi. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, la place dédiée à l'UE1 diminue tandis que la place consacrée à l'UE2 croît. Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant-e choisit, avec plus ou moins de latitude, les unités de cours qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime l'ENSAPC depuis ses origines, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant-es qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordinateur-ices, l'autonomie de l'étudiant-e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la pédagogie. Elle est la condition de toute démarche artistique.

A. FONCTIONNEMENT

c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES

En début d'année, l'étudiant·e complète le contrat pédagogique sur lequel il ou elle indique les enseignements qu'il·elle suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il·elle signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur·ices de son année.

Un semestre est acquis lorsque l'étudiant·e a validé les trente crédits nécessaires. L'étudiant·e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces trente crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens.

Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année: pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les soixante crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP.

En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études ou de stage qui est formalisé avant le départ de l'étudiant·e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondant.

d. SÉMINAIRES DE SUIVI

Chaque année du cursus est placée sous la responsabilité d'un·e enseignant·e coordinateur·rice et d'une équipe de coordination. Cet accompagnement est organisé par semaine ou par quinzaine. Chaque équipe de coordination propose en début d'année sa propre organisation adaptée aux enjeux de chaque année. À l'occasion, des personnalités extérieures peuvent être invitées à donner leur point de vue sur les réalisations des étudiant·es. À chaque séance, les étudiant·es présentent leur travail en cours avec argumentation et références afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. Chaque présentation est une mise à l'épreuve critique de la qualité du travail artistique et de la vitalité du projet. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

ARC (ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION)

Animés par un-e ou plusieurs professeur-es, les ARC sont articulés autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer le travail de l'étudiant-e. Les ARC privilégient l'esprit de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

COURS

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts que l'art requiert et met à l'œuvre. L'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres sont nourris par ces cours. Ils favorisent l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Certains cours sont dispensés en anglais. Ils apportent une multiplicité de points de vue, d'éclairages et d'approches de l'art et de l'histoire, ainsi que de contextes culturels et sociaux variés. Ils sont essentiels à la compréhension et au partage du monde contemporain.

LIGNES DE RECHERCHE

Les lignes de recherche, proposées aux étudiant-es de quatrième et cinquième années sont les enseignements consacrés à la recherche en arts, théorique, pratique et expérimentale. Elles prennent la forme de programmes de travail qui mobilisent de façon institutionnelle des partenaires de recherche, sur une durée de plusieurs années. La réflexion engagée dans les lignes

de recherche nourrit également les mémoires des étudiant-es pour le DNSEP. Les travaux et les recherches réalisés par les étudiant-es font l'objet d'une restitution sous des formes plurielles (colloques, éditions d'actes, expositions, productions, etc.).

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Les étudiant-es s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-es de leur choix. Ces entretiens sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

SÉMINAIRES

Comme les cours, les séminaires s'articulent autour d'un thème, d'une problématique, d'un champ d'expérimentation situé pour permettre à la fois d'acquérir des connaissances et de développer des outils critiques. Leur forme dialogique est propice à l'échange entre étudiant-es. Ils peuvent avoir lieu à l'école ou en partenariat avec d'autres institutions culturelles et de recherche, et leur organisation être confiée à des enseignant-es de l'ENSAPC, des doctorant-es, en concertation avec des invité-es extérieur-es. Les étudiant-es sont producteur-ices du savoir et des méthodologies au même titre que les enseignant-es. La production artistique, intellectuelle et l'esprit critique se conjuguent à la pratique collective de la recherche.

B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

STUDIO

Au cœur du studio se trouve la spécificité d'une pratique artistique dans ses composantes techniques et conceptuelles. Tout au long du cursus, les studios accompagnent le choix d'une pratique et permettent d'en orienter l'engagement.

WORKSHOPS

Les workshops sont des temps de production, d'exploration et d'échange intensifs qui portent sur une problématique spécifique et se déroulent sur une courte durée, avec un groupe limité d'étudiant-es. Ils sont animés par un-e ou plusieurs enseignant-es de l'ENSAPC ou par des invité-es extérieur-es qu'ils-elles soient artistes, chercheur-es, écrivain-es etc. Ils ont lieu tout au long de l'année en fonction des propositions pédagogiques. En parallèle des enseignements réguliers de l'ENSAPC, ils nourrissent le travail des étudiant-es en leur permettant de faire un pas de côté vis-à-vis de leur propre pratique, de s'immerger dans un lieu spécifique, de dialoguer avec d'autres enjeux artistiques et théorique.

e. LE MÉMOIRE EN 4^E ANNÉE

Le mémoire de fin d'études, qui concerne l'ensemble des étudiant-es de second cycle de l'ENSAPC, est une des pierres angulaires de la méthodologie de la recherche et de l'autonomie de la réflexion de l'étudiant-e, de ses compétences théoriques et conceptuelles. Informations, documents et analyses rassemblés par l'étudiant-e sont articulés autour de l'objet choisi. Quelle que soit la forme d'écriture adoptée et la clarté de l'exposition, la rigueur de la réflexion compte tout autant que l'articulation entre théorie et formes plastiques.

Dans cette approche d'écriture, impulsée dès les années antérieures dans le cadre des ARC ou séminaires, l'étudiant-e se positionne en auteur-e par son appréhension sensible autant qu'analytique et par l'autonomie de son écriture. En outre, un séminaire destiné aux étudiant-es de troisième année, mené collectivement par plusieurs enseignant-es selon des perspectives variées, introduit aux enjeux méthodologiques du mémoire. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant deux des membres du jury du DNSEP.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. CALENDRIER

OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER		
1	J		1	D		1	M		1	V		1	L	
2	V		2	L		2	M		2	S		2	M	CRPVE
3	S		3	M		3	J		3	D		3	M	
4	D		4	M		4	V		4	L		4	J	
5	L		5	J		5	S		5	M	RÉUNION DÉLÉGUÉ.ES (matin) / RÉUNION PÉDAGOGIQUE (après-midi)	5	V	
6	M		6	V		6	D		6	M		6	S	
7	M		7	S		7	L	CRPVE AAP	7	J		7	D	
8	J		8	D		8	M		8	V		8	L	
9	V		9	L	Rentrée + formation incendie primo	9	M		9	S		9	M	
10	S		10	M	Coordination	10	J		10	D		10	M	CONGÉS
11	D		11	M	FÉRIÉ	11	V		11	L		11	J	
12	L		12	J	Déménagement étudiant.e.s	12	S		12	M		12	V	
13	M		13	V		13	D		13	M		13	S	
14	M		14	S		14	L		14	J		14	D	
15	J		15	D		15	M	RÉUNION GÉNÉRALE	15	V		15	L	
16	V		16	L	Début des cours S1	16	M		16	S		16	M	
17	S		17	M		17	J		17	D		17	M	
18	D		18	M		18	V		18	L		18	J	Présélection équivalence
19	L		19	J		19	S		19	M		19	V	
20	M		20	V		20	D		20	M		20	S	
21	M		21	S		21	L		21	J		21	D	
22	J		22	D		22	M	CONGÉS	22	V		22	L	
23	V		23	L		23	M		23	S		23	M	Soutenance mémoire
24	S		24	M		24	J		24	D		24	M	
25	D		25	M		25	V		25	L		25	J	
26	L		26	J		26	S		26	M	Commission passage 2 ^e cycle 3 ^e année	26	V	
27	M		27	V	Rendu contrat étude Rendu direction mémoire	27	D		27	M		27	S	
28	M		28	S		28	L		28	J		28	D	
29	J	Commission sécurité	29	D		29	M	CONGÉS	29	V				
30	V	Réception bâtiment	30	L		30	M		30	S				
31	S					31	J		31	D				

-  Semaine A
-  Semaine B
-  Week-end / congés / travaux

MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET		
1	L	Début des cours S2	1	J		1	S		1	M		1	J	DNA
2	M		2	V		2	D		2	M		2	V	
3	M		3	S		3	L		3	J		3	S	
4	J		4	D		4	M	Réunion délégué.e.s / CRPVE	4	V		4	D	
5	V		5	L		5	M		5	S		5	L	DNA
6	S		6	M		6	J	FÉRIÉ	6	D		6	M	RÉUNION GÉNÉRALE
7	D		7	M		7	V		7	L		7	M	
8	L		8	J		8	S		8	M		8	J	
9	M		9	V		9	D		9	M		9	V	
10	M		10	S		10	L	Concours d'entrée	10	J		10	S	
11	J		11	D		11	M		11	V	DNSEP	11	D	
12	V		12	L		12	M		12	S		12	L	
13	S		13	M		13	J		13	D		13	M	
14	D		14	M	CONGÉS	14	V		14	L	DNSEP	14	M	
15	L	Diplomabilité 3 et 5	15	J		15	S		15	M		15	J	
16	M		16	V		16	D		16	M		16	V	
17	M		17	S		17	L	FÉRIÉ	17	J		17	S	
18	J		18	D		18	M	Résultats concours	18	V		18	D	
19	V	Rendu mémoire	19	L	Préselection concours d'entrée	19	M		19	S		19	L	
20	S		20	M		20	J		20	D		20	M	
21	D		21	M		21	V		21	L		21	M	
22	L	Commission équivalence	22	J		22	S		22	M	Réunion pédagogique Avis passage 2 ^e cycle 2A	22	J	
23	M		23	V		23	D		23	M		23	V	
24	M		24	S		24	L		24	J		24	S	
25	J		25	D		25	M		25	V		25	D	
26	V		26	L		26	M		26	S		26	L	
27	S		27	M	CRPVE AAP RÉUNION PÉDAGOGIQUE	27	J		27	D		27	M	
28	D		28	M		28	V		28	L	DNA	28	M	
29	L	FÉRIÉ	29	J		29	S		29	M		29	J	
30	M	Résultat commission équivalence	30	V		30	D		30	M		30	V	
31	M					31	L							

ANNÉE

1

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Jean-Luc Jusseau · Luc Lang ·
Laure Limongi · Claudia Triozzi ·
Jean-Luc Verna

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Type	Enseignant-es	S1	S2
2 cours obligatoires pour le groupe A au premier semestre, et 2 cours obligatoires pour le groupe B au deuxième semestre				
Champ de forces	Lang	Cours	4	4
Face à face	Lang	Cours S1: Groupe A S2: Groupe B	4	4
Cours au choix Groupe A: 1 au premier semestre et 2 au deuxième semestre Groupe B: 2 cours au premier semestre et 1 cours au deuxième semestre				
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Collaboration in artistic practices	Cours	Chương-Đài Võ	4	4
Comment travailler avec la parole et/ou L'image de l'Autre?	Cours	Adra	X	4
Cours de langue (Français et langue étrangère)	Cours		X	4
Iconophagies	Cours	Le Neün	4	4
Les écrits d'artistes au cinéma	Cours	Boulbès	4	4
Les héros de la vie moderne	Cours	Le Neün/Merlhiot	4	4
Pictures Generation	Cours	Aubart	4	X
Performance encore!	Cours	Triozzi	4	4
Radical gaze 2/2	Cours	Chabal	4	X
Représenter Madame Bovary	Cours	Aubart	4	4

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Théories et conséquences pratiques 3	Cours	de Lagasnerie	4	4
Séminaire de professionnalisation	Séminaire	NC	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

Nom	Type	Enseignant-es	S1	S2
Studio ateliers obligatoires 2 studios ateliers obligatoires sur l'année				
Atelier sérigraphie _ Formes des luttes	Studio	Lefebvre	4	X
Image et ressemblance	Studio	Genty - Jusseau	4	4
Studio atelier bois	Studio	Garland	4	X
Studio atelier édition	Studio	Catelan	X	4
Studio atelier son	Studio	Charbonnier	4	X
Studio métal/métal express	Studio	Cousinard	4	4
Enseignements au choix 2 au premier semestre, 2 au deuxième semestre				
Arc avec l'artiste Mackenzey Bergile	ARC	Triozi	X	4
Conversation	ARC	Verna	4	4
Drinking paint/interview	ARC	Ciuchta	X	4
Faire avec	ARC	Charbonnel/ Charbonnier	X	4
Langoreye	ARC	Achour/ Charbonnel/Riera	4	X
Les spécialistes	ARC	Guess/Perron	4	4
Poissy TV	ARC	Déjean	4	4
Tongues entangled	ARC	Ciuchta/AI Kahlout	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

AC/DC (Accrochage Collectif/Discussion Collective)	Studio	Achour	4	4
Faire feu de tout bois	Studio	Limongi	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Studio	Manon	4	4
Mises en œuvre dessin-peinture	Studio	Benzaken	4	4
Pratiques algorithmiques: DDD	Studio	Guess	4	X
Studio vidéo: mise en espace	Studio	Jusseau	4	4
Thinking in images	Studio	Charbonnel/Joumard	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

Workshops (pas crédités en première année)				
L'orchestre inharmonique de Nice	Workshop	Guess		
Lieux-passerelles, entours	Workshop	Riera/Garland		
Workshop édition	Workshop	Catelan		

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

UE 3 – Confrontation, exposition

Nom	Type	Enseignant-es	S3	S4
Séminaire de suivi	Équipe de coordination		6	6
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	6

ANNÉE

2

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Marielle Chabal · Christian Genty ·
Vincent Gérard · Véronique Joumard ·
Judith Perron

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Type	Enseignant-es	S3	S4
Cours au choix 3 au premier semestre, 3 au deuxième semestre				
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Collaboration in artistic practices	Cours	Chương-Đài Võ	4	4
Comment travailler avec la parole et/ou L'image de l'Autre?	Cours	Adra	X	4
Cours de langue (Français et langue étrangère)	Cours		X	4
Face à face	Cours	Benzaken/Lang	4	4
Iconophagies	Cours	Le Neün	4	4
Les écrits d'artistes au cinéma	Cours	Boulbès	4	4
Les héros de la vie moderne	Cours	Le Neün/Merlhiot	4	4
Performance encore!	Cours	Triozzi	4	4
Pictures Generation	Cours	Aubart	4	X
Radical gaze 2/2	Cours	Chabal	4	X
Représenter Madame Bovary	Cours	Aubart	4	4
Résonances	Cours	Caron-Darras	4	4
Théories et conséquences pratiques 3	Cours	de Lagasnerie	4	4
Séminaire de professionnalisation	Séminaire	NC	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12
Nom	Type	Enseignant-es	S3	S4
Enseignements au choix - 3 au premier semestre, 3 au deuxième semestre				
Arc avec l'artiste Mackenzy Bergile	ARC	Triozzi	X	4
Conversation	ARC	Verna	4	4
Drinking paint/interview	ARC	Ciuchta	X	4
Faire avec	ARC	Charbonnel/ Charbonnier	X	4
L'image photographique	ARC	Auguste-Dormeuil/ Genty	4	4
Langoreye	ARC	Achour/ Charbonnel/Riera	4	X
Les spécialistes	ARC	Guess/Perron	4	4
Les yeux fermés	ARC	Caron-Darras/ Charbonnel/Riera	4	4
Poissy TV	ARC	Déjean	4	4
Tongues entangled	ARC	Ciuchta/AI Kahlout	4	X
AC/DC (Accrochage Collectif/Discussion Collective)	Studio	Achour	4	4
Espaces d'espaces	Studio	Caron-Darras/ Charbonnier	4	4
Faire feu de tout bois	Studio	Limongi	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty - Jusseau	4	4
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Studio	Manon	4	4
Mises en œuvre dessin-peinture	Studio	Benzaken	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

Pratiques algorithmiques: DDD	Studio	Guess	4	X
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pump up the volume	Studio	Douard	4	4
Studio atelier bois	Studio	Garland	4	X
Studio atelier édition	Studio	Catelan	X	X
Studio atelier édition	Studio	Catelan	X	4
Studio atelier sérigraphie _ Kiosk	Studio	Lefebvre	4	4
Studio atelier son	Studio	Charbonnier	4	X
Studio cinéma	Studio	Gérard	4	4
Studio métal/métal express	Studio	Cousinard	4	4
Studio photo	Studio	Genty	4	4
Studio vidéo: mise en espace	Studio	Jusseau	4	4
Thinking in images	Studio	Charbonnel/ Joumard	4	4
L'orchestre inharmonique de Nice	Workshop	Guess	X	4
Lieux-passerelles, entours	Workshop	Riera/Garland	4	X
Workshop avec Kidows Kim	Workshop	Triozzi	4	X
Workshop édition	Workshop	Catelan	X	4
Workshop Miguel Gutierrez	Workshop	Triozzi	4	X
Workshop col sportcar si trova 2 / Cergy	Workshop	Douard	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

UE 3 – Confrontation, exposition

Nom	Type	Enseignant-es	S3	S4
Séminaire de suivi	Équipe de coordination		6	4
Stage obligatoire			X	2
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	6

ANNÉE

3

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Boris Achour · Charlotte Charbonnel ·
Jagna Ciuchta · Jeff Guess ·
Alejandra Riera

MÉTHODE

Introduction aux étudiant·es du déroulement du travail du cours: séance du premier mardi après la rentrée, avec transmission d'un calendrier de travail.

1^{er} SEMESTRE

Lors de la séance inaugurale de la semaine de rentrée > nous ferons la présentation d'une proposition de définition d'assise et d'élaboration du projet artistique (en cours) de l'étudiant·e pour l'année et le diplôme / à cette occasion, nous réfléchirons avec les étudiant·es aux différents moyens et différentes modalités de sa mise en œuvre, comme suit:

1. ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS DES ÉTUDIANT·ES

État des lieux des pratiques ; des projets (en cours ou en devenir) et de leur élaboration (tant plastique, que matérielle, que critique): dans le temps théorique et réel (> calendrier). En ce sens > définir avec les étudiant·es, les moyens de mise en œuvre possible (mise à plat, élaboration, formulation, présentation, pensée)

2. MISE EN ŒUVRE PRATIQUE

Lors des séances du 1^{er} semestre pendant 20 minutes par étudiant·e a lieu une présentation de leurs travaux (quelqu'en soit l'état); du dessin d'un/du projet: lors d'une présentation dans le cours de coordination, qui implique: une prise de position sur la/les direction/s entreprise/s; une formulation de la pensée de la démarche artistique, comme critique / il s'agira alors d'éprouver le travail dans l'espace; de favoriser l'échange depuis le travail: échange envisagé également comme un exercice pratique, afin de conscientiser de manière effective la démarche du projet artistique à l'œuvre: dialogue, échange et questions seront l'architecture proposée, pour avancer, accompagner, comprendre et asseoir les éléments constitutifs du projet de l'étudiant·e, et in fine du diplôme pédagogique que représente le DNA.

3. CALENDRIER & SCRIPT

Le cours de coordination 3A a lieu tous les mardi en semaine A [5 étudiant·es présentent leurs travaux le matin et 4 l'après-midi. Au premier semestre les 45 étudiant·es auront pu présenter 1 fois et demie leurs travaux et l'avancée de leur projet]. À l'issue de ces séances, l'équipe de coordination rédige un compte-rendu: qu'elle communique aux étudiant·es. [En semaine B: possibilité de RDV individuels sur le travail et le projet, particulièrement son élaboration plastique, comme sa présentation, orale et critique].

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

2° SEMESTRE

1. 1^{re} SÉANCE DE MARS 2027

Séance pendant laquelle nous présenterons le calendrier de l'année et les différentes échéances envisagées (présentations et positionnement des travaux; séances préparatoires du diplôme; rencontres avec des invité-es)

2. À PARTIR DE LA 2^e SÉANCE, CE JUSQU'EN MAI 2027

Les étudiant-es présenteront individuellement: leurs travaux, l'entérinement de leur projet et le dessein général, tant artistique que critique, pour le diplôme.
> ces séances auront une durée de 30' [chaque mardi X9 étudiant-es]

3. LORS DES 4/5 SÉANCES QUI COURENT D'AVRIL À JUIN

Les étudiant-es élaboreront leur projet et en présenteront les différentes avancées (cela pourra passer par la mise en espace stricte, ou encore un projet de type maquette (élaborée), d'un plan de bataille à plat ou projeté (élaboré)...

4. EN DEHORS DES RDV INDIVIDUELS

Les RDV individuels permettront d'asseoir définitivement décisions et choix, 2 journées seront consacrées à une présentation du projet de diplôme pendant le cours par chacun-e des étudiant-es. Cette présentation pourra également être celle d'un choix de travaux pour le diplôme. Cette présentation orale – et potentiellement dans un espace, devra se dérouler dans un temps limité et permettre in fine, pendant un temps dédié: de discuter et de préciser les enjeux du projet de l'étudiant-e.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Type	Enseignant-es	S5	S6
Un cours obligatoire				
Séminaire de méthodologie		Séminaire	4	4
Cours au choix 2 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Collaboration in artistic practices	Cours	Chương-Đài Võ	4	4
Comment travailler avec la parole et/ou L'image de l'Autre?	Cours	Adra	X	4
Cours de langue (Français et langue étrangère)	Cours		X	4
Face à face	Cours	Benzaken/Lang	4	4
Iconophagies	Cours	Le Neün	4	4
La montagne des signes	Cours	Boulbès	4	X
Les écrits d'artistes au cinéma	Cours	Boulbès	4	4
Les héros de la vie moderne	Cours	Le Neün/Merlhiot	4	4
Pictures Generation	Cours	Aubart	4	X
Performance encore!	Cours	Triozzi	4	4
Radical gaze 2/2	Cours	Chabal	4	
Représenter Madame Bovary	Cours	Aubart	4	4
Résonances	Cours	Caron-Darras	4	4
Théories et conséquences pratiques 3	Cours	de Lagasnerie	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Séminaire de professionnalisation	Séminaire	NC	4	4
Valeur d'échange et l'art inconditionnel	Séminaire	Ilchuk	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	8

Nom	Type	Enseignant-es	S5	S6
Enseignements au choix – 3 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Arc avec l'artiste Mackenzy Bergile	ARC	Triozzi	X	4
Conversation	ARC	Verna	4	4
Drinking paint/interview	ARC	Ciuchta	X	4
Faire avec	ARC	Charbonnel/ Charbonnier	X	4
L'image photographique	ARC	Auguste- Dormeuil/ Genty	4	4
Langoreye	ARC	Achour/ Charbonnel/Riera	4	X
Les spécialistes	ARC	Guess/Perron	4	4
Les yeux fermés	ARC	Caron-Darras/ Charbonnel/Riera	4	4
Manières de faire	ARC	Riera	X	4
Poésie visuelle, une approche plastique du texte	ARC	Riera	4	X
Poissy TV	ARC	Déjean	4	4
Tirages photographiques	ARC	Genty/Gérard	4	X
Tongues entangled	ARC	Ciuchta/AI Kahlout	4	X
Trouver le chemin dans chacune des allées qui obliquent	ARC	Aubart/Ciuchta	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

AC/DC (Accrochage Collectif/Discussion Collective)	Studio	Achour	4	4
Espaces d'espaces	Studio	Caron-Darras/ Charbonnier	4	4
Faire feu de tout bois	Studio	Limongi	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty - Jusseau	4	4
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Studio	Manon	4	4
Mises en œuvre dessin-peinture	Studio	Benzaken	4	4
Pratiques algorithmiques: DDD	Studio	Guess	4	X
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pump up the volume	Studio	Douard	4	4
Studio atelier bois	Studio	Garland	4	X
Studio atelier édition	Studio	Catelan	X	4
Studio atelier sérigraphie _ Kiosk	Studio	Lefebvre	4	4
Studio atelier son	Studio	Charbonnier	4	X
Studio cinéma	Studio	Gérard	4	4
Studio métal/métal express	Studio	Cousinard	4	4
Studio photo	Studio	Genty	4	4
Studio vidéo: mise en espace	Studio	Jusseau	4	4
Thinking in images	Studio	Charbonnel/ Joumard	4	4
L'orchestre inharmonique de Nice	Workshop	Guess	X	4
Lieux-passerelles, entours	Workshop	Riera/Garland	4	X
Workshop avec Kidows Kim	Workshop	Triozzi	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

Workshop édition	Workshop	Catelan	X	4
Workshop Miguel Gutierrez	Workshop	Triozzi	4	X
Wrkshp col sportcar si trova 2 / Cergy	Workshop	Douard	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	4

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Type	Enseignant-es	S3	S4
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	6	3
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	3
Diplôme National d'Art			15	

ANNÉE

4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Renaud Auguste-Dormeuil ·
Carole Boulbès · Geoffroy
de Lagasnerie · Gallien Déjean ·
Corinne Le Neün (S2)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Type	Enseignant-es	S7	S8
Cours au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Collaboration in artistic practices	Cours	Chương-Đài Võ	4	4
Comment travailler avec la parole et/ou L'image de l'Autre?	Cours	Adra	X	4
Cours de langue (Français et langue étrangère)	Cours		X	4
Face à face	Cours	Benzaken/Lang	4	4
Les écrits d'artistes au cinéma	Cours	Boulbès	4	4
Performance encore!	Cours	Triozi	4	4
Pictures Generation	Cours	Aubart	4	X
Radical gaze 2/2	Cours	Chabal	4	X
Représenter Madame Bovary	Cours	Aubart	4	4
Résonances	Cours	Caron-Darras	4	4
Théories et conséquences pratiques 3	Cours	de Lagasnerie	4	4
Séminaire de professionnalisation	Séminaire	NC	4	4
Valeur d'échange et l'art inconditionnel	Séminaire	Ilchuk	X	4
Ligne de recherche au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Iconophagies	L de R	Le Neün	4	4
Fabriques de l'écriture	L de R	Limongi	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

La montagne des signes	L de R	Boulbès	4	X
Les héros de la vie moderne	L de R	Le Neün/Merlhiot	4	4
Partages, passages & panacées	L de R	Limongi	4	X
Poésie visuelle, une approche plastique du texte	L de R	Riera	4	X
Trouver le chemin dans chacune des allées qui obliquent	L de R	Aubart/Ciuchta	4	4
Mémoire				
Méthodologie du mémoire	Equipe de coordination		3	3
Suivi du mémoire	Directeur-trice du mémoire		5	5
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Nom	Type	Enseignant-es	S7	S8
Deux enseignements au choix 2 au premier semestre, 2 au deuxième semestre				
Arc avec l'artiste Mackenzy Bergile	ARC	Triozzi	X	4
Conversation	ARC	Verna	4	4
Drinking paint/interview	ARC	Ciuchta		4
L'image photographique	ARC	Auguste-Dormeuil/ Genty	4	4
Langoreye	ARC	Achour/ Charbonnel/Riera	4	X
Les spécialistes	ARC	Guess/Perron	4	4
Les yeux fermés	ARC	Caron-Darras/ Charbonnel/Riera	4	4
Manières de faire	ARC	Riera	X	4
Poissy TV	ARC	Déjean	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

Tirages photographiques	ARC	Genty/Gérard	4	X
Tongues entangled	ARC	Ciushta/AI Kahlout	4	X
AC/DC (Accrochage Collectif/Discussion Collective)	Studio	Achour	4	4
Espaces d'espaces	Studio	Caron-Darras/Charbonnier	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty - Jusseau	4	4
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Studio	Manon	4	4
Mises en œuvre dessin-peinture	Studio	Benzaken	4	4
Pratiques algorithmiques: DDD	Studio	Guess	4	X
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pump up the volume	Studio	Douard	4	4
Studio atelier bois	Studio	Garland	4	X
Studio atelier édition	Studio	Catelan	X	4
Studio atelier sérigraphie _ Kiosk	Studio	Lefebvre	4	4
Studio atelier son	Studio	Charbonnier	4	X
Studio cinéma	Studio	Gérard	4	4
Studio métal/métal express	Studio	Cousinard	4	4
Studio photo	Studio	Genty	4	4
Studio vidéo: mise en espace	Studio	Jusseau	4	4
Thinking in images	Studio	Charbonnel/Joumard	4	4
L'orchestre inharmonique de Nice	Workshop	Guess	X	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

Lieux-passerelles, entours	Workshop	Riera/Garland	4	X
Workshop avec Kidows Kim	Workshop	Triozzi	4	X
Workshop édition	Workshop	Catelan	X	4
Workshop Miguel Gutierrez	Workshop	Triozzi	4	X
Wrkshp col sportcar si trova 2 / Cergy	Workshop	Douard	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	8

UE 3 – Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-es	S7	S8
Séminaire de suivi	Équipe de coordination	6	6
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		6	6

Mobilité internationale	Enseignant-es	S7 ou	S8
Stage à l'étranger (4 mois)	Équipe de coordination	22	22
Séjour international dans une école ou une université	Établissement d'accueil	22	22
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		22	22

ANNÉE

5

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Carla Adra · François Aubart ·
Florent Caron Darras · David Douard

L'année débute par deux séances durant lesquelles chaque étudiant·e présente de manière synthétique et rapide (10 mn maximum) ses axes de recherches, passés et éventuellement à venir. Il est suggéré que cette présentation soit accompagnée d'images des travaux réalisés (ou vidéos, sons, etc) mais elle peut tout à fait se dérouler strictement oralement, si l'étudiant·e le juge pertinent. Ces séances introductives ont pour objectif de faire découvrir l'ensemble des pratiques à l'équipe enseignante, ainsi qu'aux étudiant·es eux-mêmes mais également d'être un petit exercice de synthèse sur sa pratique et un entraînement à une prise de parole en public.

Puis, durant l'année, plusieurs types de formats se succèdent et se répètent.

PRÉSENTATIONS-ÉCHANGES

- Format: Accrochages individuels (ou propositions collectives) + discussions collectives. Des étudiant·es, préalablement inscrit·es sur un Google Sheet (géré par les enseignant·es), ont, la veille, installé leurs travaux et en font une présentation aux enseignant·es et aux autres étudiant·es. Des échanges collectifs (constitués d'analyses,

de commentaires, de critiques, de références ...) suivent la présentation et sont modérés par les enseignant·es qui s'efforcent de motiver et d'alimenter les prises de paroles.

- Une attention particulière sera portée à l'accrochage des travaux.
- Durée: 45 mn avec chaque étudiant·e
- Fréquence: 2 journées par semestre.

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

- Format: Les étudiant·es peuvent s'inscrire pour rencontrer un·e enseignant·e de la coordination de façon individuelle et discuter de travaux en cours, de problématiques du moment ou de tout autre sujet qui les mobilise.
- Durée: au choix des enseignant·es
- Fréquence: 2 journées par semestre.

Plusieurs journées du premier semestre seront consacrées à travailler avec les étudiant·es à la présentation des mémoires.

Le second semestre sera plus particulièrement axé vers la préparation du DNSEP avec une priorité donnée aux formats Classico et Rendez-vous individuels. Un diplôme blanc avec des intervenants extérieurs sera organisé.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Type	Enseignant-es	S9	S10
2 cours au choix				
Become the media	Cours	Déjean	4	X
Champs de force	Cours	Lang	4	X
Collaboration in artistic practices	Cours	Chương-Đài Võ	4	X
Face à face	Cours	Benzaken/Lang	4	X
Les écrits d'artistes au cinéma	Cours	Boulbès	4	X
Performance encore!	Cours	Triozi	4	X
Pictures Generation	Cours	Aubart	4	X
Radical gaze 2/2	Cours	Chabal	4	X
Représenter Madame Bovary	Cours	Aubart	4	X
Résonances	Cours	Caron-Darras	4	X
Théories et conséquences pratiques 3	Cours	de Lagasnerie	4	X
Séminaire de professionnalisation	Séminaire	NC	4	X
1 ligne de recherche au choix				
Iconophagies	L de R	Le Neün	4	X
Fabriques de l'écriture	L de R	Limongi	4	X
La montagne des signes	L de R	Boulbès	4	X
Les héros de la vie moderne	L de R	Le Neün/Merlhiot	4	X
Partages, passages & panacées	L de R	Limongi	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Poésie visuelle, une approche plastique du texte	L de R	Riera	4	X
Trouver le chemin dans chacune des allées qui obliquent	L de R	Aubart/Ciuchta	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	X

Nom	Type	Enseignant-es	S9	S10
2 enseignements au choix				
Conversation	ARC	Verna	4	X
L'image photographique	ARC	Auguste-Dormeuil/ Genty	4	X
Langoreye	ARC	Achour/ Charbonnel/Riera	4	X
Les spécialistes	ARC	Guess/Perron	4	X
Poissy TV	ARC	Déjean	4	X
Tirages photographiques	ARC	Genty/Gérard	4	X
Tongues entangled	ARC	Ciuchta/Al Kahlout	4	X
AC/DC (Accrochage Collectif/Discussion Collective)	Studio	Achour	4	X
Espaces d'espaces	Studio	Caron-Darras/ Charbonnier	4	X
Image et ressemblance	Studio	Genty - Jusseau	4	X
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	X
Laboratoire des écritures poétiques	Studio	Manon	4	X
Mises en œuvre dessin-peinture	Studio	Benzaken	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

Pratiques algorithmiques: suivi de projets	Studio	Guess	4	X
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	X
Pump up the volume	Studio	Douard	4	X
Studio atelier bois	Studio	Garland	4	X
Studio atelier sérigraphie _ Kiosk	Studio	Lefebvre	4	X
Studio atelier son	Studio	Charbonnier	4	X
Studio cinéma	Studio	Gérard	4	X
Studio métal/métal express	Studio	Cousinard	4	X
Studio photo	Studio	Genty	4	X
Studio vidéo: mise en espace	Studio	Jusseau	4	X
Thinking in images	Studio	Charbonnel/ Joumard	4	X
Lieux-passerelles, entours	Workshop	Riera/Garland	4	X
Pratiques algorithmiques: DDD	Workshop	Guess	4	X
Workshop avec Kidows Kim	Workshop	Triozi	4	X
Workshop Miguel Gutierrez	Workshop	Triozi	4	X
Wrkshp col sportcar si trova 2 / Cergy	Workshop	Douard	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS
5. CINQUIÈME ANNÉE

UE 3 – Confrontation, exposition

Nom	Enseignant·es	Type	S9	S10
Séminaire de suivi	Équipe de coordination		10	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			10	X
Soutenance mémoire			X	5
Soutenance DNSEP			X	25



• PRÉSENTATION • DES ENSEIGNEMENTS





● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS
● ARC

ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION



ARC AVEC L'ARTISTE MACKENZY BERGILE

Enseignant responsable: Claudia Triozzi

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 2 SEMAINE A OU B

Jour(s): Les dates seront transmises à la rentrée scolaire.

Lieu(x)

ENSAPC et Points Communs Théâtre 95

Contenu

Cette rencontre-atelier propose une approche sensible de l'univers artistique de Mackenzy Bergile. À travers des temps d'échange, de réflexion et d'expérimentation corporelle, les participants sont invités à découvrir sa démarche créative, fondée sur le dialogue entre la danse, la musique, la mémoire et l'identité. Cette rencontre offre un espace de partage et de découverte permettant d'appréhender les différentes dimensions de son travail artistique.

Méthode

Etre engagé dans une pratique performative, participer à une œuvre qui existe principalement à travers l'action, le geste, la présence du corps.

Mackenzy Bergile est un artiste interdisciplinaire franco-haïtien – chorégraphe, pianiste, poète et chercheur – dont la pratique interroge les enjeux de mémoire, de domination et de transmission à travers le corps et le geste.

Formé à la fois à la danse traditionnelle haïtienne, aux danses afro-américaines et contemporaines, à la musique classique et aux arts visuels, il développe une œuvre située à la croisée de la performance, de la recherche théorique et de la critique postcoloniale.

CONVERSATION

Enseignant responsable: Jean-Luc Verna

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

- Semestre 1 et 2
- Semaine A et B
- Jour(s): Mercredi

Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC et ailleurs

Contenu

Conversation est un rendez-vous particulier où je serais là pour échanger avec vous, vous écouter, vous conseiller voire vous rassurer sur votre pratique, du dessin en priorité mais aussi étant donné la pluralité de mes propres pratiques artistiques: la représentation en générale, la performance, l'incarnation, le placement de la voix, l'éloquence, la corporalité.

Méthode

Un rendez-vous définit une relation de suivi

Évaluation

Présence, implication, intensité

DRINKING PAINT / INTERVIEW

Enseignante responsable: Jagna CIUCHTA

Invitées: 2 artistes invitéxs à confirmer

ANNÉES 1 À 5

Séances en français, des notions d'anglais sont bienvenues

Ouvert à 12 étudiantxs

Calendrier

SEMESTRE 2 SEMAINE B

- Jour: lundi
- Horaires: 10h-13h
- Les horaires et dates peuvent être modifiés en fonction du développement du projet collectif.
- Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC et ailleurs, Paris, Île-de-France

Contenu

DRINKING PAINT explore différentes pratiques de la peinture et de l'installation et s'intéresse à la porosité entre ces médiums. Les interviews d'artistes historiques et contemporainxs constituent le fil conducteur de l'ARC. Il s'agit des entretiens vus dans des films documentaires, entendus dans des podcasts, lus dans la presse ou des catalogues; les conversations entre artistes étant la configuration privilégiée. Ces entretiens, sources de savoirs singuliers, où les artistes partagent leurs idées, expériences, techniques et méthodes, seront pour les étudiantxs des points de départ pour leur projets personnels. L'ARC sera terminé par une forme de restitution, œuvre ou exposition définie collectivement.

L'ensemble des questions abordées dans cet ARC est envisagé dans une perspective féministe queer et intersectionnelle.

Méthode

Recherche, lectures, séances d'écoute et de visionnage, visites d'expositions, rencontres d'artistes, discussions. Travail individuel et / ou collectif. Présentations individuelles et / ou collectives. Réflexion et choix collectif de la forme et du lieu de restitution de l'ARC. Évolution progressive vers la restitution, exposition.

Évaluation

motivation – engagement – participation active

Les étudiantxs s'engagent à participer activement dans toutes les étapes de cet ARC: recherche et présentations, discussion en groupe, travail personnel en atelier, réflexion collective, restitution. Leur présence tout au long de l'année est indispensable.

FAIRE AVEC

Sur une proposition de: Léon Biasiolo et Louise Pereira Guerra

Enseignant-e-s responsables: Charlotte Charbonnel, Nicolas Charbonnier

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 10 étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus: 2^e semestre

Calendrier

Cycle de 3 ans 2026-2029

SEMESTRE 2

- 6 journées, 1 séance/mois de janvier à juin
- Le jeudi de 10h à 17h (dates à déterminer)
- Engagement annuel obligatoire.

INSCRIPTIONS: par mail lettre de motivation.

Lieu(x)

ENSAPC x PEYRIGNE

Contenu

"Faire avec"

faire avec un territoire;
faire avec des contraintes;
faire avec des personnes qui ne viennent pas du monde de l'art;
faire avec des moyens limités.

Cet atelier de recherche et de création propose d'interroger les relations entre pratiques artistiques, dynamiques collectives et territoires, à partir de l'expérience développée par l'association La Peyrigne dans un contexte rural.

Le cours s'appuie sur une réflexion pratique et théorique autour des formes alternatives d'organisation artistique: comment créer des espaces de production en dehors des cadres institutionnels habituels? Comment construire une dynamique collective durable? Comment une pratique

artistique peut-elle dialoguer avec un paysage social, historique et environnemental spécifique?

À travers des échanges, enquêtes, rencontres et expérimentations, les étudiant-es seront amené-es à questionner leur propre rapport au territoire et à contextualiser leur pratique.

Le travail de l'atelier sera nourri par la rencontre de différents modèles collectifs et structures existantes (associations artistiques, coopératives agricoles, groupes militants, lieux auto-gérés, etc.), ainsi que par l'intervention de professionnel·les invité·es venant confronter, accompagner et enrichir les réflexions du groupe.

Une attention particulière sera accordée à la parole, au témoignage et à l'expérience vécue comme matériaux de recherche. Des formes de restitution collectives pourront émerger au fil du semestre, notamment à travers des outils radiophoniques ou des dispositifs d'archivage des discussions et des processus.

Méthode

L'atelier abordera notamment:

- les méthodologies du travail collectif;
- les formes alternatives de coopération et d'organisation;
- la relation entre création artistique et contexte territorial;
- les enjeux liés à la production de projets hors des centres urbains;
- les outils de transmission, d'archivage et de médiation;

- les questions de budget, de logistique, de professionnalisation et d'adaptation à un contexte donné.

Cet atelier de recherche et création vise à se déployer sur trois années complètes de travail, permettant ainsi le développement d'un travail de recherche approfondi, transmis et poursuivi chaque année. L'aboutissement prendra une forme finale selon les archives et la forme des productions réalisées.

En débutant au second semestre de l'année scolaire 2026-2027, soit dès janvier 2027, l'ARC laisse le temps à l'ensemble de l'École de s'installer dans ses nouveaux locaux. Ce sera aussi un temps saisi pour pousser la préparation du cours selon la nouvelle énergie créée par le nouveau bâtiment en travaillant par exemple la structure interne du cours, les espaces dans lesquels il se tiendra.

Ce premier semestre de travail visera à préparer collectivement certains fonctionnements de l'ARC avec les étudiant.es, afin d'optimiser et d'engager un investissement de leur part en les intégrant à nos choix afin de mettre en place un fonctionnement sur mesure qui ne rendra le cours que plus vivant et confortable sur le long terme.

Évaluation

Motivation et assiduité (présence indispensable à toutes les séances), participation à la restitution.

Bibliographie

- Nina Ferrer Gleize, *L'agriculture comme écriture* (2023)
- Salomé Botella, *Pas si tant* (2026)
- Gilles Clément, *Manifeste du tier paysage* (2003)
- Marie Preston, *Inventer l'école, penser la co-création* (2021)
- Anna Colin, *Espaces pédagogiques alternatifs - De l'utopie à l'institutionnalisation*, (2025)

Site de La Peyrigne

- <https://lapeyrigne.club1.fr/home>

L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Enseignants responsables: Renaud Auguste-Dormeuil et Christian Genty

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 30 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- 1x / mois. Les dates exactes seront communiquées à la rentrée.
- Jeudi, 9h-18h
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Approfondissement de la recherche personnelle des étudiant-es sur le volet de la production photographique, développement de leur originalité et de leur autonomie en regard d'un corpus visuel existant.

Méthode

Confrontation avec des personnalités du milieu de la photographie.

Évaluation

Participation et engagement dans l'arc, présentation des étapes de la réalisation, justification des choix plastiques, qualité de la démarche et de la réalisation.

LANGOREYE

Enseignant responsable: Boris Achour, Charlotte Charbonnel, Alejandra Riera

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre
Ouvr  t   : 20 personnes

Calendrier

SEMESTRE 1 SEMAINE B

- Jour(s): Un lundi sur deux
- Horaires: de 14    17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Une grande part de la connaissance que nous avons de nombreuses   uvres d'art, de films ou de livres provient souvent de r  cits ou de descriptions qu'on nous en (a) fait. Ces images mentales et leur transmission sont au coeur de LANGOREYE:

Comment est-ce qu'une   uvre se raconte quand elle n'est pas physiquement pr  sente, quand elle n'est pas montr  e, quand elle n'existe plus mat  riellement pour diverses raisons mais qu'elle reste dans les m  moires, ou bien quand elle a d  lib  r  ment   t  e con  ue pour   tre dite et non pas montr  e?

Comment une   uvre peut-elle se propager, se transmettre, comme une rumeur, un conte, une l  gende, un souvenir, sans avoir d'existence mat  rielle? LANGOREYE s'int  resse donc aux formes que l'on raconte plut  t qu'on ne les montre, aux *histoires de l'art*, et    leur diffusion.

M  thode

L'ARC se d  roule toutes les deux semaines durant le Semestre 1, avec une restitution publique en fin de S1 ou tout d  but de S2.

Il s'agira pour les   tudiant-es participant    l'ARC:

- 1 De produire une   uvre r  pondant aux crit  res   nonc  s ci-dessus: cr  er non pas de la po  sie sonore, une performance orale mais une   uvre sans existence visuelle, une   uvre n'existant que sous la forme de son r  cit.
- 2 De r  fl  chir    et proposer une forme de pr  sentation/diffusion ad  quate de cette   uvre.

Il sera donc question d'  conomie (de moyens), de narration, d'immat  rialit  , de (moyens de) transmission, d'adresse et de relation    l'autre.

Plusieurs possibilit  s de restitutions publiques sont envisag  es:

- B  tonsalon (confirm  )
- Ygrec (   confirmer)
- DUUU Radio (   confirmer)

  valuation

Motivation, participation et assiduit  

LES SPÉCIALISTES

Enseignant-e(s) responsable(s): Jeff Guess et Judith Perron

Invité-e-s: Lucile Drouet / en cours

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: oui

Calendrier

En fonction du calendrier pédagogique et de la semaine de workshop

SEMESTRE 1:

Workshop d'une semaine en partenariat avec l'Arc *Les yeux fermés*

SEMESTRE 2:

À partir de début mars

Jour(s): Mercredi semaine A et B

Horaires: 10h -17h mais ce rdv dépend des disponibilités de nos intervenants
Engagement annuel.

Lieu(x)

ENSAPC + dans diverses structures à Paris et aux alentours

Contenu

«Quand il s'agit de leur spécialité, les spécialistes, on ne peut plus les retenir.»
Antoine de Saint-Exupéry, *Pilote de guerre*, XXIII, 1942.

Vous avez un savoir-faire dont vous êtes expert.es en dehors du milieu de l'art. Passionné.es, vous possédez des skills qui permettraient de vous qualifier de spécialiste d'une pratique secrète. Cet Arc est pour vous!

Méthode

SEMESTRE 1

En collaboration avec l'arc Les Yeux fermés

L'ARC s'intéressera au premier semestre à l'écriture du tissage et à la matière à tisser avec l'intervention de la spécialiste Lucile Drouet, tisserande qui proposera une immersion sur une semaine de workshop pour réaliser un métier à tisser. Elle propose de nous transmettre «la technique sur métier à bras à cadres». Cette technique permet à chaque personne de s'approprier la technique du tissage, de la transposer dans la fabrication d'un outil et de la faire évoluer selon les pratiques qui seront les vôtres.

SEMESTRE 2

Nous vous proposons d'aller à la rencontre des spécialistes de métiers hors du commun sur leurs lieux de travail. Nous dialoguerons avec des personnes qui ont imaginé des gestes, développé des compétences et élaboré des méthodes de travail pour construire des champs d'expériences nouvelles. En découvrant l'enthousiasme de nos invité.es, la précision et l'inventivité de leurs outils, et l'ouverture que nous offrent ces nouveaux savoirs, on espère trouver une perméabilité avec le champ de l'art qui nous permettrait de repenser nos propres manières de faire.

Certaines de ces rencontres seront organisées par nous, d'autres seront

proposées après discussion avec vous. Ces rencontres seront accompagnées d'une réflexion commune autour de vos expertises et de l'invention de modes de transmission en phase avec votre spécialisation.

Il y aura une réflexion collective sur la manière de restituer et de documenter chacune de ces rencontres et expériences.

Évaluation

Participation active

LES YEUX FERMÉS

Enseignant-e-s responsables:

Florent Caron Darras, Charlotte Charbonnel, Alejandra Riera

ANNÉES 2 À 4

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- 1 Semaine de workshop début janvier + 3 dates à déterminer
- En S1: 20 nov., S2: 2 dates à caler.
- Engagement annuel obligatoire.
- INSCRIPTIONS: par mail lettre de motivation.

Lieu(x)

ENSAPC et espace à l'extérieur (à préciser).

Contenu

Trop habitué-es à voir en même temps que l'on entend, et si nous fermions les yeux pour porter une attention nouvelle au monde? Et si nous fermions les yeux pour porter attention aux autres sens?

Dans les concepts d'écologie de l'écoute, c'est peut-être l'immatérialité et l'invisibilité de l'onde sonore qui prévaut sur ses propriétés. Le son renseigne autrement que la vue sur l'environnement, en nous faisant accéder au hors-champ, à ce qui est au plus loin de nous, autant qu'en nous renseignant profondément sur ce qui nous est proche.

Que serait l'équivalent de l'écoute profonde pour les sens du toucher, du goût et de l'odorat?

Après le son et l'odorat, l'édition 2027 sera plus particulièrement orientée vers le sens du toucher. L'ARC s'intéressera à l'écriture du tissage et la matière à tisser avec l'intervention de Lucile Drouet, tisserande qui proposera un workshop pour réaliser un métier à tisser.

Méthode

Cet ARC sera une invitation à engager ou poursuivre des expérimentations pour goûter, toucher, sentir et écouter l'art. Une immersion proposée sur une semaine de workshop et trois autres dates, avec l'intervention d'un-e spécialiste. Restitution collective à la troisième séance.

Évaluation

Motivation et assiduité (présence indispensable au workshop et aux 3 séances), participation à la restitution.

Bibliographie

- ALBERS Anni, *Du tissage*, Ida Souldard, 2021
- INGOLD Tim, *Une Brève Histoire des lignes*, Zones Sensibles Editions, 2011
- BARRÉ Sandra, *L'Odeur de l'art, un panorama de l'art olfactif*, Éditions de la Lettre Volée, 2021.
- CHAMPION, Caroline, *Hors d'œuvre. Essai sur les relations entre arts et cuisine*, Menu Fretin, 2010.
- DEWEY John, *L'Art comme expérience*, Folio, 2010 (1934).

- JAQUET Chantal & al., *L'Art olfactif contemporain*, Classiques Garnier, 2015
- OLIVEROS Pauline, *Deep Listening, a composer's sound practice*, iUniverse, 2005.
- PENONE Giuseppe, *L'image du toucher*, FRAC Picardie, 1994.
- SZENDY Peter, *Écoute, une histoire de nos oreilles*, Les Éditions de minuit, 2001.
- MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945.
- CLASSEN Constance, *The Deepest Sense: A Cultural History of Touch*, University of Illinois Press, 2012.

MANIÈRES DE FAIRE, FORMES D'ÉNONCIATIONS

Enseignant-e-s responsables: Alejandra Riera

Nicolas Feodoroff, critique et programmateur de cinéma

Partenaires: CNAP (collection filmique).

ANNÉE 3 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: oui

Ouvert à: max. 12 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 2

Jour(s): 2 jours + Une soirée de projections.

Dates: (à caler en mars)

Horaires: 10h-18h

Pour s'inscrire: lignes de motivation avec une problématique qui vous questionne à partir d'un film de votre choix. Engagement indispensable sur les 3 séances.

Lieu(x)

ENSAPC et une restitution publique avec une programmation des films conçue et présentée par les étudiant-e-s

Contenu

Après une première étape dont la recherche sur les formes d'énonciation a mené à une présentation publique en juin 2026 au BAL —espace d'exposition dédiée à L'image-mouvement—, *Manières de faire* poursuit sa ligne de recherche dans le langage filmique. La proposition consistera cette année à penser et construire ensemble une programmation à partir d'œuvres existantes, où se mettent en œuvre et en jeu implicitement le souci de l'adresse, de la réception, et à élaborer ensemble des outils critiques pour la partager lors d'une restitution publique et de débat.

L'énonciation sera interrogée et mise en valeur comme dispositif, responsable de son propre espace, dans la diversité d'images-mouvement.

Comment penser de manière approfondie la relation qui rend «actrice» la personne qui reçoit l'énoncé? Quelles formes d'énoncés sont pertinentes ou nous aident dans des situations d'urgence où communiquer avec l'autre est une nécessité? Quelle éthique engage cette adresse?

Méthode

L'objectif de ces journées est de visionner des films et de réfléchir ensemble à comment organiser une programmation d'objets filmiques qui se donne à penser comme un outil de recherche à partager.

Les questions du point de vue et du point d'écoute seront attentivement scrutées: qui parle, au sens large, (la parole étant de fait un mode d'expression parmi d'autres), de qui on parle ou à la place de qui, à qui laisse-t-on la parole et sous quelles conditions? Comment arrive-t-on à faire de la place pour que d'autres prennent la parole sans que celle-ci leur soit donnée? Les films choisis peuvent concerner des instances humaines, non-humaines, ce qui ouvre à d'autres «perspectives» et nécessite de mener une forme de décentrement. Grâce à la collaboration

mise en place avec le Cnap, Centre national d'arts plastiques, les étudiant-es pourront consulter la richesse de ses collections «Image en mouvement» (accessible en ligne, constitué d'œuvre d'art vidéos, de films d'artistes, de films expérimentaux, d'essais documentaire...), corpus qui va nourrir les recherches et donnera lieu à un programme de films curaté, accompagné d'un appareil critique. Il s'agira d'envisager la programmation d'œuvres filmiques autrement qu'en catégorie de contenu, de thème et de durée, et d'en faire apparaître les connexions multiples qui activent les œuvres autrement.

Évaluation

présence et implication dans l'analyse et mise en perspective d'une œuvre.

Bibliographie

Nous allons constituer ensemble le choix des films à penser-voir.

Films de la collection Cnap

Films (hors Cnap):

- ASHADU, Karimah, *Muscles*, (22', 2025).
- ALJAFARI, Kamal, *A Fidai film*, (78', 2024).
- AKERMAN, Chantal, *Je, tu, il, elle*, (90', 1986).
- BOUDRY, Pauline, LORENZ, Renate, *Silent*, (7', 2016).
- GALIBERT-LAÎNÉ, Lého, *Forensickness*, (40', 2020).
- MICHEL, Ariane, *Les hommes*, (95', 2006).
- WATKINS, Peter, *The Journey (Le voyage)*, Doriane Films, (14'30, 1987).
- Ouvrages:
- ANZALDUA, Gloria, *Terres frontalières. La nouvelle mestiza*, trad., Paris, Éd. Cambourakis, 2022.

- BACQUÉ, Bertrand, NEYRAT, Cyril, SCHULMANN Clara, TERRIER HERMANN Véronique, *Jeux sérieux: Cinéma et art contemporain transforment l'essai*, MAMCO/HEAD, Genève, 2015.
- BELLOUR, Raymond, *La querelle des dispositifs*, Paris, POL, 2012.
- BLÜMLINGER, Christa, *Cinéma de seconde main: esthétique du emploi dans l'art du film et des nouveaux médias*, Paris, Klincksieck, 2013.
- BULLOT, Erik, (dir.), *Du film performatif*, Paris, it: éditions, 2018.
- CAEYMAEX, Florence, DESPRET, Vinciane, PIERON, Julien, éd., *Habiter le trouble avec Donna Haraway*, trad., Bellevaux, Éditions Dehors, 2019.
- CASSAGNAU, Pascale, *Un pays supplémentaire: la création contemporaine dans l'Architecture des médias*, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 2010.
- COPELAND, Mathieu (dir.), *L'exposition d'un film*, Genève, HEAD / Dijon, Presses du réel, 2015.
- DELIGNY, Fernand, *L'arachnéen et autres textes*, L'arachnéen, Paris, 2008.
- DOLAR, Mladen, *Une voix et rien d'autre*, trad., Marseille, éditions NOUS, 2012
- DRYANSKY, Larisa, SOMAINI, Antonio, VENTURI, Riccardo dir., *Repenser le médium. Art contemporain et cinéma*, Dijon/ Paris, Les presses du réel/INHA, 2022.
- LAVIN, Mathias, *Puissances de la parole. À l'écoute des films*, Paris, Mimésis, 2021.

- LORDE, Audre, *Sœur Étrangère. Essais et propos d'Audre Lorde. Sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme...*, trad., Genève, Éditions Mamamélis, 2003.
- MINH-HA, Trinh T., *Femme, indigène, autre*, Montreuil, Éditions B42, 2022.
- STEYERL, Hito, *Formations en mouvement. Textes choisis*, Paris, éditions du centre Pompidou, 2021.

POISSY TV

Enseignant responsable: Gallien Déjean

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s maximum

Pour toute demande d'inscription, merci de d'envoyer une lettre de candidature par mail (gallien.dejean@ensapc.fr) expliquant vos motivations. Les étudiant-es inscrit-es les années précédentes seront prioritaires.

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE A ET B

- Calendrier à définir en début d'année
- Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

Maison centrale de Poissy et ENSAPC

Contenu

Ancien couvent de religieuses ursulines, la maison centrale de Poissy, située dans le centre historique de la vieille ville, accueille des personnes condamnées à de longues peines.

En partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation des Yvelines (SPIP 78), l'ENSAPC propose la constitution d'un atelier de production audiovisuelle autogéré, réunissant personnes détenues et étudiant-es. L'objectif de ce projet est de créer un atelier d'autoformation audiovisuelle, technique et théorique, au sein de la Centrale de Poissy permettant aux participant-es de se familiariser avec les différentes phases de production (écriture, tournage, montage, etc.) tout en resituant les enjeux de la vidéo dans un contexte historique. Ce projet s'appuie sur la définition et la production

collective d'un dispositif de tournage évolutif permettant de produire aussi bien des courts-métrages de fictions que des documentaires, des clips, des reportages, des sketches, des émissions.

En raison des règles de contrôle et de sécurité énoncées par l'administration pénitentiaire, l'atelier devra utiliser un matériel exclusivement analogique afin de permettre à l'administration de contrôler la sortie des images et des sons qui sont réalisés à l'intérieur de la prison. Ce format *vintage* imposé est une spécificité technique qui, parmi de nombreuses autres règles, témoigne d'une problématique – celle de la contrainte –, inscrite formellement au cœur même de ce processus de création collaborative. Cette dialectique de la contrainte sera l'une des pistes de réflexion qui nourrira la pratique de cet atelier.

Cette année, nous prolongerons les projets que nous avons développés au cours des années précédentes avec les artistes Liv Schulman et Jean-Alain Corre.

POÉSIE VISUELLE, UNE APPROCHE PLASTIQUE DU TEXTE

QU'EST-CE QUI COMPTE ?

Enseignantes responsables: Alejandra Riera & Carla Adra

Invité-e-s: 1 invité-e / Voyage à la Biennale de Lyon

ANNÉES 3

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 SEMAINE A

- Lundi / Janvier restitution-exposition (lieu à confirmer)
- Horaires: 10h-13h cours / 14h30-17h suivi individuel des projets sur RDV

Lieu(x)

ENSAPC, dehors

Présence indispensable lors des sorties. Les demandes d'inscription sont adressées par mail avec des projets à développer dans ce cadre.

Contenu

Si nommer n'est pas montrer, comment opérer ce passage entre l'écrit et sa forme de présentation? «Où reste ce qui ne rentre pas dans les mots?», écrit l'artiste Eva Lotz. Comment penser la matérialité de l'écriture et le lieu où elle s'inscrit plastiquement, pierre, bois, terre, argile, corps, sel, parchemin, métaux, peaux, papier, murs, vases, eau, sable..., poussière?

Qu'est-ce que la réalité et le devenir de l'écrit dans une œuvre plastique?

Écrire plastiquement implique non seulement des corps et des mains pensantes mais une interaction et

observation attentive du monde qui nous entoure. Comment créer un temps à l'intérieur du temps pour penser une écriture-lecture des événements avec nos moyens, langues et outils plastiques qui prennent soin de soi et du monde?

On s'intéressera à l'acte d'écrire au sens large: écrire, comment? Comment écrire sans écrire? Écrire sa vie, ou plutôt comment faire trace? Comment faire exister quelque chose de l'ordre de l'écrit sans nécessairement passer par "le texte"?

Cet ARC et ligne de recherche, propose de penser l'écriture comme matière et traduction concrète d'une pensée du monde. Nous allons ainsi nous déplacer dans les formes visuelles, sonores, performatives, intuitives, asémiques, brutes. L'écriture devient ici geste, rythme, formes-de-vie, présence, pratique poétique, empreinte.

Méthode

Cette année nous proposons d'élargir nos recherches à ces formes de l'écrit qui convoquent les nombres, les chiffres qui nous entourent de partout: dates, calendriers, codes, claviers, numéros d'identification, sommes et calculs de toutes sorte, géométriques, statistiques, probabilités astrologiques, informatiques, économiques... mais aussi à la

manière de nommer, de renommer, de traduire et de résister poétiquement au vertige de disparaître dans la numérisation, virtualisation en cours. Walter Benjamin écrivait qu'«écrire l'histoire, c'est donner leur physionomie aux dates», et pensait en même temps que «la construction historique est consacrée à la mémoire des anonymes, des sans-nom. Dans ce sens, qu'est-ce qui compte dans ou derrière l'écrit d'un geste plastique? Comment s'écrit une œuvre plastique? Comment les choses et être-s qui nous entourent, les mots, les nombres et la manière de nommer, peuvent transformer l'écriture d'une œuvre et notre relation au monde?

On travaillera avec l'idée de la plasticité de l'écriture, de l'écriture comme matériau à manipuler, tordre, déplacer. Le semestre se conclura par une exposition collective, (lieu à confirmer). Pour nourrir cette recherche, on fera un certain nombre de sorties dans des lieux où l'écriture existe autrement, dans ses marges, ses excès ou ses silences. Tout au long du semestre, chacun-e développera une recherche personnelle à partir de ces déplacements et rencontres.

Évaluation

Présence. Retours constructifs sur les recherches plastiques entamées. Participation à la restitution.

Bibliographie

à élargir ensemble.

- BASTARDIE, exposition <https://kadist.org/program/bastardie/>
- CARRION, Ulises, *Arguments*, Éditions Héros-Limite, 2005.
- CODEX préhispaniques <https://amoxcalli.hypotheses.org/7839>
- DAUCIKOVA, Ana <https://www.kw-berlin.de/en/anna-daucikova/>
- DELLA OLGA, Raffaella <https://vimeo.com/910723966>
- DITTBORN, EUGENIO, <https://www.moma.org/artists/1557-eugenio-dittborn>
- DERMISACHE, Mirtha <https://www.moma.org/artists/74848-mirtha-dermisache>
- GAMARRA HESHIKI, Sandra, <https://cimam.org/sandra-gamarra/>
- KILOMBA, Grada, <https://www.gradakilomba.com/>
- LOOTZ, Eva, <https://cbamadrid.es/revistaminerva/articulo.php?id=541>
- LOZANO, Lee, <https://awarewomenartists.com/artiste/lee-lozano/>
- OKARIZ, Itziar. <https://www.lespressesdureel.com/auteur.php?id=3576&menu=0>
- PODOLSKI, Sophie <https://www.babelio.com/auteur/Sophie-Podolski/132923>
- MAURAUD, Tania <https://www.taniamouraud.com/site/work-single?id=48>
- MOLNAR, Vera, Exposition *Aux sources du code* <https://www.centrepompidou.fr/fr/pompidou-plus/magazine/article/vera-molnar-aux-sources-du-code>
- SCHENDEL, Mira <https://awarewomenartists.com/artiste/mira-schendel/>
- <https://arthur.io/art/mira-schendel/untitled-6/> / <https://www.moma.org/artists/7961>
- STOFFERS, Harald <https://christianberst.com/exhibitions/exhibition-29>
- THURNAUER, Agnès <https://awarewomenartists.com/artiste/agnes-thurnauer/>
- WALLA, August, <https://christianberst.com/publications/august-walla-ecce-walla>

TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES

Enseignants responsables: Christian Genty, Vincent Gérard

Enseignant-e-s / ateliers techniques associé-e-s: Studio Photo et Studio Cinéma
Intervenant-e-s et Invité-e-s: Julie Laporte – technicienne / tireuse du Laboratoire Anthracite (Neuilly-sur-Marne); 1 technicien / tireur du laboratoire Cadre en Seine (Paris); Laura Brunellière (artiste / photographe, autrice et éditrice); Sonia Voss (autrice, commissaire d'exposition indépendante)

Partenaires engagé-e-s et partenaires envisagé-e-s (institutions, associations, industries): laboratoire Anthracite (Neuilly-sur-Marne) – laboratoire Cadre en Seine (Paris) – Le Bal – Rencontres d'Arles 2026 (dont institutions Ensp)...

ANNÉES 3 À 5

Continuité de l'Arc: avec les 8 étudiant-e-s et ex-étudiant-e-s inscrit-e-s en 2024 / 2025 et 2026

Calendrier et semaine:

SEMESTRE 1 – EN SEMAINE A

— Engagement obligatoire

Remarque:

En 2026 la finalisation de l'Arc aboutira à une exposition / événement public de l'édition du portfolio (lieux envisagés: Rencontres d'Arles 2026 + Le mois de la photo, projet CNAP, event au Bal...)

Planning de l'ARC Tirages

Photographiques:

Octobre à fin janvier 2027: suivi, inscription et participation aux projets et événements: Mois de la photo, CNAP, Le Bal...

Contenu

«Tirages photographiques» propose de réfléchir, puis de mettre en œuvre trois étapes du travail photographique: 1/ Le choix dans les travaux des différent-e-s étudiant-e-s participant-e-s en vue de l'élaboration d'un seul portfolio – avec une étape de conférence et sélection

des travaux avec les intervenant-e-s et le laboratoire partenaire 2/ Le tirage des photographies choisies dans le laboratoire professionnel sous la supervision des tireur-euses, d'un photographe / tireur et de l'équipe enseignante. 3/ L'édition du portfolio sous la supervision d'une artiste / photographe et éditrice et d'une commissaire d'exposition Invité-e-s.

L'année 2026/2027 verra s'accomplir le suivi des productions de l'Arc Tirages Photographiques pour le projet *Penthésilée* (montré au Rencontres de Arles 2026): par l'inscription et participation au mois de la photo, au programme du CNAP édition; à un événement/rencontre au Bal à Paris...

Méthode

Le workshop / arc «Tirages photographiques» se déroule avec un groupe d'étudiant-e-s qui pratiquent la photographie. Les séances préparatoires consisteront à partager les démarches individuelles engagées ou naissantes. Dans un second temps, il s'agira de déterminer un choix dans les sets de photographies élaborées: à ce moment-là une rencontre

et présentation des travaux se déroule : avec les tireur-euse-s des laboratoires Anthracite et Cadre en Seine, un photographe et tireur, une artiste/photographe éditrice et une commissaire d'exposition, afin de déterminer les photographies qui seront tirées en laboratoire. L'étape suivante se déroulera en 2 temps, avec le tirage des photographies au laboratoire (analogique et numérique). Une avant-dernière étape avec 2 Invité-e-s (artiste éditrice et une commissaire d'exposition) consistera à la préparation des portfolios qui seront édités à 10 exemplaires. L'étape dernière sera la présentation publique de ces portfolios.

Évaluation

Présence aux séances et lors de chacune des étapes d'élaboration, de production et de présentation de vos travaux à chaque rendez-vous. Écoute, partage et participation aux étapes de l'Arc – cela jusqu'aux étapes liées à l'édition des portfolios, des étapes de laboratoires, celles de la préparation et des événements.

Bibliographie

Le détail de ce programme pour le 1^{er} semestre 2026/2027 sera communiqué début lors de la rentrée.

TONGUES ENTANGLED

Enseignantes responsables:

Jagna Ciuchta & Doha Al Kahlout (Guest Professor 2026-27)

Invitées: 2 invitéxs à confirmer

Guests: 2 guests to be confirmed

دعوة: ضيفان (سيتم تأكيدهما)

Goście: 2 osoby (do potwierdzenia)

ANNÉES 1 À 5

séances en arabe, polonais, anglais, français etc. – langues étrangères
sessions in Arabic, Polish, English, French, etc. – foreign languages

ورشات باللغة العربية والإنجليزية والفرنسية وغيرها
من اللغات الأجنبية.

zajęcia w języku arabskim, polskim, angielskim, francuskim itp. – języki obce

Ouvert à 10 étudiantxs

Open for 10 students

مفتوح لعشر طلاب

Otwarte dla 10 osób studenckich

Calendrier

SEMESTRE 1 SEMAINE B

— Jour: lundi

— Horaires: 14h -17h

Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC et ailleurs, Paris, Île-de-France

Content

Doha Al Kahlout is a Palestinian poet and language teacher living in France since 2025.

She teaches literary Arabic. She speaks English well enough, French a little bit. Jagna Ciuchta is a Polish artist and art teacher living in France for over 20 years. Polish is her mother tongue, French now her main language, and she speaks English well enough... We are artists, we are poets, we are teachers, we are foreigners.

We invite you to experiment on how to communicate without speaking exactly the same languages. How can we create a shared idea from bodies, voices, memories, and interests that are all different?

Doha Al Kahlout est une poète palestinienne et professeure de langues qui vit en France depuis 2025. Elle enseigne l'arabe littéraire. Elle parle assez bien l'anglais et un peu le français. Jagna Ciuchta est une artiste polonaise et professeure d'arts plastiques qui vit en France depuis plus de 20 ans. Le polonais est sa langue maternelle, le français est désormais sa langue principale, et elle parle assez bien l'anglais... Nous sommes artistes, nous sommes poètes, nous sommes enseignantes, nous sommes étrangères.

Nous vous invitons à expérimenter comment communiquer sans parler exactement les mêmes langues. Comment pouvons-nous partager une idée commune à partir de corps, de voix, de souvenirs et d'intérêts qui sont tous différents?

ضحى الكحلوت، فلسطينية من غزة، شاعرة ومعلمة لغة عربية وأدائها، تعيش في فرنسا منذ ٢٠٢٥، تتحدث الإنجليزية بشكل كافٍ، والفرنسية بشكل قليل. ياغنا كوشتا، بولندية، فنانة ومعلمة، تعيش في فرنسا منذ عشرين عام، تتحدث البولندية (لغتها الأم) والفرنسية والإنجليزية بشكل كافٍ. نحن فنانون، شعراء، معلمون، أجانب.

هذه دعوة لتجربة التواصل بلغات مختلفة تماماً، و
لنتأمل كيف يمكننا خلق فكرة مشتركة من أفكار
وأصوات وذكريات
وأهتمامات مختلفة تماماً؟

Doha Al Kahlout jest palestyńską poetką i nauczycielką języka, która mieszka we Francji od 2025 roku. Uczy literackiego języka arabskiego. Mówi dość dobrze po angielsku i trochę po francusku. Jagna Ciuchta jest polską artystką i nauczycielką sztuk plastycznych, która mieszka we Francji od ponad 20 lat. Jej językiem ojczystym jest polski, francuski stał się obecnie jej głównym językiem, a angielski opanowała dość dobrze... Jesteśmy artystkami, poetkami, nauczycielkami, obcokrajowcami.

Zapraszamy Państwa do eksperymentowania z komunikacją bez posługiwania się dokładnie tymi samymi językami. W jaki sposób możemy dzielić się wspólną ideą, opierając się na ciałach, głosach, wspomnieniach i zainteresowaniach, które są tak różne?

Method

We will begin with conversations, listening and writing workshops in all languages, exploring the materiality of the language.

Then we will work on producing collective texts between students, through discussion, exchange, and exposure to each other's ideas.

Following this collaborative research, students will be invited to develop their individual work, including other mediums, and share it within the ARC.

After identifying our tool – is it language, or is it the idea? – we will develop a final project at the end of the semester.

Nous commencerons par des ateliers de conversation, d'écoute et d'écriture dans toutes les langues, afin d'explorer la matérialité du langage.

Nous travaillerons ensuite à la création de textes collectifs entre étudiants, à travers des discussions, des échanges et l'exposition aux idées de chacun.

À l'issue de cette recherche collaborative, les étudiants seront invités à développer leur travail individuel, en incluant d'autres mediums, et à le partager au sein de l'ARC.

Après avoir identifié notre outil – s'agit-il de la langue ou de l'idée? –, nous élaborerons un projet final à la fin du semestre.

سنبدأ بإنشاء ورشات استماع وكتابة ومحادثة بجميع اللغات، لاستكشاف الجوانب المادية للغة. ثم سنعمل على إنتاج نصوص جماعية بين الطلاب، من خلال المناقشة، وتبادل ال. أفكار بين الطلاب
بعد هذا البحث التعاوني، سيقوم الطلاب بتطوير أعمالهم الفردية باستخدام فنون أخرى، ومشاركتها خلال الورشة.
بعد تحديد أدواتنا (هل هي اللغة أم الفكرة) سيتم تطوير مشروع لنهاية الفصل الدراسي.

Zacznijemy od rozmów, warsztatów słuchania i pisanie we wszystkich językach, zgłębiając materialność języka.

Następnie będziemy pracować nad tworzeniem wspólnych tekstów przez studentów poprzez dyskusję, wymianę poglądów i zapoznanie się z pomysłami innych.

Po zakończeniu tych wspólnych badań studenci zostaną zaproszeni do opracowania własnych prac indywidualnych, z wykorzystaniem różnych mediów, oraz do zaprezentowania ich w ramach ARC.

Po zidentyfikowaniu naszego narzędzia – czy jest nim język, czy też idea? – pod koniec semestru opracujemy projekt końcowy.

Évaluation

- Motivation – commitment – active participation – courage – respect for diversity

Students commit to actively participating in every stage of this ARC: research and presentations, group discussions, collective reflection, and final presentations. Their attendance throughout the semester is essential.

- motivation – engagement – participation active – courage – respect pour la diversité

Les étudiantxs s'engagent à participer activement dans toutes les étapes de cet ARC: recherche et présentations, discussion en groupe, réflexion collective, restitution. Leur présence tout au long du semestre est indispensable.

- الدافع – الالتزام – المشاركة الفعالة – الشجاعة – احترام التنوع

يلتزم الطلاب بالمشاركة الفعالة في جميع مراحل هذا البرنامج البحثي: من البحث والعروض التقديمية، إلى المناقشات الجماعية، والتأمل الجماعي، والعروض التقديمية النهائية، ويُعدّ حضورهم طوال العام الدراسي أمرًا أساسيًا

- motywacja – zaangażowanie – aktywny udział – odwaga – szacunek dla różnorodność

Studenci zobowiązują się do aktywnego udziału w każdym etapie tego projektu ARC: badaniach i prezentacjach, dyskusjach grupowych, wspólnej refleksji oraz prezentacjach końcowych. Ich obecność przez cały semestr jest niezbędna.

TROUVER LE CHEMIN DANS CHACUNE DES ALLÉES QUI OBLIQUENT

Enseignantxs responsables: François Aubart & Jagna Ciuchta

Invitéxs: Le choix des invitéxs sera fait collectivement avec le groupe

ANNÉES 3

(des notions d'anglais sont bienvenues)

Étudiantxs Erasmus: oui si toute l'année (séances en français)

Ouvert à: 20 étudiantxs

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE A

— Jour: Lundi de 14h à 17h

Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC et ailleurs

Contenu

On associe souvent les la pensée queer à une méfiance vis-à-vis des essentialisations et des normes qui définissent les sexualités ainsi que les genres selon des critères immuables, définitifs. Elles ont aussi une grande influence dans nos façons d'agir, dans nos interactions et dans nos activités quelles qu'elles soient. C'est cela que nous voulons approcher durant ces séances, le désordre actif comme motivation, ce que les pratiques queer nous font lire, ce que les théories queers font à la pratique.

Peut-on inventer des méthodes méfiantes des catégories? Comment formuler des alternatives qui ne se solidifient pas? Comment mettre en lumière des voix tues sans les éteindre? Voilà quelques-unes des questions que nous aimerions explorer. Sans programme

préalable, portéxs surtout par un désir de partage et de découverte, nous voudrions d'abord discuter ensemble de théories et de recherches qui nous passionnent, de celles qui nous seront présentées par les étudiantxs impliquéxs et par quelques invitéxs. Ces échanges permettront, nous l'espérons, de réunir un matériau et des pistes pour réaliser, l'année prochaine, un projet de publication.

Le nom de cet ARC et de cette Ligne de recherche est une citation du livre de Monique Wittig "Le Corps lesbien".

Méthode

L'année 2025/2026 a été consacrée à regarder des œuvres, à observer les pratiques et méthodologies utilisées par des artistes contemporains, à partager des lectures (œuvres littéraires et théorie), des réflexions, à accueillir des invitéxs pour en tirer des centres d'intérêts partagés. L'année 2026/2027 consistera, à partir des réflexions et éléments compilés, à produire une publication en inventant son contenu au cours de l'année.

Évaluation

Outre leur présence en cours, les étudiantxs seront invitéxs à s'investir dans la réalisation du projet.

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

● COURS

BECOME THE MEDIA

Enseignant responsable: Gallien Déjean

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à: sans limite

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINES A

— Jeudi 14h-17h

Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Dans la tradition moderniste, chaque médium – à commencer par la peinture – se doit d’être autoréférentiel afin d’atteindre son essence. Dans ce contexte, le médium curatorial, qui s’incarne dans l’exposition, est impur car il est composite et ses supports sont multiples. C’est donc pour garantir la pureté de ses expositions que le modernisme a créé l’environnement aseptisé du «white cube». Contrairement à cette conception, la théorie des médias permet d’envisager la plate-forme curatoriale comme le médium absolu puisque son objet intrinsèque est la diffusion. Dans ce cours, nous étudierons cette fonction de diffusion en évoquant, d’une part, le rôle du curateur à travers l’analyse critique de son statut. D’autre part, nous observerons à travers un certain nombre d’exemples historiques et contemporains comment les artistes se sont saisis de cette fonction curatoriale dans son sens le plus large (expositions, magazines, maisons d’édition, librairies, chaînes de télévision, etc.), afin de s’approprier et de réinventer des prérogatives essentielles (diffusion, théorie, économie) qui leur ont souvent été confisquées.

Au sein de ce cadre théorique, le cours se structure en deux parties:

- Une série d’invitations: des personnalités (artistes, historien.nes, théoricien.nes, militant.es, etc.) viendront régulièrement nous parler de leurs expériences et de leurs recherches.
- Une série de séances théoriques durant lesquelles sont abordées des périodes et des notions de l’histoire de l’art et des idées à travers les filtres thématiques de ce cours (la question de la diffusion, l’autogestion, le DIY, etc.). Dans la continuité des années précédentes, cette partie théorique sera consacrée à la période des années 1950, 1960 et 1970. Dans ce cadre, l’analyse d’un certain nombre de pratiques, de courants ou de stratégies sera l’occasion de revenir sur quelques notions («œuvre ouverte», contre-culture, underground, détournement, situation, etc.) que nous tenterons de problématiser en regard des enjeux contemporains.

Évaluation

Les participants seront évalués en fonction de leur capacité d’engagement collectif et d’esquive individuelle.

Présence obligatoire pour l’obtention des crédits.

CHAMPS DE FORCE

Enseignant responsable: Luc Lang

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en première année

Ouvert à: pas de limitation

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2 SEMAINE B

— Jour(s): lundi

— Horaires: 9h30-13h30

Engagement annuel obligatoire

Contenu

Champ de forces, terme utilisé par Deleuze et que je reprends à mon compte pour évoquer la rencontre par aimantation ou opposition de tous les médiums (Littérature, philosophie, cinéma, arts plastiques, vidéo, performances) concernant une problématique définie, chacun des médiums y répondant à sa façon, avec sa poétique, avec sa technique, ses outils, ses points de vue liés justement à ses techniques et ses process. De quoi créer un champ de forces, un champ d'aimantation, où tous les médiums dialoguent et poléminent entre eux sur une même zone sensible et théorique. Nous avons déjà eu une réflexion sur qu'est ce que L'image et sa nature selon le médium qui la produit? En 2020 c'était une réflexion sur le genre humain, en 2021 c'était une réflexion sur la nature de l'objet d'art et la nature du travail de l'artiste en regard des objets usuels et de l'organisation du travail telle qu'elle est proposée dans l'entreprise contemporaine. En 2023, au regard de la réflexion essentielle de Gunther Anders sur l'obsolescence de l'homme (sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle), et de celle de Byung-Chul Han sur la fin

des choses et la disparition des rituels, nous travaillerons sur l'objet, sa désubstantialisation, sa disparition dans notre monde contemporain et quelles sont justement les propositions artistiques et quelles sont les pragmatiques induites par les œuvres que proposent certains artistes de la seconde moitié du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle pour résister à cette destruction?

En 2025 et 2026, nous reprenons la problématique autour de l'objet, de sa dématérialisation et de sa disparition progressive, au profit de l'accès à des fonctions et des applications dans un monde qui se réduit à de l'information permanente dépourvue de temporalité.

Dans cette situation contemporaine, quelle place le corps pérenne peut-il conserver?

Pas seulement dans l'inanimé des matériaux, que ce soit des objets ordinaires ou même des œuvres d'art, mais aussi dans le vivant, puisque l'humain ou l'animal, c'est aussi du corps et de la matière.

De la même façon qu'un sujet puisse être un objet, le corps peut aussi en être un, devenant tour à tour corps-objet ou objet-corps. Pas seulement l'objet du désir, mais aussi l'objet-corps comme cible, que l'on nourrit, que l'on exploite, que l'on façonne, que l'on aliène, que l'on instrumentalise, selon des modalités, des techniques et des idéologies toujours plus subtiles et fines, l'horizon modélisant étant de devenir un corps-machine dans lequel l'espèce humaine pourrait disparaître.

Méthode

Nous travaillons toujours à partir d'œuvres et de textes et de films que nous analysons ensemble, en profondeur, attentivement, phénoménologiquement. Ces œuvres, ces textes et ces films nous permettent de réfléchir autrement à des notions qui paraissaient évidentes et qu'ils sont capables de questionner et de redéfinir totalement. Nous arrachant à l'idéologie ambiante et aux multiples mots d'ordre que véhiculent communication et informations dans nos sociétés de contrôle. Comme le souligne Deleuze: toute information est un mot d'ordre.

Évaluation

Participation en cours, dissertation annuelle, présence dans tous les sens du terme.

Bibliographie

- Aristote, *Métaphysique*. Nietzsche, *Considérations inactuelles sur l'histoire*.
- Nietzsche, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*.
- Bergson, *Matière et mémoire*.
- Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*.
- Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*.
- Günther Anders, *L'obsolescence de l'homme*, tome 1 et 2.
- Günther Anders, *L'homme sans monde*.
- Byung-Chul Han, *La fin des choses*.
- Byung-Chul Han, *La disparition des rituels*.
- Hannah Arendt, *Origines du totalitarisme*.
- Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*.
- Deleuze-Guattari, *Mille plateaux*.
- Luc Lang, *Les Invisibles*.
- Luc Lang, *Délit de fiction*.

FILMOGRAPHIE

- *Her* de Spike Jonze
- *The Lobster* de Yorgos Lanthimos
- *Bugonia* de Yorgos Lanthimos
- *Jackie* de Pablo Larraín

COLLABORATION IN ARTISTIC PRACTICES

Enseignante responsable: Chương-Đài Võ

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus

Inscription sur portfolio et paragraphe de motivation

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2 SEMAINE B

— Vendredi, 14h-17h30

Contenu

This course will ask what “socially engaged practice” and “decoloniality” mean in the field of contemporary art. We will focus on interdisciplinary artistic projects that offer models of collaboration, whether with artists working in other disciplines or with people in other walks of life. We will discuss projects by Martha Atienza, Éric Baudelaire, Gustavo Ciríaco, Theaster Gates, Bouchra Khalil, the duo Kristina Solomoukha and Paolo Codeluppi, and other artists. We will watch videos of the works and interviews with the artists, as well as read about their projects and the references that they used for their research.

Évaluation

This is a discussion and writing course conducted in English. Students are expected to complete the assignments, attend all meetings, arrive on time, and actively participate in class discussions. Failure to attend all meetings and participate fully may result in a failed grade for the course.

COMMENT TRAVAILLER AVEC LA PAROLE ET/OU L'IMAGE DE L'AUTRE ?

Questionnements sur les pratiques collectives

Enseignante responsable: Carla Adra

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à: 20

Calendrier

SEMESTRE 2

- Lundi 14h / Semaine A
- workshop/restitution (à définir)
- invitations extérieurs (focus sur l'éthique)

Lieu(x)

ENSAPC

Méthode

Apprentissage par la pratique, expérimentations, partage de références.

Évaluation

Présence et implication.

Contenu

Comment inclure d'autres personnes dans son propre travail artistique? Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s qui souhaitent développer un travail artistique à la fois éthique et engagé.

Nous explorerons différentes techniques et méthodologies de travail: collecte de récits, méthodologies d'entretiens, méthodologies de travail en collectif, constellations d'idées, cartographies.

L'objectif est de produire individuellement ou en petit groupe, un travail singulier sur une thématique libre qui inclut une pluralité de voix, et de construire une éthique propre à chacun.

FACE À FACE

Enseignant-e-s responsables: Luc Lang et Carole Benzaken

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en Année 1 par demi groupe (1^{er} groupe 1^{er} semestre, 2^e groupe au 2^e semestre)

Ouvert à 22 étudiant-e-s par semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2 SEMAINE A

Jour(s): vendredi

Horaires: 14h30-17h30

Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

Musée d'Art moderne de la ville de Paris

Objectifs

Trop souvent, les élèves n'ont un rapport aux arts que par le biais des images électriques de leurs écrans. Il s'agit donc de se confronter à la réalité physique unique des œuvres présentées au Musée d'Art moderne de la ville de Paris. C'est bien d'un face à face, à l'échelle réelle qu'il s'agit, et de développer une attention frontale et particulière à l'œuvre, et non de venir vérifier au musée que l'œuvre correspond à sa photo comme si c'était L'image électrique l'original...

Contenu

Chaque élève doit, devant une ou plusieurs œuvres choisies, la présenter à l'ensemble du groupe, c'est-à-dire la décrire, l'analyser, et construire sa critique de l'œuvre, c'est-à-dire un *jugement esthétique*. L'élève peut choisir des œuvres parce qu'il-elle les trouve importantes, intéressantes, puissantes, ou encore parce qu'elle les trouve faibles et sans intérêt. L'objectif étant

de construire un point de vue personnel mais surtout à la fois argumenté et sensible sur l'œuvre.

Avec un temps de parole autour de 15 mn.

Après cela, une discussion/débat s'engage avec l'ensemble du groupe, qui est, faut-il insister, également responsable de la qualité de l'intervention de celle ou celui qui présente l'œuvre, par la qualité de son écoute, la pertinence de ses questions ou de ses objections qui feront débat.

Méthode

Chaque étudiant-e doit faire à minima une présentation d'œuvre dans le semestre où il-elle est inscrit-e. Et pouvoir proposer une seconde présentation en cas d'échec de la première.

Bibliographie

Nous recommandons particulièrement les textes d'artistes toujours éclairants sur leur travail.

ICONOPHAGIES

Enseignante responsable: Corinne Le Neün

Cours et ligne de recherche en histoire de l'art

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à: sans limite

SEMESTRE 1 ET 2

- Engagement semestriel. Le séminaire sera dupliqué au second semestre sur les mêmes modalités, donc une seule inscription dans l'année.

SEMAINE A ET B

- Hebdomadaire
- Cet enseignement prendra la forme de podcasts diffusés à un rythme hebdomadaire sur le Drive.

Lieu(x)

EN LIGNE

Contenu

Il s'agit d'explorer ensemble, lors de ce premier semestre, la thématique passionnante de «L'image mangée» dont l'historien d'art Jérémie Koering a recensé toutes les occurrences.

«Manger ou boire des images... quelle drôle d'idée! Et pourtant, depuis l'Antiquité, on n'a cessé de se repaître de fresques, d'icônes, de sculptures, de gravures, d'hosties estampées, de gaufres héraldiques, de représentations en massepain ou de mets sculptés... Spécifiquement produits pour être consommés ou détournés de leur destination première pour être ingérés, ces artefacts figuratifs ont non seulement pu être regardés, mais encore incorporés sous forme solide ou liquide.

Mais comment expliquer pareille attitude à leur égard? Pourquoi prendre en soi une image, au risque de la

détruire, plutôt que de la contempler à distance, sagement?

Quels imaginaires traversent ces désirs d'incorporation? Quelles sont les configurations visuelles offertes à la bouche et quels en sont les effets? Quelles fonctions thérapeutiques, religieuses, symboliques ou sociales peut-on attribuer à cette forme de relation iconique? Voilà quelques-unes des questions à partir desquelles cette enquête sur l'iconophagie se déploie.»

Méthode

Jérémie Koering est Professeur d'histoire de l'art moderne à l'université de Fribourg, ses travaux portent à la fois sur l'art de la Renaissance dans ses dimensions politique, anthropologique et poétique, et sur l'épistémologie de l'histoire de l'art.

Il propose d'analyser les enjeux culturels et les imaginaires qui traversent l'ingestion des images. Tout en s'inscrivant dans le champ de l'histoire de l'art et de l'anthropologie, ses recherches ouvrent un pan encore inexploré. Nous informerons son approche des travaux que nous avons pu mener sous la direction des historiens de l'art, le Professeur Giovanni Carreri (l'EHESS) et le Professeur Pascal Rousseau (Université Paris 1).

Cette thématique s'élargira bien sûr aux pratiques artistiques contemporaines.

Cet enseignement prendra la forme de podcasts diffusés à un rythme hebdomadaire sur le Drive.

● Iconophagies (cours et ligne de
● recherche en histoire de l'art) est
ouvert sans jauge aux étudiant-es de la
première à la cinquième année et aux
étudiant-es Érasmus.

Évaluation

Les étudiant-e-s seront amené-e-s à
commenter ces différentes diffusions
et à fournir sur le même format une
communication problématisant cette
question de l'iconophagie.

Un petit apprentissage audio sera
proposé ,si possible et pour plus d'effi-
cacité, par le studio son.

LA MONTAGNE DES SIGNES

Enseignant-e(s) responsable(s): Carole Boulbès

Avec les interventions d'Alejandra Riera, Florent Caron Darras

Invité-es: Karla Segura Pantoja et Cristina de Simone

ANNÉE 3

Engagement annuel obligatoire

Ouvert à 12 étudiant-es

SEMESTRE 1: SEMAINE A

- Jour(s): mercredi
- Horaires: 9.30 – 12.30

SEMESTRE 2

- voyage d'étude en février, dates et lieux à préciser
- 2 cours de synthèse et restitutions des recherches au mois d'avril-mai, en semaine A

Lieu(x)

Cergy

Contenu

L'étude des écrits esthétiques d'Antonin Artaud guidera les différentes étapes de la recherche. On s'intéressera tout autant à ses articles critiques sur l'art européen et extra-européen qu'à ses manifestes sur le théâtre, ses dessins, ses recueils de poèmes, ses enregistrements radiophoniques et ses scénarios de film.

Méthode

L'un des points de départ sera le séjour du poète Antonin Artaud à Mexico pendant l'année 1936. Sa rencontre avec les Indiens de la Sierra Tarahumara au Nord du Mexique fut un moment décisif qui modifia durablement sa vision du monde, du théâtre et de l'activité artistique. Outre l'ethnologie seront abordés des thématiques liées au surréalisme,

aux artistes femmes et à l'art contemporain mexicain.

Évaluation

Six rendez-vous obligatoires par semestre (un calendrier sera fourni), pendant lesquels on alternera exposés d'étudiant.es et interventions d'historien.nes de l'art ou d'artistes. L'évaluation prendra en compte la présence et la participation active à chacune des séances.

Bibliographie

- Antonin Artaud, *Œuvres*, édition d'Evelyn Grossman, Gallimard, 2004.
- Pour les manuscrits et publications originales, on consultera le site en ligne de la BNF.
- Artaud, revue *Obliques*, Roger Borderie et Jean-Jacques Pauvert, 1986.
- Olivier Penot-Lacassagne, *Vies et morts d'Antonin Artaud*, Christian Pirot éditeur, 2007.
- Catalogue de l'exposition *Artaud 1936*, Musée Tamayo, Mexico, 2018.
- *Au pays des merveilles, les aventures surréalistes des femmes artistes au Mexique et aux États-Unis*, Los Angeles County Museum of Art, Musée national du Québec, 2012.

PICTURES GENERATION

Enseignant responsable: François Aubart

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à: sans limite

SEMESTRE 1

— Engagement semestriel obligatoire

SEMESTRE 2

— Lundi 10h - 12h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

On réunit sous le terme “Pictures Generation” un ensemble d’artistes, dont les plus célèbres sont Barbara Kruger, Louise Lawler, Sherrie Levine, Richard Prince ou Cindy Sherman, qui reproduisent ou imitent des images de la publicité, du cinéma, de la télévision ou de magazines. Leur démarche, apparue à la fin des années 1970 aux États-Unis est parfois considérée comme succédant à l’art conceptuel parce qu’elle consiste à copier des images d’une façon qui mettrait en doute la notion d’auteur, interprétation souvent appliquée aux œuvres basées sur la reproduction. Pourtant les images utilisées par ces artistes sont des représentations mises en scène. Loin d’être des traces objectives du réel, elles sont faites pour fasciner, susciter des désirs ou de l’adhésion. En étudiant ce corpus et l’utilisation que fait la Pictures Generation des outils et dispositifs technologiques par lesquels il circule, nous tenterons d’identifier la façon dont ces artistes exploitent les effets psychologiques de ces représentations. Nous ferons également résonner ces

pratiques avec les enjeux sociétaux de l’époque, des revendications de la contre-culture à celles du féminisme.

Méthode

Cours et discussions collectives.

Évaluation

Présence et examen.

Bibliographie

- AUBART François, *L’attitude de la Pictures Generation – Excès, passion et manipulation*, Dijon, Les presses du réel, 2023
- BUCHLOH Benjamin, *Essais historiques II*, Villeurbanne, Art édition, 1992
- CRIMP Douglas, *Pictures – S’appropriation la photographie*, New York, 1979-2014, Cherbourg, Le Point du Jour, 2016
- HERTZ Richard, *Jack Goldstein et la CalArts Mafia*, Dijon, Les presses du réel, 2023
- KRAUSS Rosalind, *L’originalité de l’avant-garde et autres mythes modernistes*, Paris, Macula, 1993
- OWENS Craig, *Le Discours des autres*, Romainville, Même pas l’hiver, 2022

LES ÉCRITS D'ARTISTES AU CINÉMA

CINÉMA DES ORIGINES, CINÉMA PUR, CINÉMA EXPÉRIMENTAL, CINÉMA UNDERGROUND

Enseignante responsable: Carole Boulbès

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-es et Erasmus

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE : A

— Jour(s): Mercredi

— Horaires: 14h -17h

Lieu(x)

soit en visioconférence, soit en présence à Cergy

Contenu

«Le cinéma expérimental est une aventure permanente, qui repousse indéfiniment les limites de l'art du film», Jean Mitry.

Les écrits des artistes en disent long sur leur pratique ou bien ils n'en disent rien. Certains donnent des conférences, des interviews, d'autres rédigent des notes dans le plus grand secret. À l'auto-analyse, certains préfèrent des formules brèves comme les poèmes, les slogans politiques ou les aphorismes. De plus en plus, les écrits d'artistes deviennent objets d'exposition ou synopsis de films. Cette année, on mettra l'accent sur les écrits des poètes et des peintres sur le cinéma «pur», le cinéma expérimental, le cinéma «underground» tout au long du XX^e siècle.

De l'invention du langage cinématographique jusqu'au pionnier du cinéma, des chefs-d'œuvre ont été créés par des novateurs qui ont ouvert

l'art du film vers des voies inexplorées. Refusant de s'adonner aux adaptations littéraires et aux ersatz du théâtre, ces cinéastes avant-gardistes ont considéré la pellicule cinématographique comme un support de création à part entière. D'autres se sont intéressés aux possibilités infinies du montage, au rythme; d'autres encore aux déformations visuelles, aux effets «disruptifs», à la colorisation et l'animation des images.

Méthode

Ce séminaire vise à lire ensemble et étudier un corpus d'écrits d'artistes en rapport avec des films que l'on visionnera ensemble.

Certains textes, en rapport ou non avec leurs pratiques artistiques, pourront être proposés par les participant-es.

On cherchera surtout à débattre de notions liées à la création, la production et à la recherche (liens entre la théorie et la pratique, modes opératoires, valorisation du travail) dans un esprit critique et constructif.

Évaluation

Présence et participation active aux recherches du séminaire.

Production, écriture, création et communication d'un texte, article, entretien, etc.

Bibliographie générale

- La collection «Écrits d'artistes» publiée par l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.
- Jean Mitry, *Le cinéma expérimental*, Seghers, 1974
- Amos Vogel, *Le cinéma subversif*, Buchet/Chastel, 1977
- Gérard Lenne, *Le cinéma fantastique*, Henri Veyrier, 1985
- Alain Carou et Matthieu Letourneux, *Cinéma premiers crimes*, Paris Bibliothèque, 2015

LES HÉROS DE LA VIE MODERNE

Enseignante responsable: Corinne Le Neün

ANNÉES 1, 2, 3

Ouverture: pas de limitation de jauge pour le premier semestre.

Le lien drive ne sera fourni qu'aux étudiantxs ayant validé leur inscription auprès du pôle pédagogique.

Second semestre inscription sur projet: exposés.

Calendrier

Inscriptions semestrielles

Lieu(x)

Premier semestre, travail sur la constitution d'un fonds d'archives en ligne.

Second semestre à Cergy en présentiel.

Contenu

1^{er} semestre / Travestissement et fictions de genre

En lien direct avec la thèse en cours sur Jean Genet et les Avant-gardes artistiques japonaises, thèse encadrée par la professeure émérite Sylvie Brodziak de CY université et le professeur en études japonaises Gérard Peloux de l'Inalco, nous aborderons la constitution d'un fonds d'archives. Seront déposés entre autres des documents résultant de la recherche menée au Japon, dont ceux de L'université de Keio à Tokyo, issus du fonds du créateur de l'Ankoku Buto (la danse des ténèbres), Hijikata Tatsumi, grand admirateur de Jean Genet. Le titre *Les héros de la vie moderne* émane des écrits de l'auteur dans "Un captif amoureux".

La figure de l'*Onnagata* sera au centre de notre recherche pour ce semestre.

En japonais l' *Onnagata* 女方 désigne depuis 1629, l'acteur masculin interprétant des rôles féminins. Tamasaburo Bando V, en 1995, déclarait dans un film de Daniel Schmidt: «Autrefois, je pensais que je jouais comme une femme. Mais je n'ai jamais vu le monde avec les yeux d'une femme. J'ai compris que mon regard est celui d'un homme. Avec les sentiments et les yeux d'un homme, je joue une femme comme un peintre la peint. Ainsi je crée un rôle de *Onnagata*.»

Nous explorerons l'inscription de cette tradition dans le théâtre Kabuki japonais. La question du travestissement s'ouvrira sur la place du corps féminin qui en constitue la part d'ombre.

2^e semestre / Transidentités

À partir du film de Toshio Matsumoto "Les funérailles des roses" (*Bara no soretsu*) notre recherche portera sur la représentation des transidentités sur les scènes artistiques, littéraires, chorégraphiques et cinématographiques contemporaines.

Méthode

Le cours se déploie sur les deux semestres de l'année 2026-2027 avec une inscription semestrielle.

Le premier semestre aura lieu en distanciel. Les documents de recherche seront partagés en ligne. Chaque participant nourrira ce fonds d'archive et contribuera à une fiction de genre dans un contexte et une économie de son

- choix: textes, images, dessins, performances, ou films... Ce travail sera déposé en ligne et consultable par toutes. Des pistes de travail seront fournies si nécessaire aux étudiant·e·s qui le souhaitent. Une importante bibliographie sera mise en ligne.
-

Au second semestre, le séminaire se déroulera à l'école. Il comportera une ou deux séances d'introduction autour de films japonais, puis plusieurs séances participatives menées par les étudiant·e·s, séances qui pourront prendre appui sur le fonds d'archives.

Évaluation

Outre leur présence en cours lors du second semestre, chaque participant·e présentera ou produira, de manière libre, une œuvre de son choix abordant les questions de transidentités ou un exposé sur ces thématiques. Merci de bien vouloir vous inscrire pour le second semestre avec une idée précise concernant votre présentation. Le fonds d'archives pourra bien sûr être mis à contribution.

PERFORMANCE ENCORE! (POUR PRATIQUER LE MOUVEMENT ET SORTIR)

Enseignante responsable: Claudia Triozzi

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Programme Sorties (extrait): Le programme sera communiqué à la rentrée scolaire

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE A ET B

— Jour(s): vendredi

— Horaires: 14h-17h30

Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Nous poursuivrons nos sorties tout au long de l'année, en suivant les programmations et les propositions présentées dans différents lieux de spectacle vivant et d'arts. Deux workshops ponctuent également l'année 2026-2027: l'un proposé par l'artiste Kidows Kim, l'autre animé par la chorégraphe Audrey Merilus. Une invitation sera également adressée à l'artiste Mackenzy Bergile sous forme d'atelier.

À travers ces sorties, ces rencontres programmées tout au long de l'année et les différentes expériences partagées, nous construirons progressivement un espace de création performative. Cet espace sera nourri par les échanges, les pratiques et les réflexions développés au fil du parcours.

L'ensemble de ce processus donnera lieu à une restitution publique, dont la présentation est envisagée le 28 avril 2027 à l'ENSAPC.

REPRÉSENTER MADAME BOVARY

Enseignant responsable: François Aubart

Invitée: Ana Mendoza Aldana

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à: sans limite

Calendrier

SEMESTRES 1 ET 2

- Engagement semestriel obligatoire.
- Semaines A, lundi 10h - 12h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Lorsqu'en 1957 paraît *Madame Bovary*, ce roman de Gustave Flaubert porte des effluves de scandale. Le romancier vient d'être acquitté lors de son procès pour atteinte aux bonnes mœurs. La censure napoléonienne lui reprochait d'avoir inventé un personnage de femme jugée trop «lascive». Succès de librairie, il devient au fil du temps un classique maintes fois commenté, repris, relu et adapté. Ce sont autant d'interprétations de ce roman. Si on recense une trentaine de films, on ne compte pas les œuvres plastiques élaborées à partir de *Madame Bovary*. À chaque fois, apparaît une nouvelle façon de la considérer. Sans chercher l'exhaustivité, ce cours trace quelques liens entre les nombreuses productions visuelles qui découlent de *Madame Bovary* en soulevant les enjeux qui sont ainsi considérés différemment selon les époques.

Le bovarysme, notion psychologique établie sur un personnage de fiction, définit le fait de s'inventer une vie meilleure comme une tare qui

accompagne ensuite toute l'histoire de la modernité. De l'apparition des premiers divertissements aux applications de rencontres, Emma Bovary est une référence pour l'étude de la culture de masse. Mais, elle est également convoquée comme une figure de l'émancipation des femmes car ce sont ses lectures, interdites et régulées dans une société patriarcale, qui lui donnent des idées et la poussent vers la transgression des interdits.

Ce personnage a été représenté un nombre incalculable de fois pour rendre accessible un classique de la littérature, pour y chercher une morale ou encore le subvertir. Suivre ces transformations permet d'éclairer les façons dont une fiction peut donner une morale à la réalité.

Méthode

Cours et discussions collectives.

Évaluation

- Présence et examen.
- Projet commun
- Références communes

Bibliographie

- Julian Barnes, *Le Perroquet de Flaubert* [1984], traduit par Jean Guiloineau, Paris, Stock, 1986
- Lucette Czyba, *La femme dans les romans de Flaubert. Mythes et idéologies*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1983

- Mary Donaldson-Evans, *Madame Bovary at the Movies: Adaptation, Ideology, Context*, Amsterdam et New York, Rodopi, 2009
- Gustave Flaubert, *Madame Bovary* [1857], Paris, Gallimard, Folio classique, 2001
- Jules de Gaultier, *Le bovarysme, la psychologie dans l'œuvre de Flaubert*, Léopold Cerf, Paris, 1892
- Jacques Rancière, «La mise à mort d'Emma Bovary», in *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007, p. 59-83
- Avital Ronell, *Addict. Fixions et narcotextes* [2004], traduit par Daniel Loayza, Paris, Bayard, 2009

Filmographie

- Audrey Gordon, *Le procès d'Emma Bovary*, 52 minutes, Arte France/Gogogo films, 2021

RADICAL GAZE 2/2

Enseignante responsable: Marielle Chabal

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à: 20 étudiant·e·s

Calendrier

SEMESTRE 1

Engagement semestriel obligatoire.

Mercredis semaines A / 14h-18h

Lieu(x)

ENSAPC, DOC et/ou extérieur.

Intervenant·e·s

à confirmer en début d'année

Contenu



Hackez le réel: le pouvoir subversif de la fiction

Dans un monde saturé de fake news et de certitudes bancales, la fiction est une arme de reconstruction massive. Ce cours vous propose de passer de l'autre côté du miroir pour comprendre comment les œuvres hégémoniques façonnent nos vies et gouvernent nos sociétés. Nous allons démonter la machine: décoder les secrets d'Hollywood, analyser comment nos émotions sont administrées et transformer les codes narratifs en technologies de pouvoir. Puis nous allons récupérer les pièces du moteur pour inventer les contre-récits dont notre époque a besoin, au travers de la vidéo, de la mise en scène, de la performance, de l'image et des formes plastiques. Nous apprendrons à hacker, pirater et saboter le réel.

Autopsie d'objets culturels, comment pilotent-ils nos émotions?

Piratage narratif: Contre-récit pour gripper les rouages du statu quo.

Créer des fictions plastiques pour infuser et transformer notre époque.

Méthode

Utiliser la fiction pour faire émerger des formes:

- 1 Carpe (concept action rôle playing exercice): Dispositif pour réfléchir collectivement et/ou débattre dans un jeu de rôle conçu comme outil d'enquête.
→ Éprouver comment les choix individuels modifient la structure globale d'un projet.
- 2 OCB (observatoire des certitudes bancales): On collecte des "matériaux de certitude" (discours politiques, articles scientifiques, rapport historique, publicités) et on produit des objets de doute, des contre-récits (forme souhaitée).
→ Prendre le pouvoir de reformuler le réel par manipulation des signes.
- 3 L'exorcisme du discours: Présentation des projets avec des contraintes (sans utiliser les mots-clés, avec une scénographie, à travers le point de vue d'un personnage, de votre sculpture...).
→ Transformer l'explication de projet en proposition artistique.

Projet commun Radical Gaze
Exposition, séminaire, festival...

- Forme à inventer collectivement pour la clôture et la présentation de RG.

Références communes

Axe 1: Urgence écologique et résilience. (les présents)

Rôle de l'artiste comme enquêteur, chaman ou hackeur du désastre (écologique, colonial ou technologique). Le désastre n'est pas une fin en soi, mais une matière première à sculpter pour produire de nouveaux modes d'existence. Nous regarderons des pratiques qui nous permettront de faire émerger de nouvelles productions, entre autres: (Forensic Architecture, Wangechi Mutu, Oliver Ressler, Julian Charrière, Tue Greenfort, Be Dammed de Carolina Caycedo, Heba Y. Amin, Hito Steyerl, The Night We Introduced Catechismus de Allora & Calzadilla, H51 de Revital Cohen & Tuur Van Balen Et Karrabing Film Collective).

Axe 2: S-F radicale. (les futurs)

Pratique de la SF féministe et queer au travers de pratiques de l'hybridation, des politiques du vivant et des fabulations avec des œuvres et des artistes qui transforment les sciences-fictions en dispositifs plastiques et critiques: (The Prince of Homburg de P. Staff, Zheng Bo, Anicka Yi, RMB City ou aussi Nova4 de Cao Fei, Tabita Rezaire, Sophia Al-Maria, théoricienne du «Gulf Futurism», Agnieszka Kurant, Skawennati, Joey Holder, Pumzi de Wanuri Kahiu, Monira Al Qadiri).

Axe 3: Anticipation rétrograde. (les passés)

S'infiltrer dans le récit passé pour modifier les trajectoires du futur. Explorer comment une fiction peut s'appuyer sur une base documentaire tout en étant un levier de

spéculation radicale. L'archive n'est pas une matière morte, mais un matériau plastique malléable: Stan Douglas, The Otolith Group (Anjalika Sagar & Kodwo Eshun), Walid Raad (The Atlas Group), Independence Day 1934-1975 de Maryam Jafri, Larissa Sansour, Bouchra Khalili, Lawrence Abu Hamdan, Camae Ayewa & Rasheedah Phillips).

Évaluation

- Évaluation continue (50%): Engagement, initiatives, participation active aux discussions, curiosité, audace dans l'expérimentation technique.
- Rendu (50%): Présentation d'un objet narratif fini. Hors-les-murs: Projet commun (expo, festival, symposium).

Biblio/filmo-graphie

- BORDEN, Lizzie, *Born in Flames*, 1983 (Film)
- FEINBERG, Leslie, *Stone Butch Blues*, 1993
- J. CHERRYH, Carolyn, *Cyteen*, 1988
- JEMISIN, NK, *La Cinquième saison*, 2017
- LE GUIN, Ursula, *La Main gauche de la nuit*, cycle de l'Ékumen, 1969
- LEE, Tanith, *Ne mords pas le soleil*, 1991
- L. MOORE, Catherine, *Jirel de Joiry*, 1933
- LO, Malinda, *Ash*, 2009
- McQUEEN, Steeve, *Occupied city*, 2024 (Film)
- RER Q, *Lettre aux jeunes poétesses*, L'arche, 2021
- REVOYR, Nina, *Southland*, 2003
- VONARBURG, Elisabeth, *Chroniques du Pays des Mères*, 1992
- WATKINS, Peter, *Punishment Park*, 1971 (Film)

RÉSONANCES

Enseignant responsable: Florent Caron Darras

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2 SEMAINE B

Jour(s): Mercredi

Horaires

10h-13h (collectif) 14h-18h (rdvs individuels)

Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Ce cours est une invitation à explorer les résonances du sonore dans le monde autant que celles du monde dans le sonore. Il s'agit d'aborder la question du son dans toute son amplitude, à la fois dans les arts sonores et la musique, mais également en dehors des pratiques artistiques, jusqu'à l'interrogation des frontières musique/son ou art/vie. Ce cours, parfois proche d'un format studio, est avant tout l'occasion d'accueillir tout questionnement, tout désir lié au travail du son. Tous types de projets convoquant le sonore sont les bienvenus: installation, sculpture sonore, musique, performance, poésie sonore, vidéo, art radiophonique, etc.

Des notions fondamentales d'acoustique sont abordées. Certains points techniques sont notamment explorés sur les logiciels Ableton Live, Reaper et Max.

Exemples de thèmes abordés ces dernières années: "vidéo et

mouvement", "politique de l'écoute", "rapports image/son", "drones et battements", "phases", "bioacoustique", "poésie sonore", "art radiophonique", "stutter effect", "ambiance/immersion", "sonification", "musicalité/plasticité", "sculpter le son", "sonner la sculpture", "vibration solidienne", "collages et citations", "l'espace du son", "bruit", "le son comme réseau de relations", etc.

Méthode

Le cours repose sur une synergie entre participation étudiante et apports théoriques. Les étudiant-es sont encouragés à montrer leurs travaux passés ou en cours, et chaque séance s'articule autour d'un thème qui s'en dégage, au travers d'expérimentations, de points techniques, et par l'exploration d'exemples puisés dans des références variées. Ainsi les problématiques varient chaque année et sont découvertes séances après séances.

Évaluation

Présentation d'un projet au groupe, évolution du travail personnel, assiduité au cours collectif.

Bibliographie

- VOGELIN Salomé, *Listening to Noise and Silence: Towards a Philosophy of Sound Art*
- NADRIGNY Pauline, *Sonder le monde*
- BOSSEUR Jean-Yves, *L'art sonore*
- LABELLE Brandon, *Sonic Agency: son et émergence de formes de résistance*

- LICHT Alan, *Sound Art Revisited*
- ROAD Curtis, *L'audionumérique, musique et informatique*
- LEIPP Émile, *L'acoustique musicale*

THÉORIES ET CONSÉQUENCES PRATIQUES 3 - ATELIER DE LECTURE

Enseignant responsable: Geoffroy de Lagasnerie

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Ouvert à 80 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2 SEMAINE B

— Jour(s): Lundi

— Horaires: 14h30-17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Ce cours prendra la forme d'un atelier collectif de lectures et de discussions de textes. Il s'agira parfois de textes sur l'art mais peut-être surtout cette année de textes plus généraux de philosophie ou de théorie politique, pour changer par rapport aux deux années précédentes. Chaque séance consistera en une présentation d'un texte par un-e ou plusieurs étudiant-e-s, puis nous en discuterons les enjeux théoriques, politiques et historiques ainsi que les conséquences que vous pouvez en tirer pour votre pratique. Ce cours demande donc de l'assiduité et une volonté de participer à une discussion collective.

Méthode

Lecture et discussion collective

Évaluation

Assiduité et qualité de l'exposé

D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

LIGNES DE RECHERCHE

OUVERTES AUX ÉTUDIANT·ES DE 4^e ET 5^e ANNÉE

«Doppa» œuvre de Nina Ladj présenté dans l'exposition exposition
«Dynamiques du contour» du festival Arts et Humanités #8 à Points Communs
Image © Objets pointus

FABRIQUES DE L'ÉCRITURE

Enseignante responsable: Laure Limongi

Intervenant-e-s: un-e auteur-ice confirmé-e, un-e auteur-ice émergent-e, un-e éditeur-ice, un-e responsable d'association d'auteur-ice (formation sur le statut de l'auteur-ice).

En partenariat avec l'université de Cergy CYU et l'université de Paris 8.

ANNÉES 4 ET 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s: 10 étudiant-e-s de l'école et 10 étudiant-e-s des Master de création littéraire de l'université de Cergy ou Paris 8

Calendrier

SEMESTRES 1 ET 2, SEMAINE A

- Jour(s): mercredi
- Horaires: 10h – 13h (le détail de l'agenda est fourni au premier cours).

Engagement annuel.

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Destiné aux étudiant-e-s pratiquant l'écriture, cette ligne de recherche invite à s'intéresser à la fabrique de l'écriture en étudiant les gestes d'auteur-ice-s et en situant sa propre pratique. Dans une démarche de recherche-crédation, la pratique d'écriture de chaque étudiant-e sera mobilisée en même temps que ses facultés de problématisation et de commentaire.

Nous recevrons plusieurs intervenant-e-s en master class durant l'année: auteurs et autrices confirmé-e-s ou en début de parcours, éditeurs, éditrices, programmeurs et programmatrices, spécialistes du statut artiste-auteur... afin d'ouvrir une fenêtre sur la vie professionnelle de l'écriture et de la

recherche-crédation.

Méthode

Nous alternerons étude d'extraits de textes évoquant la pratique de l'écriture ou de citations littéraires et mise en pratique.

Au second semestre quelques séances pourront être consacrées au suivi des travaux écrits de chaque étudiant-e (mémoire, projet littéraire).

Un carnet d'atelier est tenu par le groupe (un-e rédacteur-ice est désigné-e à chaque session) afin de garder en mémoire les références partagées.

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des textes rendus.

Bibliographie

Cette bibliographie initiale comprend des livres sur la pratique de l'écriture. S'y ajouteront des livres des intervenant-e-s sollicité-e-s. Elle sera en outre complétée à chaque séance.

- Jeanne Benameur, *Vers l'écriture – récit de transmission*, Actes Sud, 2025.
- Marguerite Duras, *Écrire*, Gallimard, 1993.

- Stéphen King, *Écriture - mémoires d'un métier*, Albin Michel, 2001.
- Ursula K. Le Guin, *Conduire sa barque*, Antigone 14 éditions, 2018.
- Bertrand Leclair, *Débuter, comment c'est - entrer en littérature*, Pocket, coll. «Agora», 2019.
- Mathieu Lindon, *Il écrit*, P.O.L., 2023.
- Colum McCann, *Lettres à un jeune auteur*, Belfond, 2018.
- Jean-Philippe Toussaint, *L'Urgence et la patience*, les Éditions de Minuit, 2012.

PARTAGES, PASSAGES & PANACÉES

Enseignante responsable: Laure Limongi
En partenariat avec l'université de Cergy CYU.

ANNÉES 4 ET 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s: 10 étudiant-e-s de l'école et 10 étudiant-e-s en recherche-crédation littéraire de CYU.

Calendrier

SEMESTRE 1, SEMAINE A

- Jour: jeudi
- Horaires: 10h-13h à confirmer
- calendrier détaillé fourni à la première séance

Lieu(x)

À l'école

Contenu

«Un jour, on saura peut-être qu'il n'y avait pas d'art, mais seulement de la médecine.»

Jean-Marie Gustave Le Clézio, *Haï*, 1971.

Care & littérature

Nous parcourons des œuvres littéraires – en particulier dans le domaine de la littérature contemporaine mais pas seulement – au prisme d'une série de gestes marquants positivement du point de vue du lecteur, de la lectrice: prise de conscience, réparation, accompagnement pendant une épreuve... La littérature peut-elle nous faire du bien tout en conservant sa nécessaire polysémie? Sans être réduite à une fonction?

«Partages, passages» car le partage de références sera au cœur du processus, les inscrit-e-s étant Invité-e-s non seulement à se créer leur propre panorama d'élection parmi les gestes proposés mais aussi à proposer à leur tour des références: la participation active des étudiant-e-s est constitutive du processus engagé pendant le cours. Quant au terme «panacée» ici au pluriel, il incite à analyser ce qui, dans la lecture de textes littéraires, change des choses en nous, comment la lecture nous transforme, comment elle nous aide à envisager autrement la texture même du temps. Le pluriel insiste sur l'irréductible plurivocité de la littérature: il ne s'agit pas d'en fixer un sens restreint mais bien de faire dialoguer ses multiples interprétations.

Nous aborderons ainsi divers courants: métafiction, poésie sonore, écritures documentaires/de l'enquête, autofiction... à travers des textes lus et commentés.

Corollaire: l'écriture. Ce cours s'envisage *en lisant, en écrivant* (pour paraphraser Julien Gracq) dans une démarche de recherche-crédation. Chaque participant-e sera invité-e à problématiser des éléments issus des lectures avant de les mettre en tension au cœur de sa propre pratique d'écriture.

Méthode

Nous travaillons à partir d'œuvres littéraires que nous analysons ensemble dans une logique de recherche-crédation (l'écriture créative faisant donc partie de la recherche).

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, intervention en exposé et/ou sous forme écrite.

Bibliographie

(La liste sera complétée au fur et à mesure des séances.)

Théorie

- Alexandre Gefen, *Réparer le monde: la littérature française face au XXI^e siècle*, Corti, 2017.
- Marielle Macé, *Façons de lire, manières d'être*, Gallimard, «NRF essais», 2011.
- Alberto Manguel, *Une histoire de la lecture*, Actes Sud, 1998.
- Michèle Petit, *Éloge de la lecture: la construction de soi*, Belin, 2022.

Littérature

- Jacques Abeille, *Les Jardins statuaires*, Le Tripode, 1982-2022.
- Hélène Bessette, *Ida ou le délire*, Othello/Le Nouvel Attila ou Points Seuil, 1973 et 2020.
- Roberto Bolaño, *Les Détectives sauvages*, Christian Bourgois, 1998 et 2006.
- Gabriela Cabezón Cámara, *Les Aventures de China Iron*, éditions de L'Ogre, 2021.
- Thibaut Daelman, *L'Entroubli*, Le Tripode, 2025.
- Mariana Enriquez, *Notre part de nuit*, éditions du Sous-Sol, 2019.
- Annie Ernaux, *La Place*, Gallimard, 1983.

- Emil Ferris, *Moi ce que j'aime, c'est les monstres*, tomes 1&2, Monsieur Toussaint Louverture, 2017 & 2024.
- Jean-Hubert Gaillot, *L'Ami universel*, éditions de L'Olivier, 2026.
- Léna Ghar, *Tumeur ou tutu*, Verticales, 2023.
- Alexis Pauline Gumbs, *Non-noyées*, 2020 et 2024.
- Bernard Heidsieck, *Derviche-Le Robert* (livre & CD), Al Dante, 1982 et 2004.
- Leslie Kaplan, *L'Excès-l'usine*, P.O.L., 1982.
- Maylis de Kerangal, *Réparer les vivants*, Verticales, 2014.
- Philippe Lançon, *Le Lambeau*, Gallimard, 2018.
- Michèle Métail, *Les Cours du Danube*, Les Presses du réel, 2018.
- Alejandra Pizarnik, *Œuvres*, Ypsilon, années 1950 > 70/2022.
- Maurice Pons, *Les Saisons*, Juillard, 1965.
- Joseph Ponthus, *À la ligne*, Folio, 2019.
- Goliarda Sapienza, *L'Art de la joie*, Le Tripode, 1994 et 2005.
- Gilbert Sorrentino, *Salmigondis*, éditions Cent Pages, 1979 et 2005.
- Camilla Sosa Villada, *Les Vilaines*, Métailié, 2021.
- Laurence Sterne, *Vie et opinions de Tristram Shandy*, Tristram (1759).
- Laura Vasquez, *Les Forces*, éditions du Sous-sol, 2025.
- Sigolène Vinson, *La Requête*, Le Tripode, 2026.
- Antoine Volodine, *Terminus radieux*, Le Seuil, coll. «Fiction & Cie», 2014.
- Adèle Yon, *Mon vrai nom est Elisabeth*, Éditions du Sous-Sol, 2025.
- ...

LA MONTAGNE DES SIGNES

Enseignant-e(s) responsable(s): Carole Boulbès

Avec les interventions d'Alejandra Riera, Florent Caron Darras

Invité-es: Karla Segura Pantoja et Cristina de Simone

ANNÉES 3, 4 ET 5

Engagement annuel obligatoire

Ouvert à 12 étudiant-es

Calendrier

SEMESTRE 1: SEMAINE A

- Jour(s): mercredi
- Horaires: 9.30 – 12.30

SEMESTRE 2:

- voyage d'étude en février, dates et lieux à préciser
- 2 cours de synthèse et restitutions des recherches au mois d'avril-mai, en semaine A

Lieu(x)

Cergy

Contenu

L'étude des écrits esthétiques d'Antonin Artaud guidera les différentes étapes de la recherche. On s'intéressera tout autant à ses articles critiques sur l'art européen et extra-européen qu'à ses manifestes sur le théâtre, ses dessins, ses recueils de poèmes, ses enregistrements radiophoniques et ses scénarios de film.

Méthode

L'un des points de départ sera le séjour du poète Antonin Artaud à Mexico pendant l'année 1936. Sa rencontre avec les Indiens de la Sierra Tarahumara au Nord du Mexique fut un moment décisif qui modifia durablement sa vision du monde, du théâtre et de l'activité artistique. Outre l'ethnologie seront abordés

des thématiques liées au surréalisme, aux artistes femmes et à l'art contemporain mexicain.

Évaluation

Six rendez-vous obligatoires par semestre (un calendrier sera fourni), pendant lesquels on alternera exposés d'étudiant-es et interventions d'historien-nes de l'art ou d'artistes. L'évaluation prendra en compte la présence et la participation active à chacune des séances.

Bibliographie

- Antonin Artaud, *Œuvres*, édition d'Evelyne Grossman, Gallimard, 2004.
- Pour les manuscrits et publications originales, on consultera le site en ligne de la BNF.
- Artaud, revue *Obliques*, Roger Borderie et Jean-Jacques Pauvert, 1986.
- Olivier Penot-Lacassagne, *Vies et morts d'Antonin Artaud*, Christian Pirot éditeur, 2007.
- Catalogue de l'exposition *Artaud 1936*, Musée Tamayo, Mexico, 2018.
- *Au pays des merveilles, les aventures surréalistes des femmes artistes au Mexique et aux États-Unis*, Los Angeles County Museum of Art, Musée national du Québec, 2012.

POÉSIE VISUELLE, UNE APPROCHE PLASTIQUE DU TEXTE

QU'EST-CE QUI COMPTE ?

Enseignantes responsables: Alejandra Riera & Carla Adra
Invité-e-s: 1 invité-e / Voyage à la Biennale de Lyon

ANNÉES 4 ET 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s Étudiant-e-s
Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 SEMAINE A

- Lundi / Janvier restitution-exposition (lieu à confirmer)
- Horaires: 10h-13h cours / 14h30-17h suivi individuel des projets sur RDV

Lieu(x)

ENSAPC, dehors

- Présence indispensable lors des sorties.
- Les demandes d'inscription sont adressées par mail avec des projets à développer dans ce cadre.

Contenu

Si nommer n'est pas montrer, comment opérer ce passage entre l'écrit et sa forme de présentation? «Où reste ce qui ne rentre pas dans les mots?», écrit l'artiste Eva Lotz. Comment penser la matérialité de l'écriture et le lieu où elle s'inscrit plastiquement, pierre, bois, terre, argile, corps, sel, parchemin, métaux, peaux, papier, murs, vases, eau, sable..., poussière?

Qu'est-ce que la réalité et le devenir de l'écrit dans une œuvre plastique? Écrire plastiquement implique non

seulement des corps et des mains pensantes mais une interaction et observation attentive du monde qui nous entoure. Comment créer un temps à l'intérieur du temps pour penser une écriture-lecture des événements avec nos moyens, langues et outils plastiques qui prennent soin de soi et du monde?

On s'intéressera à l'acte d'écrire au sens large: écrire, comment? Comment écrire sans écrire? Écrire sa vie, ou plutôt comment faire trace? Comment faire exister quelque chose de l'ordre de l'écrit sans nécessairement passer par "le texte"?

Cet ARC et ligne de recherche, propose de penser l'écriture comme matière et traduction concrète d'une pensée du monde. Nous allons ainsi nous déplacer dans les formes visuelles, sonores, performatives, intuitives, asémiques, brutes. L'écriture devient ici geste, rythme, formes-de-vie, présence, pratique poétique, empreinte.

Méthode

Cette année nous proposons d'élargir nos recherches à ces formes de l'écrit qui convoquent les nombres, les chiffres qui nous entourent de partout: dates, calendriers, codes, claviers, numéros d'identification, sommes et calculs de toutes sorte, géométriques, statistiques, probabilités astrologiques,

informatiques, économiques... mais aussi à la manière de nommer, de renommer, de traduire et de résister poétiquement au vertige de disparaître dans la numérisation, virtualisation en cours. Walter Benjamin écrivait qu'«écrire l'histoire, c'est donner leur physionomie aux dates», et pensait en même temps que «la construction historique est consacrée à la mémoire des anonymes, des sans-nom». Dans ce sens, qu'est-ce qui compte dans ou derrière l'écrit d'un geste plastique? Comment s'écrit une œuvre plastique? Comment les choses et être-s qui nous entourent, les mots, les nombres et la manière de nommer, peuvent transformer l'écriture d'une œuvre et notre relation au monde?

On travaillera avec l'idée de la plasticité de l'écriture, de l'écriture comme matériau à manipuler, tordre, déplacer. Le semestre se conclura par une exposition collective, (lieu à confirmer). Pour nourrir cette recherche, on fera un certain nombre de sorties dans des lieux où l'écriture existe autrement, dans ses marges, ses excès ou ses silences. Tout au long du semestre, chacun-e développera une recherche personnelle à partir de ces déplacements et rencontres.

Évaluation

Présence. Retours constructifs sur les recherches plastiques entamées. Participation à la restitution.

Bibliographie

À élargir ensemble selon les recherches.

- BASTARDIE, exposition <https://kadist.org/program/bastardie/>
- CARRION, Ulises, *Arguments*, Éditions Héros-Limite, 2005.
- CODEX préhispaniques <https://amoxcalli.hypotheses.org/7839>
- DAUCIKOVA, Ana <https://www.kw-berlin.de/en/anna-daucikova/>
- DELLA OLGA, Raffaella <https://vimeo.com/910723966>
- DITTBORN, EUGENIO, <https://www.moma.org/artists/1557-eugenio-dittborn>
- DERMISSACHE, Mirtha <https://www.moma.org/artists/74848-mirtha-dermissache>
- GAMARRA HESHIKI, Sandra, <https://cimam.org/sandra-gamarra/>
- KILOMBA, Grada, <https://www.gradakilomba.com/>
- LOOTZ, Eva, <https://cbamadrid.es/revistaminerva/articulo.php?id=541>
- LOZANO, Lee, <https://awarewomenartists.com/artiste/lee-lozano/>
- OKARIZ, Itziar. <https://www.lespressesdureel.com/auteur.php?id=3576&menu=0>
- PODOLSKI, Sophie <https://www.babelio.com/auteur/Sophie-Podolski/132923>
- MAURAUD, Tania <https://www.taniamouraud.com/site/work-single?id=48>
- MOLNAR, Vera, Exposition Aux sources du code <https://www.centrepompidou.fr/fr/pompidou-plus/magazine/article/vera-molnar-aux-sources-du-code>
- SCHENDEL, Mira <https://awarewomenartists.com/artiste/mira-schendel/>
- <https://arthur.io/art/mira-schendel/untitled-6/> / <https://www.moma.org/artists/7961>
- STOFFERS, Harald <https://christianberst.com/exhibitions/exhibition-29>
- THURNAUER, Agnès <https://awarewomenartists.com/artiste/agnes-thurnauer/>
- WALLA, August, <https://christianberst.com/publications/august-walla-ecce-walla>

TROUVER LE CHEMIN DANS CHACUNE DES ALLÉES QUI OBLIQUENT

Enseignantxs responsables: François Aubart & Jagna Ciuchta

Invitéxs: Le choix des invitéxs sera fait collectivement avec le groupe

ANNÉES 4 ET 5

(des notions d'anglais sont bienvenues)

Étudiantxs Erasmus: oui si toute l'année
(séances en français)

Ouvert à: 20 étudiantxs

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE A

— Jour: Lundi de 14h à 17h

— Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC et ailleurs

Contenu

On associe souvent les la pensée queer à une méfiance vis-à-vis des essentialisations et des normes qui définissent les sexualités ainsi que les genres selon des critères immuables, définitifs. Elles ont aussi une grande influence dans nos façons d'agir, dans nos interactions et dans nos activités quelles qu'elles soient. C'est cela que nous voulons approcher durant ces séances, le désordre actif comme motivation, ce que les pratiques queer nous font lire, ce que les théories queers font à la pratique.

Peut-on inventer des méthodes méfiantes des catégories? Comment formuler des alternatives qui ne se solidifient pas? Comment mettre en lumière des voix tues sans les éteindre? Voilà quelques-unes des questions que nous aimerions explorer. Sans programme

préalable, portéxs surtout par un désir de partage et de découverte, nous voudrions d'abord discuter ensemble de théories et de recherches qui nous passionnent, de celles qui nous seront présentées par les étudiantxs impliquéxs et par quelques invitéxs. Ces échanges permettront, nous l'espérons, de réunir un matériau et des pistes pour réaliser, l'année prochaine, un projet de publication.

Le nom de cet ARC et de cette Ligne de recherche est une citation du livre de Monique Wittig "Le Corps lesbien".

Méthode

L'année 2025/2026 a été consacrée à regarder des œuvres, à observer les pratiques et méthodologies utilisées par des artistes contemporains, à partager des lectures (œuvres littéraires et théorie), des réflexions, à accueillir des invitéxs pour en tirer des centres d'intérêts partagés. L'année 2026/2027 consistera, à partir des réflexions et éléments compilés, à produire une publication en inventant son contenu au cours de l'année.

Évaluation

Outre leur présence en cours, les étudiantxs seront invitéxs à s'investir dans la réalisation du projet.

LES HÉROS DE LA VIE MODERNE

Enseignante responsable: Corinne Le Neün

ANNÉES 4, 5

Ouverture: pas de limitation de jauge pour le premier semestre.

Le lien drive ne sera fourni qu'aux étudiants ayant validé leur inscription auprès du pôle pédagogique.

Second semestre inscription sur projet: exposés.

Calendrier

Inscriptions semestrielles

Lieu(x)

- Premier semestre, travail sur la constitution d'un fonds d'archives en ligne.
- Second semestre à Cergy en présentiel.

Contenu

1^{er} semestre / Travestissement et fictions de genre

En lien direct avec la thèse en cours sur Jean Genet et les Avant-gardes artistiques japonaises, thèse encadrée par la professeure émérite Sylvie Brodziak de CY université et le professeur en études japonaises Gérard Peloux de l'Inalco, nous aborderons la constitution d'un fonds d'archives. Seront déposés entre autres des documents résultant de la recherche menée au Japon, dont ceux de L'université de Keio à Tokyo, issus du fonds du créateur de l'Ankoku Buto (la danse des ténèbres), Hijikata Tatsumi, grand admirateur de Jean Genet. Le titre *Les héros de la vie moderne* émane des écrits de l'auteur dans "Un captif amoureux".

La figure de l'*Onnagata* sera au centre de notre recherche pour ce semestre. En japonais l' *Onnagata* 女方 désigne depuis 1629, l'acteur masculin interprétant des rôles féminins. Tamasaburo Bando V, en 1995, déclarait dans un film de Daniel Schmidt: «Autrefois, je pensais que je jouais comme une femme. Mais je n'ai jamais vu le monde avec les yeux d'une femme. J'ai compris que mon regard est celui d'un homme. Avec les sentiments et les yeux d'un homme, je joue une femme comme un peintre la peint. Ainsi je crée un rôle de *Onnagata*.»

Nous explorerons l'inscription de cette tradition dans le théâtre Kabuki japonais.

La question du travestissement s'ouvrira sur la place du corps féminin qui en constitue la part d'ombre.

2^e semestre / Transidentités

À partir du film de Toshio Matsumoto "Les funérailles des roses" (*Bara no soretsu*) notre recherche portera sur la représentation des transidentités sur les scènes artistiques, littéraires, chorégraphiques et cinématographiques contemporaines.

Méthode

Le cours se déploie sur les deux semestres de l'année 2026-2027 avec une inscription semestrielle.

Le premier semestre aura lieu en distanciel. Les documents de recherche seront partagés en ligne. Chaque participant nourrira ce fonds d'archive et

contribuera à une fiction de genre dans un contexte et une économie de son choix: textes, images, dessins, performances, ou films... Ce travail sera déposé en ligne et consultable par toutes. Des pistes de travail seront fournies si nécessaire aux étudiant-e-s qui le souhaitent. Une importante bibliographie sera mise en ligne.

Au second semestre, le séminaire se déroulera à l'école. Il comportera une ou deux séances d'introduction autour de films japonais, puis plusieurs séances participatives menées par les étudiant-e-s, séances qui pourront prendre appui sur le fonds d'archives.

Évaluation

Outre leur présence en cours lors du second semestre, chaque participant-e présentera ou produira, de manière libre, une œuvre de son choix abordant les questions de transidentités ou un exposé sur ces thématiques. Merci de bien vouloir vous inscrire pour le second semestre avec une idée précise concernant votre présentation. Le fonds d'archives pourra bien sûr être mis à contribution.

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

● SÉMINAIRES



● Diplôme DNSEP de Leon Biasiolo, 2026
● Image © Cassandre Marie

SÉMINAIRE DE MÉTHODOLOGIE

Enseignant-e-s responsables: François Aubart, Marielle Chabal, Gallien Déjean, Laure Limongi, Nadine Le Rigoleur

OBLIGATOIRE EN 3^e ANNÉE

Calendrier

Semestre 1 & 2 – 6/8 séances sur l'année

- Les séances ont lieu le vendredi matin, de 10h00 à 13h00
- Les dates des interventions seront communiquées à la rentrée

Présence obligatoire à toutes les séances

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Ce séminaire de méthodologie s'adresse aux étudiant-e-s de 3^e année afin d'amorcer, de prolonger et d'enrichir, une réflexion transversale aux médiums et outils privilégiés de chacun-e, portant sur les enjeux de méthodes dans la perspective du mémoire à réaliser en 4^e année.

Plutôt que de comprendre la méthodologie comme un ensemble de règles à appliquer en tout temps et en tous lieux, il s'agira de la saisir comme un ensemble d'outils permettant d'inventer, critiquer et/ ou détourner, au gré des circonstances de production et de pensée, de même qu'il s'agira de comprendre la méthode comme la visée d'un travail artistique et/ou de recherche elle-même.

Animée par plusieurs Enseignant-e-s de l'ENSAPC dont les pratiques vont de l'histoire de l'art à la littérature, de la performance à l'exposition, et par la responsable du centre de documentation,

chaque séance sera l'occasion d'une réflexion située, à la fois à partir de leurs recherches et de vos pratiques, sur les outils que l'on s'invente pour mener à bien des projets et des réflexions artistiques.

Évaluation

Dans la perspective du mémoire à venir, seront évalués l'assiduité, l'engagement, ainsi que la qualité des propositions pour les rendus demandés éventuellement lors des séances.

SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Enseignant-e responsable: Chargé-e de la professionnalisation

ANNÉES 1 À 5 + DIPLÔMÉ-E-S

Étudiant-es Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à: pas de limitation

Calendrier

SEMESTRE 1:

- 3 séminaires de 3 h

SEMESTRE 2:

- 3 séminaires de 3 h

- Le séminaire aura lieu une fois par mois. Les dates seront précisées ultérieurement. Une partie des rencontres aura lieu à Paris, en dehors de l'école.
- Après chaque séminaire, une fiche ressource sera rédigée et mise à disposition sur l'intranet de l'école.
- Engagement sur un semestre complet.
- Des réunions d'information et temps d'ateliers collectifs seront proposés dans l'année autour de la recherche, de l'écriture sur son travail, de construction de portfolio et de l'alternance en DNSEP.

Lieu(x)

ENSAPC et ailleurs

Contenu

Le séminaire de professionnalisation a pour but de donner une formation et des outils aux étudiant-es, à travers des ateliers, sorties de groupe et conversation croisées, de les sensibiliser aux différents enjeux de la vie professionnelle qui les attendent durant leur scolarité et après le diplôme, de les introduire

aux différent-es acteurs-rices présent-es dans le champ de l'art contemporain, qu'il s'agisse de structures d'EAC et de résidence, de commanditaires, de commissaires d'exposition ou encore d'autres artistes confirmé-es.

Séance 1

4 décembre 2026

Les différents régimes autour du statut d'artiste-auteur. Cet atelier se veut être un atelier pratique qui permettra aux personnes présentes de comprendre les bases administratives autour du statut d'artiste-auteur, ainsi que les différents régimes existants: auteurices, travailleur-se indépendant-e, intermittent-e du spectacle, salarié-e d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE).

Entretien avec:

- Delphine Toutain, fondatrice de TADA, une entreprise culturelle sous la forme de boîte à outils pour simplifier le quotidien administratif des créatifs indépendants, Vice-Présidente de l'association ASAP (Association de Soutien aux Artistes Professionnels)

Séance 2

Janvier 2027

Outils pour construire son dossier d'ap-pel à résidences: à la suite du diplôme, il est recommandé aux jeunes artistes de faire des résidences, en France ou à l'étranger, afin de bénéficier d'un temps de création et d'une rémunération, ainsi que d'une certaine visibilité. Comment bien préparer son dossier de candi-dature? Quels sont les critères pris en compte par les jurys (budget, biogra-phie, portfolio, intitulé)? Quels sont les enjeux liés à la mobilité internationale des artistes?

Avec: Intervenant.e.s à confirmer

Séance 3

Février 2027

Poursuivre ses études post-DNSEP: témoignages.

Quelles sont les formations disponibles pour ceux et celles qui sou-haitent poursuivre un parcours après le master? Développer une nouvelle pra-tique, faire un CAP, un post-diplôme, ou un master professionnalisant. Les pistes sont nombreuses.

Avec: Intervenant.e.s à confirmer

Séance 4

Mars 2027

Visite du Salon de Montrouge (mi février – mi mars) et temps d'échange avec le commissaire d'exposition et membre du comité de sélection Henri van Melle.
> <https://salondemontrouge.com/>

Avec: Intervenant.e.s à confirmer

Séance 5

Avril 2027

Le pouvoir du collectif: s'organiser, pro-duire, montrer en collectif.

Avec: Intervenant.e.s à confirmer

Séance 6

Mai 2027

La commande artistique est une demande faite à un artiste par une per-sonne, une entreprise ou une institution publique ou privée, pour créer une œuvre originale, conçue en réponse à un cahier des charges ou à un contexte spécifique, en échange d'une rémuné-ration. Les commandes et 1% artistiques sont une source de revenus à valoriser dans la carrière d'un-e artiste.

Comment appréhender une œuvre pérenne dans l'espace public?

Cette intervention sera l'occasion de définir les enjeux de la commande, de découvrir différents types de com-mande (textes, œuvres plastiques ou performatives, etc), à travers une conversation croisée entre commandi-taire et artiste.

Avec: Intervenant.e.s à confirmer

VALEUR D'ÉCHANGE ET L'ART INCONDITIONNEL - REPARTIR DE ZÉRO À CHAQUE FOIS

Séminaire sur le travail d'artiste à l'époque de l'automatisation technologique et de valorisation économique.

Enseignante responsable: Nataliya Ilchuk

ANNÉE 3 ET 4

Ouvert à 10 étudiant·e·s

Calendrier

SEMESTRE 2

Séminaire de 2 jours consécutifs une fois par mois

- 1^{re} session: le 10 et 11 mars 2027
- 2^e session: le 31 mars et 1 avril
- 3^e session: le 21 et 22 avril

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Face aux défis posés par les nouvelles technologies et par les crises politico-économiques au travail de l'artiste, ce séminaire vise à identifier les voies de l'insertion professionnelle et d'activités autonomes à la sortie de l'école d'art.

Comment ne pas se conformer aux attentes pour préserver son authenticité, comment trouver les conditions pour produire des œuvres de manière singulière plutôt qu'à la chaîne de convoyeur, et plus particulièrement comment gérer les facteurs psycho-physiologiques, sont les principaux axes de ce séminaire ancré dans le partage d'expériences et dans l'étude des approches multimodales dans l'histoire de l'art et de l'économie en arts.

En mettant l'accent sur les idées de décroissance, d'économie contributive, de travail avec les archives et de recyclage, le séminaire «Valeurs d'échange» met en avant l'exploration de modèles de production artistique qui sont à la fois économiquement réalisables et écologiquement durables.

Méthode

Présentations des cas d'études, arpentages de textes, ateliers d'élaboration, projections et discussions des films.

Évaluation

Transmission des connaissances et d'expérience au sein du groupe de travail.

Bibliographie

- Gorz André, *Métamorphoses du travail, quête du sens: critique de la raison économique*, 1988, Galilée
- Georgescu-Roegen Nicholas, *La décroissance. Entropie - Écologie - Économie*, 1979, Sang de la terre
- Stiegler Bernard, *La Technique et le Temps*, 1994, Galilée
- Simondon Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, 1958, Aubier

- Ioteyko Josefa, *La Science du travail et son organisation*, 1917, F. Alcan
- Ioteyko J. et Stefanowska M., *Psycho-physiologie de la douleur*, 1909, F. Alcan

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

● STUDIOS



● Exposition collective «Room for Mutation» au Centre d'art Ygrek-ENSAPC, 2026
● Image © Objets pointus

AC/DC (ACCROCHAGE COLLECTIF / DISCUSSION COLLECTIVE)

Enseignant responsable: Boris Achour

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: Semestres 1 et 2
Ouvert à: no limit

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

Semaine A

Jour(s): Un lundi sur deux

Horaires: de 14 à 17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

La volonté à l'origine de cet ARC tient au constat que les coordinations ne remplissent que trop rarement leur rôle d'espace et de temps de rencontre, de monstration et de discussion collectives. Vous aurez certainement remarqué une désaffection et un désintérêt croissants de la part d'étudiant-es et d'enseignant-es, une fréquence irrégulière et un rapport à ces moments de coordination trop souvent axés sur les seuls passages en année supérieure ou sur la préparation aux diplômes.

Nous avons toujours pensé et souhaité les coordinations comme des moments de réflexion et d'échanges collectifs, à partir et autour de vos travaux et continuons profondément à croire en leur intérêt pédagogique, en leur capacité à participer au développement d'un esprit critique et d'une distance face aux œuvres ainsi qu'au fait que ce qui s'y dit vous concerne tous et toutes et pas seulement les personnes présentant leur travaux.

AC/DC vise donc un double but:

- 1. proposer des moments de présentations de vos travaux, en expérimentant et réfléchissant aux notions d'accrochages et d'exposition, tant sur le plan artistique que pratique et technique
- 2. proposer un espace de débat critique, de réflexion et de distance aux œuvres, le tout sans jugement et sans la pression parfois ressentie en coordination.

Méthode

À chaque séance, un groupe de 3 à 6 étudiant-es réalise un accrochage de leurs travaux dans une ou des salles prévues à cet effet, soit sous la forme d'une exposition collective curatée par vous ou sous forme de plusieurs accrochages individuels. Il s'agira de discuter de ces travaux, non pas comme cela se passe souvent lors des coordinations avec une parole prépondérante voire unique des enseignant-es, mais au contraire en faisant en sorte que ce soit essentiellement vous qui preniez en charge cette parole. Les enseignant-es participants à cet ARC ont avant tout un rôle de modération et d'organisation.

Évaluation

Motivation et assiduité, participation aux accrochages et aux discussions.

PRATIQUES ALGORITHMIQUES: DDD

Enseignant responsable: Jeff Guess

Invité: François Bellabas

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à maximum 10 étudiant-e-s
(sélection basée sur un texte de
motivation)

Étudiant-e-s Erasmus: oui

Calendrier

SEMESTRE 1

(JUSQU'À FIN DÉCEMBRE)

- 18 nov: Introduction
- 25 nov: François Bellabas
- 30 nov - 4 déc (toute la journée
et tous les jours de la semaine):
Workshop avec François Bellabas
- 9 déc: François Bellabas: finition et
consolidation des projets
- 16 déc: Mise en ligne des projets

Contenu

Ce cours intensif, animé par l'artiste François Bellabas et Jeff Guess s'articule autour de deux axes: une initiation à la 3D, et l'élaboration de projets fondés sur l'idée que les images techniques sont composées de strates de données manipulables par des procédures algorithmiques.

Le workshop s'ouvre sur une introduction à Blender, logiciel libre et open source, en parcourant l'ensemble de la chaîne de production de L'image 3D: prise en main de l'interface et navigation dans l'espace, modélisation, matériaux et textures, éclairage et mise en scène, rendus.

Dans un deuxième temps, une approche expérimentale invite à traiter

les composantes de L'image 3D — géométrie, texture, lumière, matériaux — comme des couches de données accessibles et scriptables, traversables par une logique algorithmique et capables d'interfacer avec d'autres programmes et environnements.

La dernière partie sera dédiée à la mise en ligne des projets individuels et collectifs réalisés lors de ce cours intensif.

Méthode

Pas de requis à part avoir accès, pendant la durée du workshop, d'un ordinateur capable de faire tourner Blender. On essaie de prévoir un ou deux ordinateurs fixes de l'école pour les personnes n'ayant pas de portable suffisamment puissant.

Évaluation

Participation, assiduité, et présence régulière

Bibliographie

- François Bellabas
<https://francoisbellabas.com>

FAIRE FEU DE TOUT BOIS

Enseignante responsable: Laure Limongi

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 18 étudiant-e-s

Erasmus si francophones (niveau B1 minimum).

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Mercredis des semaines A.
- Horaires: 14h-17h (le détail de l'agenda du studio sera donné à la rentrée)

Un engagement annuel n'est pas obligatoire mais encouragé.

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

S'adonner à l'écriture, quelle qu'elle soit et d'où que l'on vienne. Apprendre à s'emparer du moindre prétexte, du moindre détail pour amorcer un texte. Ainsi, gagner en assurance face à l'écrit.

Rien de plus simple qu'écrire, après tout, il s'agit d'utiliser la langue qu'on parle, tous les jours; donc en réalité, rien de plus intimidant, parfois, de la tirer de cette gangue quotidienne pour la transformer en matière créative, malléable, personnelle... C'est affaire de pratique et de familiarité. C'est ce que nous allons développer au sein de cet atelier pendant lequel, à travers des amorces données d'une séance à la suivante, on avancera pas à pas dans la pratique de l'écriture.

Méthode

Le contenu de l'atelier se construira en fonction des personnalités présentes et de leurs aspirations. Écriture individuelle puis partage des textes (dynamique collective) mais aussi retours individuels. (Les séances alterneront ainsi des moments collectifs et de travail individuel.)

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des textes rendus.

Bibliographie

Elle sera dévoilée de séance en séance.

ATELIER BOIS

Enseignant responsable: Samuel Garland

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à 12 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 SEMAINE A & B

- Jour(s): Mercredi
- Horaires: 10h-17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Ce studio ouvert à toutes les années est un lieu d'apprentissage du travail du bois.

Aux travers de cours théoriques et pratiques, il a pour ambition de permettre aux étudiant-e-s d'aborder les outils de conceptions (dessin, matériaux, rapport outil/esthétique) et de réalisations (électroportatif, machines d'atelier, outil à mains) essentiels à la fabrication d'une pièce en bois.

Tout au long du studio, il sera demandé aux étudiant-e-s un travail d'analyse, d'expérimentation et de création autour d'un sujet proposé chaque année.

Le travail réalisé donnera lieu à une restitution collective en fin de semestre.

Méthode

Le Studio sera fragmenté en 3 moments pédagogiques:

1. Cours

Les cours seront destinés à forger une culture commune de la pratique et la mise en œuvre du bois dans l'art à

travers l'analyse d'œuvres, d'objets, d'installations et de dispositifs. Afin de questionner le rapport entre matériaux, outils, méthode de mise en œuvre et résultat plastique.

Il sera, en parallèle, demandé à chaque étudiant-e un travail d'analyse approfondie d'œuvres afin d'enrichir les cours par une présentation hebdomadaire de leurs recherches.

2. Pratique

Dans un second temps, des sessions pratiques seront dédiées à la prise en mains des outils, machines et matériaux de l'atelier à travers une série d'exercices techniques imposés.

Ces séances seront également rythmées par un travail individuel de dessin, de conception et d'expérimentation.

3. Réalisation

Enfin, les dernières semaines permettront aux étudiant-e-s de réaliser une œuvre individuelle ou collective en s'appuyant sur le support théorique et pratique développé lors des 2 premières phases du studio.

Une restitution des œuvres, recherches et expérimentations produites aura lieu sous forme d'exposition à la fin du Studio.

Évaluation

- Présence et investissement tout au long du studio.
- Restitution de fin du semestre.

ATELIER MÉTAL/MÉTAL EXPRESS

Enseignant responsable: David Cousinard

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 8 étudiant-e-s à chaque session (en fonction de leur niveau technique)

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE A & B

Jour(s): Mercredi

Horaires: 10h30 – 18 h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Métal express est un programme qui aborde le travail des métaux dans ses différents états.

Résistant , plastique, liquide, trois régimes qui permettent des approches différemment réfléchies de la physicalité de la matière.

L'usage du métal est envisagé aussi bien dans ses possibilités constructives que dans sa capacité à se répandre une fois le point de fusion dépassé.

Couler, fumer, envelopper, au delà de la forme , c'est le changement d'état qui est ici visé ou perçu.

Méthode

Trois régimes, un par chapitre, des formats courts dans lesquels seront expérimentés différents moments plastiques qui s'organiseront dans une alternance d'initiations et de Workshops.

Ces chapitres seront accessibles en fonction du niveau technique des étudiant-e-s et de leur relation à la pratique du volume.

Pratique et déroulé

Chapitre1:

Help Yourself / semestre 1, nb de places 8 , priorisé aux 1A puis aux années 2 à 5 / Initiation aux techniques de la construction en métal et exploration de ses modalités de mise en forme.

Chapitre 2:

Brasero / semestre 2/nb de places 8 , année 2 à 5

Initiation à différentes techniques de formage à chaud et à la flamme . Chaque étudiant-e-s développera un projet personnel ou iel sera accompagné-e dans l'entièreté du processus de création. Conception , préparation, prototype , réalisation finale, Brasero a pour objectif de poser des bases fiables de la réalisation d'un objet qui revêtira les caractéristiques d'un bijou.

Chapitre 3:

Rouge cerise / semestre 2/ nb de places 8 , année 2 à 5 / Cette session de travail axe ses réflexions et ses pratiques autour de l'atelier envisagé comme espace social avant d'être considéré comme simple lieu de production. Nous y développerons des projets qui nécessitent la mise en fusion des métaux.

Le travail sera forcément collectif, les réalisations indubitablement modifiées ou augmentées par d'autres.

Workshop

Cette année , les artistes Romain Best et Konstantin Kyriakopoulos proposent un Workshop de fonderie aluminium qui s'intéresse aux différentes acceptions de la notion de contenant.

«The floor is lava» se déroulera au 2^e semestre sur une période intensive de quatre jours et sera précédé de 2 séances préparatoires en semestre 1.

Chacune de ces phases de recherche sera ponctuée par une restitution dont nous définirons la forme collectivement.

Évaluation

Implication sur des journées complètes, présence obligatoire à toutes les séances de travail. Restitution en fin de semestre.

ATELIER ÉDITION

Enseignant responsable: Lionel Catelan

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à 8 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 2 SEMAINE A & B

- Jour(s): Lundi
- Horaires: 14h-17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Depuis 2 ans, nous produisons des éditions que nous montrons, échangeons, vendons sur des salons et micro-événements. «Libréer» se veut être entre une maison d'édition, un comité éditorial et un cabinet de curiosité où circulent textes, idées, expériences, sous une forme imprimée multiple.

Cette année cet atelier prendra la forme d'un comité éditorial de 8 personnes. Nous nous réunirons pour éditer des livres et sélectionnerons des idées de projets d'autres étudiant,e,s dans des échanges d'expérience et d'avis.

Les personnes du comité ne seront pas là pour exercer un pouvoir de sélection, mais un dialogue et une transmission d'idées pour s'améliorer tous et toutes ensemble.

Nous travaillerons ensuite comme une maison d'édition à participer à des salons du livre (Paris Ass Book Fair, Fanzine Festival, Offprint, MAD) où nous devrons travailler ensemble à diffuser les éditions de toustes.

Méthode

L'atelier sera noté pour le second semestre, mais nous devrions nous réunir toute l'année de temps en temps dans les moments qui nous conviennent et de manière plus intense avant les salons auxquels nous aurons choisis collectivement de participer.

Il est requis pour participer à cet atelier d'avoir avant tout une motivation à servir et enrichir ce projet collectif, si vous n'y avez pas déjà participé. Votre curiosité pour les éditions imprimées sera essentielle, ainsi que votre sens de l'organisation. Savoir faire des livres est un plus, mais secondaire à votre envie de vous impliquer collectivement, le savoir-faire s'apprendra au long de l'année.

Évaluation

Présence et investissement tout au long du studio.

ATELIER SÉRIGRAPHIE - KIOSK

Enseignante responsable: Bérénice Lefebvre

ANNÉE 2 À 5

Ouvert à 15 étudiant·e·s

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- Jour(s): mercredis semaine B (novembre/ avril)
- Horaires: 14h-18h

Lieu(x)

ENSAPC, Atelier SÉRIGRAPHIE

Contenu

Kiosk est un mobilier qui a été imaginé en 2026 conjointement avec Samuel Garland (atelier bois), Laura Bouyard architecte et Anouck Lemarquis artiste/architecte, coordinatrice de l'artist-run space Ôléonie à Paris.

Cet espace modulaire à la fois amovible et potentiellement portatif a été pensé pour montrer les productions imprimées de l'ENSAPC comme un média à part entière. Ce véhicule d'expression créative, saisissable de manière individuelle et ou collective, donne l'occasion de pouvoir réunir une production de livres, zines, bandes-dessinées, vêtements, multiples, affiches et toutes sortes d'éditions réunies autour de cet engagement: diffuser des formats à échelles variables, au carrefour de nombreuses pratiques artistiques. Ce moyen de présentation devient un lieu de partage des goûts et des idées, un moyen de communication à rendre abordable, avec le souci constant de privilégier ceux qui ont un accès limité au marché de l'Art et dont les créations ne s'identifient pas

toujours aux circuits de distribution habituels.

Il vise à stimuler la création au sein d'une école à l'historique hybride, avec la volonté de rassembler et de mettre à disposition de la communauté un moyen de contributions ou d'informations à toutes fins utiles. Une invitation à être investi librement par tous des sujets ludiques, poétiques et éminemment politiques.

Méthode (2 groupes répartis en S1/ S2)

L'atelier de sérigraphie propose d'approfondir et d'alimenter ce nouveau format de diffusion au sein de la nouvelle école. Deux réalisations sont prévues avec une formation dédiée à la sérigraphie sur photoshop pour chacun des groupes.

Macula est un projet prévu en S1, composé d'affiches imprimées en sérigraphie A2 et A3 en 100 exemplaires polychromiques, sur papier Olin Design Regular Ultimate White 240g. Nous partons d'un format de papier brut usiné de 65×92 cm, nous permettant de générer des formats variables lors du façonnage: affiches, cartes postales et réemploi des chutes à insérer dans des porte-clés transparents.

Wasted est un second projet combiné prévu en S2 et constitué de pochettes «surprises» à réaliser en 100 exemplaires. Un packaging sous forme de pochettes opaques argentées en papier bulle à 80 % recyclé sera mis à disposition, au format 18×25 cm.

Ce type d'enveloppe avec une fermeture adhésive pour sceller les multiples contenus à l'intérieur devra contenir un ensemble de goodies graphiques (stickers, porte-clés, cartes postales ...) répartis de manière aléatoire, d'une pochette à l'autre.

Étaler ces deux productions dans le temps paraît plus serein pour développer une réflexion graphique variée, en association avec des formations techniques pour les deux groupes répartis en S1 et S2. Pour aller plus loin, ceci est une occasion subsidiaire d'apprendre à développer et mener un projet dans son intégralité, de la conception à la réalisation. Pour nous aider dans cette démarche, les élèves en Master ayant participé en sérigraphie à la PABF au Palais de Tokyo en 2025 nous apporteront leur regard sur de futurs projets collaboratifs. Ce projet pourra par la suite se déplacer dans plusieurs typologies de lieux et d'événements dédiés à l'édition contemporaine.

Évaluation

Assiduité, présence, rendu projet, engagement de groupe

ATELIER SÉRIGRAPHIE

FORMES DES LUTTES

Enseignante responsable: Bérénice Lefebvre

ANNÉE 1

Ouvert à 15 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jour(s): Mercredis semaine A (octobre/ novembre)
- Horaires: 14h-18h

Lieu(x)

ENSAPC Atelier SÉRIGRAPHIE

Contenu

De tout temps, le graphisme a été utilisé comme un outil pour rallier les masses et influencer l'opinion publique. Les révolutions du XX^e siècle ont fait naître des communautés de résistance qui marqueront un changement brutal dans l'histoire graphique et de l'affichisme. Cette tradition se poursuit et se diversifie avec les mouvements sociaux des années 1950-1960 à travers le monde au côté desquels de nombreux.ses artistes, graphistes auront exprimé en toute liberté de nouvelles formes qui s'adapteront aux problématiques de toute la société. Les affiches deviennent plus colorées et audacieuses, reflétant l'esprit de liberté et de rébellion de l'époque. La sérigraphie renouvelle les techniques de production du moment et devient un outil de traitement des images qui transforme massivement les pratiques artistiques, à contre-courant du milieu industriel et publicitaire.

Ce procédé remplace peu à peu la lithographie Offset, plus onéreuse et permet aux artistes de produire rapidement à

moindre coût, tout en couvrant des événements à échelle locale. Avec l'avènement de l'ère numérique dans les années 1990 et 2000, le graphisme militant embrasse les possibilités offertes par internet et les logiciels de conception graphique, permettant une diffusion et une collaboration sans précédent.

Méthode

- Format A3
- 2 couleurs et/ ou NB
- 6 mm de fond perdu sans traits de coupe

Évaluation

Assuité, présence, rendu projet, engagement de groupe

ATELIER SON

Enseignant responsable: Nicolas Charbonnier

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s (travail en binôme – 5 binômes)

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 SEMAINE A ET B

- Jour et horaires: jeudi matin, de 10h30 à 13h
- Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC, atelier son

Contenu

Studio permettant d'acquérir des techniques essentielles au travail du son dans les différentes étapes de la chaîne audio (enregistrement, édition, mixage, création). Ces techniques seront questionnées à l'aune des enjeux esthétiques qui y sont associés.

D'une semaine sur l'autre, un travail de création/composition de courtes études sonores liées à ces techniques sera demandé. Dans un second temps, une pièce sonore plus conséquente (radiophonique, musicale, poésie sonore) devra être composée.

Méthode

À chaque session, un point technique différent est abordé et questionné via une pratique directe (enregistrement de terrain, enregistrement en studio, apprentissage des bases du mixage, etc).

Les sessions commencent par une écoute de pièces sonores de divers horizons (radiophoniques, musicales, installation sonore, fieldrecording, études créées dans le cadre du studio, etc).

Évaluation

Implication, participation, suivi du travail et pièce à créer en binôme pour la fin du semestre.

Bibliographie

- Jean Yves Le Bosseur, *L'art Sonore*, Minerve, 2020
- Jean Yves le Bosseur, *Musique et Environnement*, Minerve, 2016
- R. Murray Schafer, *Le Paysage Sonore, le monde comme musique*, Wildproject, 2010
- Simone Douek, *L'acte radiophonique*, Creaphis Editions, 2021
- *Le livre des techniques du son*: les trois tomes, chez Dunod

STUDIO CINEMA (PRATIQUES, TECHNIQUES, ÉCONOMIES ET THÉORIES DU CINÉMA)

Enseignant responsable: Vincent Gérard

Enseignant-e-s / ateliers techniques associé-e-s: Jean-Luc Jusseau (Studio Vidéo), Nicolas Charbonnier (Studio Son), Christian Genty (Studio Photo), Laure Limongi (Studio Écriture)

Intervenant-e-s et invité-e-s: 1^{er} semestre "Écritures cinématographiques / l'écrit, l'écran": Loo Hui Phang (autrice, scénariste (film et bande-dessinée) – enseignante à St Luc à Bruxelles) / 2^e semestre "Du montage à la distribution / une aventure collective": Eugénie Deplus (directrice de postproduction cinéma – enseignante intervenante, Cinéfabrique, Fémis)

Partenaires: *diffuseur*: Darkroom Rumour (plateforme pour films autour de la photographie) / *compagnies de production et de distribution*: La Maison Des Productions (Bourgogne), Sondor Films (Paris-Bordeaux), Perspective Films (Paris) / *laboratoires*: Navire Argo (Épinay), Laboratoire de développement film ANDEC (Berlin) / *Postproduction*: Polygone Étoilé (Marseille) / *Industrie*: Kodak (France et Londres) / *éditeurs & ressources*: Re:Voir (éditeur, ressource, Paris), Editions Les Saisons (Paris)

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 7 étudiant-e-s maximum par année

Remarque: un texte d'une page sur leurs motivations est préalablement demandé aux étudiant-e-s qui souhaitent rejoindre le studio cinéma avant le premier RDV (qui sera communiqué le jour de la réunion de rentrée).

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE A
Engagement annuel obligatoire

Jour et horaire du studio cinéma:

Cours Studio Cinéma

— Mercredi: 9h-17h / Jeudi: 9h-17h

Rendez-vous individuel sur le suivi des projets

— lundi apm et vendredi matin (semaine A)

Remarque: les inscriptions se font obligatoirement par mail la semaine précédant la semaine de cours et de rendez-vous.

Contenu

Le Studio Cinéma a pour vocation de définir ce que peut être aujourd'hui un projet artistique en cinéma qui, sans avoir le désir ou l'illusion de se substituer

à une école professionnelle de cinéma – dont elle n’a ni les moyens ni les finalités – ne méconnaît pas pour autant les réalités économiques ou techniques de ce médium. Dans ce lieu de rencontres et d’hybridation des langages plastiques que représente encore une école d’art, il s’agit d’interroger la machine-cinéma et ses avatars numériques en la faisant tourner selon un autre régime de fiction et de représentation du réel. Remarque: les projets et films produits au sein du Studio Cinéma ne sont soumis à aucune restriction de formes, de genres ou de temps.

Méthode

Par-delà le pseudo-professionnalisme ou via la réappropriation sauvage, le Studio Cinéma s’efforcera sans faux-semblant et avec les moyens du bord, de dégager la voie d’une pratique continue et personnelle du cinéma qui débouche sur la production effective de films et de vidéos. Le suivi des projets (théorique, critique, pratique, technique, artistique, économique), de leur conception (écritures) à leur finalisation (diffusion), se fait au cœur du studio à travers des séances qui ont lieu tous les quinze jours. Remarque 1: le travail du Studio sera agrémenté de séances spécifiques sur: les écritures; la réalisation et la production; via une approche des connaissances et des inventions techniques (workflow son et image, jusqu’à la postproduction); l’économie et la diffusion seront également interrogées depuis les projets. Ces séances donneront lieu à des rencontres professionnelles à l’Ensapc et en dehors. Remarque 2: à l’issue des deux semestres, des séances seront organisées à Paris avec les étudiant-e-s, dans une salle de cinéma partenaire du Studio Cinéma. Ces séances donneront lieu à l’organisation et à la présentation d’une programmation de films des

étudiant-e-s, à l’issue desquelles un échange se fera avec différent-e-s professionnel-le-s du cinéma.

Évaluation

Une présence régulière. Préalablement à la projection des films, la présentation des films devra être obligatoirement introduite. L’échange qui suit la projection des films ou travaux, privilégie et implique une participation trans- versale des étudiant-e-s. Remarque: l’organisation des séances hors-les- murs biannuelle STUDIO CINEMA PROGRAMME, se fera collectivement.

Bibliographie

- *Cinéma vivant* de Érik Bullot (Ed° Macula – 2024);
- *Notes On Camp* de Susan Sontag (Ed° Penguin Modern);
- *Notes sur le cinématographe* de Robert Bresson (Edition Folio);
- *Qu’est-ce qu’un cinéaste?* de Jean-Claude Biette (Ed° P.O.L.);
- *Movie Journal* de Jonas Mékas (Ed° Marest);
- *Serge Daney – Itinéraire d’un ciné- fils*, de Pierre André Boutang (Ed° DVD Montparnasse);
- *Montrer l’invisible* de Jean- Paul Curnier (Ed° Jacqueline Chambon);
- *À Werner Schroeter qui n’avait pas peur de la mort* de Philippe Azoury (Ed° Capricci)
- *Écrits Corsaires* de Pier Paolo Pasolini (Ed° Champs);
- *Carnets 1933-1963* de Yasujiro Ozu (Ed° Carlotta);
- *Hitchcock-Truffaut* (Ed° Gallimard);
- *Hollywood Babylone* de Kenneth Anger (Ed° Tristram);
- *Le présent de Robert Frank* de Anne Bertrand (Ed° D’une certaine manière – Collection Captures);
- *Histoire(s) du cinéma* de Jean-Luc Godard (Ed° DVD Gaumont);

- *Le cinéma que je fais* de Marguerite Duras (Ed° P.O.L.);
- *Sayat Nova de Serguei Paradjanov* – *La face et le profil* de Erik Bullot (Ed° Yellow Now);
- *Descentes aux limbes* de Patrice Rollet (Ed° P.O.L.);
- *L'aventure du réel – Jean Rouch et la pratique du cinéma ethnographique* de Paul Henley (Ed° Pur Cinéma).
- Tous les numéros de la revue *Trafic* (particulièrement à lire pour les néophytes, le N°100: L'écran, l'écrit).

Remarque: la plupart de ces ouvrages et films, sont disponibles à la bibliothèque de l'Ensapc*, à la bibliothèque du Centre Pompidou, à la BNF ou encore à la BIFI où vous pouvez consulter nombre de films quasiment introuvables sur internet (* à noter que vous y trouverez tous les numéros de la revue *Trafic*).

STUDIO VIDÉO: MISE EN ESPACE

Enseignant responsable: Jean-Luc Jusseau

Enseignant-e-s / ateliers techniques associé-e-s: Ateliers Vidéo/Cinéma et Son; Studio Cinéma; YGREC.

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s maximum

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 SEMAINE B

- Engagement annuel obligatoire
- Jour et horaire: Les jeudis en semaine B de 10H à 13h

Lieu(x)

salle Cinéma, Black Box, White Cube...

Contenu

Ce studio interroge les conditions d'existence de L'image en mouvement lorsqu'elle quitte l'écran pour entrer dans l'espace. Il s'agit de déplacer la vidéo du statut de support vers celui de dispositif.

Les étudiant-e-s travailleront dans des contextes variés: white cube, black box, espaces contraints, lieux non dédiés.

Le projet consistera à mettre en crise les habitudes de perception: frontalité, continuité, stabilité du regard.

L'accent sera mis sur les rapports entre architecture, corps, lumière, son et diffusion.

Le studio favorisera des formes d'installation, de projection et de montage spatial qui produisent des tensions, des ruptures et des écarts.

Méthode

Le studio associe cadres théoriques, lectures critiques et expérimentations concrètes.

Les projets se construiront à partir

de contraintes fortes de lieu, de temps et de dispositif.

Des tests *in situ*, individuels ou collectifs, permettront d'ajuster les dispositifs et d'éprouver les projets dans leurs conditions réelles.

La postproduction aura une place importante, notamment à travers des outils comme le compositing et le mapping. Ces ressources permettront de déplacer, fragmenter, superposer ou reconfigurer L'image en fonction de l'espace.

Les présentations intermédiaires serviront à confronter les propositions à un regard collectif et à préciser les intentions.

La méthode repose sur l'essai, le désajustement et la transformation des contraintes en moteur de recherche.

Évaluation

Assiduité et implication dans le travail collectif.

Qualité des recherches, cohérence du dispositif et pertinence des choix plastiques.

ESPACES D'ESPACES

Enseignants responsables: Florent Caron Darras, Nicolas Charbonnier

ANNÉES 2 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à 10 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRES 1 & 2 SEMAINE A

- Jour(s): mercredi
- Horaires: 14h-17h30

Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Dans la tradition de l'installation sonore, c'est une certaine expérience de l'espace qui semble toujours se jouer avec le son. Dans un lieu donné, des corps sonores produisent des ondes ou interagissent avec elles. Que ces corps sonores soient des haut-parleurs ou des objets sans membranes ni électricité, ils sont le plus souvent disposés sous les yeux des visiteurs, qui sont alors autant auditeurs que regardeurs. Se pose alors nécessairement la question du choix dans cette disposition: quelles places, quelles orientations, quelles formes? Comment composer des espaces sonores pour des espaces tangibles? Comment faire de la technique apparente un vecteur de sens?

L'objet de ce studio est d'enquêter ensemble sur ces questions fondamentales dans l'approche plastique du son.

- Connaissances théoriques et grandes lignes historiques
- Outils techniques essentiels et formation pratique à la mise en œuvre (montage d'installation)

- Grandes questions actuelles liées aux installations sonores: technologie, écologie, rapport à l'espace, etc.
- Rigueur visuelle et acoustique, développement d'une écoute et d'un regard critique

Méthode

Chaque séance repose sur la réalisation d'une installation sonore préparée par un binôme d'étudiant-es. Pour ce faire, le binôme dispose d'une matière sonore multicanale fournie par les enseignants. Il a ensuite toute liberté pour imaginer un dispositif en tenant compte de contraintes matérielles et architecturales. Le contenu sonore, la salle et le dispositif changent à chaque séance. En début de séance, le groupe participe au montage puis nous faisons une première écoute critique collective. Le reste de la séance consiste à faire évoluer la proposition initiale ou à explorer d'autres pistes. Un moment est aussi consacré à une présentation d'une pièce (histoire, théorie, technique).

Au second semestre, le studio s'ouvre aux propositions artistiques des étudiant-es.

Évaluation

Motivation, assiduité, participation en binôme et réalisation des projets.

Bibliographie

- BOSSEUR Jean-Yves, *L'Art sonore, le son dans les arts plastiques contemporains*, Éditions Minerve, 2020

- CHÈVREMONT Alexandre, *Donner lieu au son*, Les presses du réel, 2024
- GALLET Bastien, *Composer des étendues (l'art de l'installation sonore)*, HEAD Genève, 2005
- NEUHAUS Max, *Les pianos ne poussent pas sur les arbres*, Les presses du réel, 2019
- VOEGELIN Salomé, *Listening to Noise and Silence, Towards a Philosophy of Sound Art*, Continuum, 2010

IMAGES ET RESSEMBLANCE

Enseignants responsables: Christian GENTY et Jean-Luc JUSSEAU

Ateliers techniques associés: PHOTO, VIDÉO / CINÉMA

Intervenant-e-s et invité-e-s: 1 intervenant.e monteur.euse /
étalonneur.euse au 2^e semestre sur deux journées.

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à 15 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRES 1 & 2 SEMAINE A & B

- Jour(s): Vendredi
- Horaires: 10h – 13h (éventuellement 1 ou 2 journées entières dans l'année pour production / repérages / tournage)

Engagement semestre obligatoire

Contenu

Ce studio s'adresse principalement aux étudiant-e-s de 1^{ère} année, mais aussi aux étudiant-e-s des autres années qui veulent commencer à entreprendre un travail lié aux médias photos et vidéos. Ce studio, lieu d'apprentissages, tant théoriques que pratiques, a pour objectif de donner des moyens de réflexion et de réalisation aux étudiant-e-s afin qu'ils et elles puissent engager une recherche personnelle. L'enjeu est d'expérimenter sans idée préconçue afin d'éprouver la technique dans ses possibilités et ses limites.

1^{er} semestre

- Prise de vue photographique et vidéo, production et postproduction.
- Réflexion sur l'usage de la couleur en photographie et vidéo (étalonnage).
- Approche de la lumière comme

médium dans la production de photographie et vidéo.

- Travail sur l'écriture, la production, la réalisation de vidéos, montage, étalonnage, motion design et finalisation.

2^e semestre

- Réalisation d'un projet collectif filmique de l'écriture à la post-production.

Méthode

Cours magistraux.

Développer une réflexion sur les moyens et le sens de la mise en œuvre, poser la question de la pertinence des techniques, de la réalisation à la présentation.

Le premier semestre est consacré à des cours plus généraux concernant l'écriture, les techniques de prise de vue et de postproduction.

En fin de premier semestre, réalisation d'un projet collectif de tournage vidéo qui fera l'objet d'une projection une fois mené à son terme.

Le second semestre est rythmé par la concrétisation, la finalisation et la présentation du projet collectif et d'autres travaux personnels.

Évaluation

Présence, participation et engagement dans le projet collectif jusqu'au montage final.

LABORATOIRE DES ÉCRITURES POÉTIQUES

Enseignant responsable: Christophe Manon

Partenaires: Maison de la Poésie de Paris, librairie Le Monte-en-l'air, revue en ligne Remue.net

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s maximum
Un texte d'une page sur leurs motivations est préalablement demandé aux étudiant-e-s qui souhaitent rejoindre le Laboratoire des écritures poétiques.

Calendrier

SEMESTRES 1 & 2

- Jour(s): Jeudi. Deux séances par mois. Dates communiquées à la rentrée.
- Horaires: 10h-13h

Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC + deux séances à la Maison de la poésie

Contenu

Le Laboratoire des écritures poétiques (LEP) est un espace d'expérimentation, de création et de réflexion consacré aux pratiques contemporaines de la poésie. Il s'intéresse aux formes textuelles, mais aussi visuelles, sonores et performatives, dans une approche transdisciplinaire qui articule étroitement recherches artistiques et perspectives théoriques.

Ce laboratoire constitue un cadre de travail collectif où les étudiant-e-s sont Invité-e-s à expérimenter, à partager leurs processus de création, à confronter leurs pratiques et à développer une pensée critique sur leurs démarches.

L'objectif est d'initier ou d'accompagner chacun-e dans l'écriture de la poésie à travers des exercices ponctuels.

Nous explorerons différents courants, nous verrons des exemples, à partir d'amorces et de propositions d'écriture nous avancerons pas à pas dans la pratique de la poésie.

Nous aborderons également de façon concrète les questions liées à la production d'un livre de poésie afin de mieux comprendre l'économie de l'édition et ses enjeux.

Ce parcours aboutira à la création d'un livre collectif ainsi qu'à l'organisation d'événements de lectures-performances en partenariat avec des lieux institutionnels ou librairies, tels que la Maison de la poésie de Paris et Le Monte-en-l'air. Certains textes produits dans le cadre du studio seront publiés dans une rubrique destinée à cet effet sur le site partenaire de la revue en ligne Remue.net.

Méthode

Les séances auront lieu deux fois par mois et se dérouleront autour de trois temps, qui alterneront en fonction des perspectives pédagogiques ainsi que des aspirations du groupe:

- Approche théorique, lecture de textes, présentation d'œuvres emblématiques. Les étudiant-e-s seront Invité-e-s à intervenir

- ponctuellement dans ce cadre afin de partager leurs enthousiasmes.
- — Pratique de l'écriture à partir d'amorces proposées, soit en amont, soit directement pendant la séance. Les textes produits feront l'objet de retours et d'échanges collectifs afin d'enrichir la réflexion sur les pratiques d'écriture.
- Travail éditorial et lectures publiques: temps consacrés à l'élaboration de l'objet éditorial collectif ainsi qu'à la préparation et à l'organisation des différents moments de lectures-performances. Concernant le projet éditorial, des groupes de travail seront constitués dès le premier semestre afin de répartir équitablement les tâches.

Au cours des séances les étudiant-e-s pourront également présenter leurs travaux écrits (mémoires, projets littéraires).

Un journal du LEP sera tenu collectivement: un-e rédacteur-ice sera désigné-e à chaque séance afin consigner notamment les références notables et les différentes échéances.

Évaluation

Assiduité, participation, pertinence des interventions pendant les séances, attention à la dynamique de groupe, qualité et évolution des textes rendus ou réalisés au sein du studio, engagement dans la pratique personnelle. La présence est obligatoire.

Bibliographie

Les références bibliographiques seront communiquées pendant les séances.

LA PHOTOGRAPHIE INFAMANTE

Enseignant responsable: Renaud Auguste-Dormeuil

Ateliers techniques associés: PHOTO et VIDÉO / CINÉMA

ANNÉES 2 À 5

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Jour(s): Vendredi
- Horaires: 9h – 18h
- Engagement annuel obligatoire 1x/mois. Les dates exactes seront communiquées à la rentrée.

Contenu

La peinture infamante est une pratique picturale du XV^e siècle de l'Italie du nord qui consistait à peindre de manière bien visible sur les murs des bâtiments publics des «images infamantes» de condamnés par contumace. Ces condamnés étaient également facilement identifiables grâce à des inscriptions (tituli) peintes en lettres bien visibles.

Méthode

Visite d'expositions ou de lieux non muséaux en relation directe (ou non) avec le champ de l'art contemporain.

Invitation à réfléchir à la possibilité de construire aujourd'hui des images absentes ou mentales.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

Bibliographie

- Gherardo Ortalli, *La peinture infamante*, éd. Gérard Monfort, 1994, coll. imago mundi.
- Mathieu Riboulet, *Entre les deux il n'y a rien*, 2015, éd. Verdier
- Steve Tesich, *Karoo*, 1998, éd. Monsieur Toussain Louverture
- Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, 2013, éd. la fabrique

MISES EN ŒUVRE DESSIN-PEINTURE

Enseignante responsable: Carole Benzaken

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

SEMESTRES 1 & 2 SEMAINES A & B

— Jeudi toute la journée

Lieu(x)

ENSAPC Atelier 019

Contenu

Aider l'étudiant·e à la réalisation, à la mise en œuvre de sa pratique artistique, l'assister dans l'élaboration et dans le développement de son projet pictural.

Définir ensemble les spécificités de sa pratique en une approche plurielle des contenus, des moyens et des techniques, des contextes ...

Trois après-midis par semestre, trois artistes invités: chacun viendra individuellement rencontrer les étudiants et échanger à propos de leurs travaux au sein du studio peinture.

Méthode

Sous la forme de suivi des travaux, de présentations, accrochages... d'entretiens collectifs et individuels, regards croisés de personnalités ... Le studio a pour but de fournir une aide à l'élaboration des moyens plastiques, à l'analyse, à la réflexion, à la pertinence et à la cohérence des choix techniques, des références, des conditions de présentation, ...

Évaluation

A partir de la régularité de la participation, de l'engagement, de la pertinence, de la qualité et du développement des travaux.

Bibliographie

Adaptés et communiqués au fil des séances.

STUDIO PHOTO

Enseignant responsable: Christian Genty

Partenaires: Atelier Photo de l'ENSAPC, Atelier Photo de TALM-Le Mans, YGREC

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- 15 octobre 2026: Exposition au Mans.
- 2027: Édition Cergy/Le Mans
- Jours: tous les jeudis matin en alternance une fois par mois avec l'arc L'image photographique.
- Horaires: 10 h - 13 h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Le studio photo est un rendez-vous hebdomadaire qui s'adresse à tout-e-s les étudiant-e-s de la 2^e à la 5^e année ayant une pratique de la photographie et qui veulent développer une réflexion sur les moyens et le sens de ce médium.

Le studio photo est un lieu d'accompagnement pratique et théorique de la conception à la production. Toutes les pratiques et problématiques de la photo peuvent y être abordées et développées. La photographie peut y être considérée comme un objet signifiant dans la pluralité de ses formes actuelles. Dans la continuité des expositions réalisées en juin 2026 à Ygrec et en octobre 2026 au Mans, une édition photographique sera réalisée en collaboration avec le studio photo de TALM - Le Mans dans le courant de l'année 2026/27.

Méthode

- Suivi et développement des projets photographiques personnels.
- Présentation collective du travail.
- Editing des productions en cours.
- Répondre aux questions sur les moyens de mise en œuvre.
- Apprentissage des outils photographiques de production et de post-production.
- Exigence dans la pertinence et la cohérence des choix techniques.
- Approche historique et réflexion critique de l'actualité des pratiques photographiques.

Évaluation

Assiduité, qualité des réalisations et de la participation, volonté de s'engager pleinement dans une pratique de recherche photographique. Participation au projet curatorial et d'édition collectif.

PRO BONO

Enseignant responsable: Renaud Auguste-Dormeuil

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 30 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

— 1x/mois. Les dates exactes seront communiquées à la rentrée.

— Mercredi, 9h-18h

Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

A partir de la découverte et du visionnage de films ou de documentaires, discussions et échanges sur la pratique en cours des étudiants participant au studio. Recherche, suivi et développement d'une pratique singulière de fabrication d'images (photographique et autres).

Méthode

Discussion collective autour de projet en cours.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

PUMP UP THE VOLUME

Enseignant responsable: David Douard

En collaboration avec l'atelier bois et métal et l'atelier sérigraphie et impression numérique

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s par semestre
Étudiant-es Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2 SEMAINE A & B

— Jour(s): Lundi

— Engagement semestriel

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

L'atelier volume regroupe tous les lundis des étudiant-e-s engagé-e-s dans une pratique de volume, de sculpture ou d'installation. Il s'organise autour des projets individuels des étudiant-e-s et en questionne les enjeux. Le suivi de la production des projets validés se fait en lien avec les ateliers techniques. Il est d'autre part accompagné d'un questionnement autour du statut de ces pratiques aujourd'hui. Le studio accompagne le développement des projets des étudiant-e-s de façon «sur-mesure», cherchant à les pousser dans leurs pratiques, au-delà des frontières entre les médiums.

Le studio propose des moments d'exposition au sein de l'école pour pouvoir mettre en avant le rapport à l'espace d'exposition.

Méthode

Le studio Pump Up a un espace de production au sein de l'école qui est dédié exclusivement aux étudiant-e-s admis-e-s dans le studio.

L'admission se fait par présentation d'un projet qui doit être réalisé pendant le semestre. Le studio accepte 12 étudiant-e-s par semestre.

PUMP UP THE VOLUME a pour but de faire avancer les étudiant-e-s dans leurs recherches plastiques ainsi que de fournir les références qui puissent les accompagner.

Le studio fonctionne sous la forme de rendez-vous individuels de 1 h par étudiant-e et de discussions collectives pendant les accrochages.

Évaluation

Présence et participation

Bibliographie

En fonction du travail en cours des étudiant-e-s.

THINKING IN IMAGES

Enseignant-e(s) responsable(s) : Charlotte Charbonnel, Véronique Joumard, Judith Perron

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à x étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus : 1^{er} et 2^e semestre
30 étudiant.es premier semestre
8 étudiant.es second semestre
Engagement semestriel obligatoire

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2 POUR LA
PARTIE ÉDITION

— Jour(s) : Lundi

— Horaires : 14H-17h

Possibilité de participation une semaine
sur deux avec accord des enseignantes

Lieu(x)

Cergy et autres lieux possibles
Le Plateau Frac Ile de France, Le
Crédac, BétonSalon, La Graineterie, le
Couvent des Bernardins, la Galerie de
Minéralogie, Grandes Serres, Galerie de
Paléontologie etc.

Contenu

Thinking in images est une réflexion pratique et bilingue autour du dessin, du langage et des images mentales.

Des phrases sont données comme stimuli au dessin.

Ces phrases peuvent provenir de l'actualité, de la littérature, de chansons, de titres d'œuvres etc. Les dessins sont aussi variés que les participants, ils peuvent se réaliser au crayon, au stylo, en couleur, de petites ou grandes tailles, avec différents papiers ou sur écran.

Ces dessins font appel à l'imaginaire de chacun, à sa perception, à son histoire.

Les dessins sont réalisés rapidement

de façon à lier L'image mentale produite par la phrase et son dessin.

En fin de cours, ils sont tous présentés de façon simple.

Les étudiants peuvent alors voir les diverses interprétations d'une même phrase, à L'image d'une partition pouvant être jouée différemment.

«Qu'est-ce qui fascine dans un tableau, qui fait que telle œuvre plutôt que telle autre nous arrête et qu'on ne peut s'en détacher? En ce qui me concerne, je dirais que c'est le sentiment que dans cette œuvre-là il y a quelque chose qui pense, et qui pense sans mots.» Daniel Arasse, Histoires de Peintures

Cette année «*Thinking in Images*» sera voyageur, et dansant. Une semaine sur deux nous explorerons les relations du dessin et du mouvement, comment dessiner le fox-trot, la gavotte, le french-cancan, la gambille, la polka, en entrechat ou tout simplement la marche. Nous regarderons des vidéos de chorégraphies, mouvements divers pour les dessiner.

L'autre semaine, nous nous déplacerons dans divers lieux singuliers, lieux d'exposition ou en extérieur lorsque la météo le permettra; le nouveau bâtiment de l'Ensapc, Ygrec seront aussi un lieu pour *Thinking in Images*.

Le cours peut être choisi à un rythme quinzomadaire, l'étudiant-e doit nous en informer dès le début du semestre et être présent-e à tous les cours.

We don't speak so much in this course, it could be a good opportunity for foreign students to practice drawing and language, to dream in French or in English. Welcome to them!

Méthode

Les dessins sont réalisés rapidement autour de 5 mn selon un tempo défini par avance. La rapidité permet plus facilement de lier en un dessin: la pensée, le langage et L'image, et de relier naturellement les deux hémisphères du cerveau, le gauche «verbal», et le droit «visio-spatial».

On y aborde différentes formes de dessins, le story board, le dessin partagé, le modèle vivant, le dessin de presse, croquis de mouvement, notation de danse etc.

Évaluation

Régularité et qualité de présence



● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

● **WORKSHOPS**

WORKSHOP MIGUEL GUTIERREZ

Enseignante responsable: Claudia Triozzi

Invité: Miguel Gutierrez

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 5 étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus: Non

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jour(s): du 16 au 20 novembre 2026
- Horaires: 14h30 – 17h30

Lieu(x)

La Ménagerie de Verre, 12 Rue Lechevin,
75011 Paris

Contenu

Nous allons poursuivre nos rencontres avec les artistes présentés à la Ménagerie de Verre (Laboratoire de création contemporaine: spectacles, formations, résidences). Ce début d'année sera l'occasion de rencontrer l'artiste chorégraphe Miguel Gutierrez.

Prérequis

- Avoir déjà pratiqué la danse et la performance. Et être très motivée.

Méthode

Suivre un workshop professionnel en danse et performance.

Évaluation

Présence obligatoire tout au long de la semaine.

Biographie

Miguel Gutierrez:

Performeur new-yorkais plusieurs fois primé, Miguel Gutierrez est chorégraphe, interprète, musicien et auteur. Son travail, présenté sur les scènes internationales depuis plus de vingt ans, explore la voix comme mouvement et le corps comme vecteur d'émotions, d'idées et de transformation. Il alterne projets solos, performances et œuvres collectives. Son style, toujours explosif, mêle les genres, brouille les conventions et interroge les rapports entre danse, musique et performance. Il a notamment créé DEEP AEROBICS, une méthode aussi absurde que radicale destinée à révéler le potentiel subversif présent en chacune.

Parmi ses créations récentes figurent *Super Nothing*, créé dans le cadre du programme Randjelović/Stryker Resident Commissioned Artist de New York Live Arts, et *Frankenstein*, réalisé pour l'artiste visuel Avram Finkelstein. Son travail a notamment été présenté à ODC San Francisco, On the Boards, CAP/UCLA, au Museum of Contemporary Art de Chicago et à l'American Dance Festival. Il a également participé à la Biennale du Whitney Museum en 2014.

Lauréat d'une bourse Guggenheim, d'une bourse United States Artists, d'un Doris Duke Artist Award, d'un Foundation for Contemporary Arts Award, d'un Frankie Award et de quatre New York

Dance and Performance «Bessie» Awards, il bénéficie également du soutien du National Performance Network, de MAP Fund et du National Dance Project.

Professeur associé de chorégraphie au département World Arts and Cultures/Dance de l'UCLA, il est aussi l'auteur du podcast *Are You For Sale?*, qui explore les enjeux éthiques du financement de la création chorégraphique. Il a publié deux albums: *SADONNA: The Album*, dans lequel il interprète des reprises mélancoliques de chansons de Madonna, et *sueño*, composé de ses propres morceaux. Le concert SADONNA est présenté cet automne dans le cadre des *Inaccoutumés hors les murs* au Théâtre de la Commune à Aubervilliers.

WORKSHOP AVEC KIDOWS KIM

Enseignante responsable(s): Claudia Triozzi

Invité: Kidows Kim

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre

Calendrier

SEMESTRE 1

— Jour(s): du 18 au 22 janvier 2027

— Horaires: 10h – 13h00 et 14h – 17h30

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Le workshop s'appuie sur la «Monstrarchéologie», une méthode développée par l'artiste lui-même, qui consiste, comme il le dit, à excaver une forme organique ambiguë, oscillant entre le figuratif et l'abstrait, à partir de mémoires collectives, d'expériences intimes, ainsi que de dimensions sociales, politiques et de genre.

À travers cette approche, «j'explore la distorsion de la normativité du corps humain, de la voix et des objets du quotidien, afin de faire émerger une forme de monstruosité. Celle-ci surgit de la déconstruction des idées dominantes de l'inconscient collectif.

Je cherche ainsi à révéler l'étrangeté souterraine qui se cache dans le prosaïque, où se jouent les interactions complexes entre sujet, objet et abject.»

Le workshop propose une immersion dans cette expérience sensible afin de faire émerger des formes en acte.

Évaluation

La présence est obligatoire tout au long de la semaine, avec une restitution en fin de workshop.

Biographie

Né en Corée du Sud, après avoir étudié la conception graphique et le mime, il poursuit sa formation au CNDC d'Angers puis au master Exerce, à l'ICI-CCN de Montpellier sous la direction de Christian Rizzo. Ses créations composent une cosmogonie intime sous la forme d'un "Dictionnaire des créatures fantastiques". Il en dévoile les trois premiers chapitres: "Funkenstein" en 2021, le second volet "Cutting mushrooms" en 2023 et le troisième "High gear" en 2025. En parallèle, il élabore une série de vidéo-performances ponctuelles et éphémères autour d'une obsession pour les mangas.

Ses projets ont été présentés à l'international, notamment au Belluard Bollwerk, à La Ménagerie de Verre, au Tanzquartier Wien, au Festival Actoral, à Xing Perform, au CND Pantin, entre autres.

Par ailleurs, il partage ponctuellement différents workshops au sein du master Exerce, à l'ICI-CCN de Montpellier, ainsi que dans différentes écoles d'art et centres chorégraphiques.

> www.kidowskim.com

L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)

Enseignant responsable: Jeff Guess

Invité: Gauthier Tassart (chef d'orchestre – Oren Ambarchi)

Partenaires: La Villa Arson, Les Disques en Rotin Réunis

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à maximum 10 étudiant·e·s (sélection basée sur un texte de motivation)

Étudiant·e·s Erasmus: oui

Calendrier

— Semestre 2

Il y aura 3 sessions préliminaires avec Gauthier Tassart en mars 2027 à Cergy (dates à déterminer) et du 28 mars au 2 avril à la Villa Arson avec le chef d'orchestre Oren Ambarchi.

Lieu(x)

ENSAPC / Villa Arson

Contenu

L'orchestre Inharmonique de Nice est un orchestre à géométrie variable proposé par Gauthier Tassart et composé d'étudiant·e·s musicien·ne·s ou non-musicien·ne·s, et qui chaque année travaille avec un·e artiste invité·e, un·e chef·fe d'orchestre, et poursuit ainsi son aventure dans le champ de la performance musicale basée sur l'écoute et l'improvisation.

Chaque année, un·e chef·fe d'orchestre est invité·e pour travailler avec les étudiant·e·s. Les Invité·e·s des années passées – Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, Xavier Boussiron, Etienne Jaumet, Jean-Marc Foussat, Claire Gapenne, Charlemagne Palestine, Lionel Fernandez et Élodie Lesourd, Talweg (Joëlle Vinciarelli et

Eric Lombaert), Méryll Ampe, hackedepiccioto (Alexander Hacke et Danielle De Picciotto) et Sandra Boss.

Méthode

Chaque chef d'orchestre apporte une méthode de travail différente pour aborder la question de l'improvisation. Il y aura trois sessions préparatoires avec Gauthier Tassart à Cergy pour choisir l'instrumentation et travailler ensemble. Et puis une semaine de travail à la Villa Arson avec Oren Ambarchi et un groupe d'étudiant·e·s de la Villa Arson.

La semaine se termine avec un concert public à la Villa Arson. Des vinyles sont produits après chaque concert.

Évaluation

Participation enthousiaste à toutes les sessions préliminaires à Cergy avec Gauthier Tassart pour choisir l'instrumentation et préparer le travail commun. Participation et production musicale pendant toutes les sessions de travail et le concert final à la Villa Arson.

Bibliographie

Vous trouverez les disques de L'orchestre Inharmonique de Nice au centre de documentation de l'école.

COL SPORCAR SI TROVA 2/ CERGY

Enseignant responsable: David Douard

Invité: Samuel Landré

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 8 étudiant-e-s maximum

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jour(s): 3 jours (dates à définir)
- Horaires: 10 h - 17 h

Lieu(x)

Salle Pumpup

Contenu

Une intervention sur 3 jours, combinant recherche de textures sur tôles d'acier avec les différents outils détaillés ci-dessous, afin d'obtenir des résultats imprimés et/ou transférés sur toutes sortes de papiers / tissus (pas de matières plastiques) qu'ils soient glanés, collectés, achetés.

Lors de sa première mise en œuvre sur le site de l'École des Beaux-Arts de Nantes-Saint-Nazaire, le workshop s'intitulait «COL SPORCAR SI TROVA» (en salissant on trouve), trouvant sa genèse sur la page de garde d'un des ouvrages de Piranèse (célèbre graveur et architecte du 18^e siècle).

Le but étant de se laisser guider par de nouvelles possibilités offertes par une panoplie d'outils qui, habituellement, ne sont pas destinés à la pratique du dessin.

Nous avons abordé une gravure «décomplexée», utilisant des tôles d'acier, et des outils permettant de «dessiner» d'une façon urgente, frénétique, brute, parfois «violente».

Après avoir sérieusement appréhendé les notions de sécurité relatives à ce type d'outillage et présenté les divers cheminements, les étudiant-e-s étaient libres de choisir les formes qu'ils-elles souhaitaient aborder.

Méthode

- Jour 1 / appréhension de l'outillage, règles de sécurité, identification des trames, motifs, que l'on peut obtenir avec l'outillage d'un atelier de métallerie, débit des tôles en fonction des formats envisagés.
- Jour 2 / réalisation des trames, motifs, impression. Séchage.
- Jour 3 / restitution, discussions.

Évaluation

Présence obligatoire durant les 3 jours de workshop.

Bibliographie

- Belkis AYON
- Prunella CLOUGH
- Richard DIEBENKORN
- Lucio FONTANA
- Mitchell KEHE
- Emilio SCANAVINO
- David SMITH

WORKSHOP ÉDITION

Enseignant responsable: Lionel Catelan

Invité: Service Local

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s maximum

Calendrier

SEMESTRE 2

- Jour(s): 5 jours à définir en mars
- Horaires: 10 h – 17 h

Lieu(x)

atelier édition

Contenu

Clémentine et Gautier forment un duo: Service Local, atelier de design graphique.

Leur implication dans Grrrnd Zero à Lyon, où ils participent également à l'Amical du future, au milieu musical et militant font de leur pratique un geste d'engagement jouissif et expérimental.

Depuis 2016, Service Local, leur atelier, dessine des identités visuelles, des affiches, des livres et d'autres supports imprimés ainsi que des objets scénographiques, de la signalétique ou encore des installations.

Leur pratique s'enracine dans l'expérimentation plastique. Dessiner, imprimer, découper, façonner, manipuler les formes...Service local cultive un rapport tangible aux signes: l'encre, le papier, les images ainsi que les gestes et les accidents qui en découlent.

Méthode

5 jours pour penser un système d'écriture, puis en faire une édition. Précisions à définir au moment de la rentrée par mail

Évaluation

Présence obligatoire.

Bibliographie

- www.servicelocal.fr

LIEUX-PASSERELLES, ENTOURS

Enseignant-e-s responsables: Samuel Garland, Alejandra Riera.

En lien avec l'atelier métal.

Invité-e-s: Fabien David, ÉSAJ, École des paysages et du vivant

Partenariat avec les Espaces verts de Cergy. Le CAUE (en cours)

ANNÉES : 1 À 5 DE CERGY ET GROUPE APA

Étudiant-e-s Erasmus admis-e-s

Calendrier

Selon la réponse des Espaces Verts qui accordent le lieu: octobre, novembre, fin février, début mars.

- 4 jours (dates à déterminer)
- Horaires: 10h-17h

Lieu(x)

ENSAPC et hors les murs

Contenu

Les climatologues ne cessent de nous alerter des phénomènes météorologiques extrêmes, chaleur intense, sécheresses, inondations. Comment répondons-nous et avec quels gestes concrets? Réunissant des personnes se sentant concerné-es par les enjeux écologiques et l'art de l'expérience de transformation des lieux par l'entraide, il s'agira de poursuivre des gestes concrets pour favoriser des formes de coexistence et de relation humains-non-humains.

Méthode

En réfléchissant aux îlots du *jardin archipélisque* de l'ENSAPC nous évoqueront ces problématiques tout en essayant de trouver des solutions à la préservation de ce jardin, fruit des multiples gestes collectifs et individuels dans l'idée très concrète que ces îlots puissent apporter de l'ombre et de la

fraîcheur aux habitant-es de Cergy, territoire où l'école s'inscrit. Cela concerne l'art de l'attention au vivant, comme l'art de faire lieu.

Il s'agira de considérer et approcher cet archipel de manière plus précise et attentive, de réaliser qu'il apporte aujourd'hui une diversité et de la fraîcheur qui accompagne la dynamique de co-création et transversalité de l'école et porte quelque chose de sa mémoire. Et de penser à comment mieux préserver et favoriser son écosystème et diversité qui a émergé peu à peu depuis six ans. En ce sens, nous allons étudier les relevés botaniques et dessins réalisés de l'archipel pour comprendre ses formes, le mouvement d'écritures végétales en place et imaginer comment cela pourrait prendre forme ailleurs, dans un lieu aux alentours de la nouvelle école mais dans un espace ouvert. Comment donc migrer cet archipel et la mémoire humaine-non-humaine qu'il porte, et de passer d'une cour sans terre, construite sur un parking, à la pleine terre d'un espace public ouvert.

Il s'agira d'aller vers une poétique de la relation, vers les habitant-e-s des alentours. D'imaginer ensemble comment recréer des chemins d'ombre et de fraîcheur pour le futur. Cela sera une manière de vivifier des sols et

de permettre aussi à certains troncs d'arbres récupérés sur la parcelle de notre future école, de retrouver un site où devenir matière organique et vivante et de revivre ainsi.

Évaluation

Présence attentive, engagement envers l'expérience d'une sorte d'école en plein air, qualité des recherches et réalisations à partager.

Bibliographie

- BERQUE, Augustin, *Entendre la Terre, à l'écoute des milieux humains*. Entretien avec Damien Deville, Postface, Vinciane Despret, Paris, éd. Le Pommier, 2021 (imprimé en France sur papiers issus de forêts gérées durablement).
- BERQUE, Augustin, *La pensée paysagère*, Bastia, Éditions Éoliennes, 2016.
- BERQUE, Augustin, Écoumène, *Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.
- CLEMENT, Gilles, *L'Alternative ambiante*, Paris, Sens & Tonka, 2014.
- CLEMENT, Gilles, *Une brève histoire du jardin*, Paris, éd. du 81, 2011.
- HALLÉ, Francis, *Du bon usage des arbres, Un plaidoyer à l'attention des élus et des énarques*, Domaine du possible, Actes Sud, Paris, 2011.
- FRESSOZ, Jean-Baptiste, LOCHER, Fabien, *Les révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique XV^e - XX^e siècle*, Seuil, 2020.
- RAMADIER, Mathilde, *L'écologie profonde*, Que sais-je?, France, 2023.

- QUIROS, Kantura, IMHOFF, Aliocha, *Qui parle ? (pour les non-humains)*, Paris, PUF, 2022.
- HEBDING, Rémy, *Claude, paysan de Cergy*, Collection Graveurs de Mémoire, Ed. L'Harmattan, 2013.
- LUXEMBURG, Rosa, *Herbier de prison*, éd. Hors-limite, Suisse, 2023.
- MARDER, Michaël, *La pensée végétale. Une philosophie de la vie des plantes*, Presses du Réel, 2021.
- MOTTA, Liliane. Voir son laboratoire du dehors. <https://lecoleduterrain.fr/maniere-de-faire/laboratoire-du-dehors/>

WORKSHOP EN LIEN AVEC L'ARC LES YEUX FERMÉS ET LES SPÉCIALISTES

Enseignant.e(s) responsable(s): Florent Caron Darras, Charlotte Charbonnel, Judith Perron, Alejandra Riera

Invitée: Lucile Drouet

En collaboration avec Samuel Garland, atelier bois

ANNÉES 1 À 3 EN PRIORITÉ

Ouvert à 20 étudiant.e.s: 10 (*Les yeux fermés*) + 10 (*Les Spécialistes*)

Calendrier

- 5 jours.
- Horaires: 10h-17h
- Inscriptions: lettre de motivation

Lieu(x)

l'école et le 104 (en cours de confirmation)

Contenu

En lien avec *Les yeux fermés* et dans la continuité de cet ARC ainsi que *Les spécialistes*, qui proposent de nous décentrer des arts uniquement visuels, en privilégiant une concentration plus ouverte aux autres sens, nous proposons cette fois d'aiguiser notre attention plus particulièrement vers le sens du toucher.

Nous nous intéresserons à l'écriture du tissage et à la matière à tisser à l'écoute de de Lucile Drouet, tisserande qui proposera durant ces journées de workshop la fabrication d'un métier à tisser particulier: le métier à tisser à ceinture.

Méthode

Il s'agit de fabriquer un outil qui engage le corps et le toucher pour penser, faire, écouter, créer. Cet outil «a une présence qui peut être pensée dans l'espace, et il s'ancre dans des cosmogonies textiles anciennes». Le «métier à tisser à ceinture», explique Lucile Drouet, est connu sous différents noms chez les mayas, au Chiapas, sud du Mexique, «les femmes indigènes de Zinacantan l'appellent le métier à deux barres ou le métier à bâton». Il s'agit d'un instrument très simple, «composé d'un ensemble de barres de bois, d'une corde et d'une sangle ou d'un harnais permettant de fixer le métier à la taille de la personne qui tisse». L'idée étant, à partir de cette technique simple mais qui demande cinq jours de concentration pour aller au bout de la réalisation de l'outil, est que plusieurs métiers soient réalisés et restent ensuite à l'usage des étudiant.e.s et à l'école.

Lucile Drouet propose de nous transmettre «la technique sur métier à bras à cadres». Cette technique permet à chaque personne de s'approprier la technique du tissage, la transposer dans la fabrication d'un outil et la faire évoluer selon les pratiques qui seront les vôtres.

Évaluation

Présence, rigueur et implication dans cette fabrication.

Bibliographie

- Site de Lucile Drouet
- <https://www.loxiale.com>
- ALBERS Anni, *Du tissage*, Ida Soulard, 2021
- INGOLD Tim, *Une Brève Histoire des lignes*, Zones Sensibles Editions, 2011
- BARRÉ Sandra, *L'Odeur de l'art, un panorama de l'art olfactif*, Éditions de la Lettre Volée, 2021.
- CHAMPION Caroline, *Hors d'œuvre. Essai sur les relations entre arts et cuisine*, Menu Fretin, 2010.
- DEWEY John, *L'Art comme expérience*, Folio, 2010 (1934).
- JAQUET Chantal & al., *L'Art olfactif contemporain*, Classiques Garnier, 2015
- OLIVEROS Pauline, *Deep Listening, a composer's sound practice*, iUniverse, 2005.
- PENONE Giuseppe, *L'image du toucher*, FRAC Picardie, 1994.
- SZENDY Peter, *Écoute, une histoire de nos oreilles*, Les Éditions de minuit, 2001.
- MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945.
- CLASSEN Constance, *The Deepest Sense: A Cultural History of Touch*, University of Illinois Press, 2012.

Page suivante: Œuvre de Tristan Duval présenté dans *CERGYRAMA*,
exposition des diplômé-es de l'ENSAPC, 2026
Image ©Nadia Ermakova

PROFESSION- NALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

PARTIE

IV



A. PROFESSIONNALISATION

L'ENSAPC accorde une place importante à la professionnalisation et veut permettre aux étudiant-es et aux diplômé-es, à chaque étape de leur cursus, de se mettre en relation et d'expérimenter au sein d'un monde culturel pluriel.

L'école développe ainsi de nombreux partenariats tant en France qu'à l'étranger avec des institutions et des établissements divers (ateliers d'artistes, centres d'art, associations ou entreprises culturelles, etc.).

1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE

Un stage obligatoire en deuxième année et de courte durée (de 2 à 4 semaines) fait partie du cursus de premier cycle et peut se dérouler en France ou à l'étranger. Il donnera lieu à l'obtention de 2 ECTS après transmission et validation du rapport de stage.

Il revient à l'étudiant-e de trouver un lieu de stage. Néanmoins, des conseils et contacts utiles peuvent être communiqués sur demande et il est vivement recommandé de prendre un rendez-vous avec la Responsable des relations internationales et de la professionnalisation pendant l'année scolaire afin d'être épaulé-e dans cette recherche.

Les stages font l'objet d'une convention quadripartite conclue entre le-a représentant-e légal-e de l'école, un-e membre de la coordination, l'organisme d'accueil et l'étudiant-e. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la tuteur-trice de stage au sein de l'organisme d'accueil et de l'ENSAPC (ici, le-a coordinateur-ice principal-e). La

convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et, s'il y a lieu, le montant de la gratification. La convention de stage doit impérativement être signée par les différentes parties minimum trois semaines avant le début du stage.

La nature et le moment du stage sont variables en fonction du projet pédagogique de l'étudiant-e et des opportunités qui s'offrent à lui-elle. Les propositions de stages peuvent émaner de structures diverses: centres d'arts, FRAC, musées, fondations, galeries, ateliers d'artistes, festivals, biennales, résidences artistiques, écoles, etc.

2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Le séminaire de professionnalisation, vivement recommandé pour les étudiant-es de 5^e année et également ouvert aux diplômé-es, a lieu 4 fois par semestre pendant l'année concernant les modules thématiques suivants:

- contexte culturel et institutionnel,
- conditions de production et de présentation d'œuvres,
- communication et stratégies de parcours professionnel et artistique en début de carrière,
- marché de l'art.

Il peut également proposer des ateliers pratiques (écrire sur son travail, introduction à la notion de droits d'auteur...).

Ce séminaire est une occasion de rencontrer et d'échanger avec différent-es acteur-trices reconnu-es de l'environnement professionnel de l'artiste, qui apportent des connaissances

A. PROFESSIONNALISATION

tant théoriques que pratiques aux futur·es diplômé·es afin de les préparer au mieux aux réalités du monde professionnel.

La description du séminaire de professionnalisation pour cette année se trouve dans la partie «Programme pédagogique» du livret (partie III).

3. DNSEP EN ALTERNANCE

Ce nouveau parcours d'apprentissage vise à offrir aux étudiant·es une modalité de formation articulant pratique artistique et immersion professionnelle au sein de structures culturelles, artistiques ou associatives. Il est à destination des étudiant·es qui s'inscrivent en 5e année (DNSEP) et a une durée d'1 an. Le rythme est le suivant : 2 semaines en école et 2 semaines en entreprise pour assurer une qualité pédagogique et offrir une réelle immersion dans la structure.

L'objectif est de permettre à chacun·e de développer ses projets dans un cadre qui combine accompagnement pédagogique, expérience de terrain et étendue des compétences professionnelles. L'apprentissage constitue ainsi un espace de circulation entre l'école, les partenaires et les milieux artistiques entre formation et insertion.

La promotion 2026-2027 est accompagnée dans ce projet par une professionnelle dédiée à la professionnalisation des filières créatives et culturelles.

4. ACCOMPAGNEMENT PORTFOLIO

Chaque samedi, les étudiant·es de l'ENSAPC sont invité·es au Centre d'art YGREC à présenter leur portfolio afin d'avoir les conseils du responsable de cet espace, également curateur professionnel.

> Contact: Guillaume Breton

5. MODULE ÉTUDIANT·E — ENTREPRENEUR·E

L'ENSAPC est en partenariat avec le PEPITE CY Entreprendre afin de faciliter l'accès des étudiant·es au module «Étudiant·e Entrepreneur·e».

Ce module permet d'être accompagné dans les démarches de création d'entreprise via :

- un espace de co-working (situé à la Bibliothèque universitaire des Cerclades)
- un accompagnement tout au long du développement de projet des ateliers thématiques animés par des expert·es
- un réseau de financeur·euses et de mentor·es

6. APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS, EN COLLABORATION AVEC POINTS COMMUNS — NOUVELLE SCÈNE NATIONALE DE CERGY-PONTOISE ET DU VAL D'OISE

Les étudiant·es de l'ENSAPC sont invité·es à proposer des œuvres picturales, sculpturales, sonores, installations, performances ou projections en résonance avec la programmation du temps fort «Arts et Humanités», organisé par Points communs – Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise et avec la complicité artistique de l'artiste invité·e par le théâtre en résidence à Points communs.

Points communs se définit comme un pôle de création et de diffusion du grand ouest francilien rassemblant deux lieux et trois salles, avec une programmation pluridisciplinaire.

Penser le monde, questionner sa complexité et sa richesse et s'en imprégner pour mieux le vivre demain et le mener collectivement vers une utopie nécessaire, c'est ce à quoi nous invite Arts & Humanités. Événement phare de la saison de Points Communs, ce temps fort ouvre les plateaux à des artistes venus des quatre coins du globe qui présentent leurs œuvres, souvent pour la première fois en France, conviant publics, citoyen·nes et habitant·es à croiser leurs regards sur les grands sujets qui agitent nos sociétés.

Cinq à six projets de création individuels ou collectifs seront sélectionnés par un jury composé de personnels de Points communs et de l'ENSAPC/

Ygrec ainsi que de personnalités qualifiées externes, pour entrer en dialogue avec les espaces du Théâtre 95 à Cergy ou du Théâtre des Louvrais à Pontoise. Chaque projet disposera d'un budget de production et sera accompagné par l'ENSAPC et Ygrec ainsi que l'équipe technique de Points communs.

7. RÉSIDENCE POST-DIPLOME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON

Dans le cadre d'une collaboration de longue date, l'Abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du Conseil départemental du Val d'Oise dédié à la création contemporaine et l'ENSAPC ont créé un programme de résidence post-diplôme Recherche et Création destiné aux diplômé·es de l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC). Soutenant la professionnalisation des jeunes artistes en leur offrant un lieu de recherche, des moyens techniques, humains et financiers, ce programme vise à accompagner l'émergence de projets et pratiques artistiques novateurs en lien avec le lieu. Le recrutement se fait sur appel à candidatures face à un jury composé de l'ENSAPC et l'Abbaye.

8. 100% L'EXPO LA VILLETTE

Depuis 2023, l'ENSAPC est présente aux côtés d'autres écoles nationales et territoriales lors de l'exposition 100% L'EXPO à la Villette, à Paris. Sont éligibles pour déposer leur candidature,

A. PROFESSIONNALISATION

les diplômé-es ayant obtenu leur DNSEP il y a moins de 5 ans.

Pensée comme une vitrine de la scène émergente, 100% L'EXPO offre un tremplin professionnel aux artistes en début de parcours. Ni salon d'art contemporain, ni exposition thématique, elle capture un instantané de la jeune création à un moment clé de son évolution et en valorisant la diversité des pratiques et des récits. Sur plus de 3500 m², les œuvres se déploient dans une scénographie favorisant une déambulation libre, entièrement conçue à partir d'éléments récupérés des précédents événements de La Villette. En parallèle de l'exposition, une programmation événementielle est pensée chaque année afin de valoriser la jeune création sous toutes ses formes avec du spectacle vivant, des rencontres et des performances.

9. FESTIVAL CERGY, SOIT !

Créé en 1998, le festival Cergy, Soit ! a su se faire une place dans le paysage culturel de Cergy-Pontoise et de l'Île-de-France. Il est à présent le 1^{er} festival des arts de la rue et du cirque en Île-de-France.

Depuis 2024, l'ENSAPC associe les étudiant-es et les diplômé-es de l'École à cette manifestation. Ces dernier-es proposeront des créations en lien avec la programmation et figurent dans le programme officiel de la manifestation. Le suivi est assuré par un-e enseignant-e de l'École, le-a Responsable de la Professionnalisation et le-a directrice artistique de Cergy! Soit. Une bourse de production leur est accordée.

10. FESTIVAL DU REGARD

Fondé en 2015 par Eric Vialatel, le Festival du Regard basé à Cergy-Pontoise développe à chaque édition, une thématique en réunissant une vingtaine d'artistes dans un lieu – différent chaque année – non prévu pour accueillir des œuvres d'art. L'ENSAPC est associée au Festival depuis 2021 et permet à deux étudiant-es de présenter leur travail photo et, depuis peu, vidéo.

Centre commercial, ancienne poste, tour de bureaux ont ainsi été transformés en véritables musées éphémères, permettant au public, curieux de découvrir ces espaces usuels, de venir de plus en plus nombreux. Parmi les thèmes traités : *Adolescences, Habiter, Voyages extraordinaires, Intime & Autofictions, Bonjour la Nuit!*...

11. MENNOUR EMERGENCE

Mennour Emergence est un projet initié par Jessy Mansuy, directrice générale de Mennour, et curaté par Christian Alandete, directeur scientifique de Mennour en 2024. Il est engagé à soutenir les jeunes artistes dans les premières étapes de leur carrière, dans le cadre du Mennour Institute.

Deux artistes diplômé-es depuis un an sont sélectionné-es au sein des écoles suivantes : l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris ; l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris et l'ENSAPC.

A. PROFESSIONNALISATION

12. LABO DEMO

Initiés en 2019, les «LABO_DEMO» du Centre Wallonie-Bruxelles| Paris, sont des dispositifs dédiés à valoriser la création contemporaine émergente – en arts visuels & en littératures contemporaines in & hors les livres. Implémentés avec la complicité d'écoles supérieures d'arts belges et françaises, l'ambition de ces cycles transdisciplinaires et hybrides est de valoriser des signatures artistiques encore non identifiées publiquement et d'attester autant de l'excellence de ces formations que de leur intrication, à l'heure où les parcours artistiques s'internationalisent et se déterritorialisent. Rassemblées à l'initiative du Centre, les formations supérieures en écritures de Belgique et de France – l'Université Paris 8, l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre, l'ENSAPC et Cergy Paris Université – sont associées à LABO_DEMO.

13. FONDATION FIMINCO - RÉSIDENCE TREMLIN

Depuis 2025, une résidence a été mise en place en partenariat avec la Fondation Fiminco. Il s'agit d'une résidence de production et de recherche d'une durée de deux mois à destination des diplômé-es depuis trois ans maximum. Cette résidence participe à l'insertion des diplômé-es en leur permettant, parfois, d'avoir accès à leur première résidence.

14. EXPOSITION DES DIPLÔMÉ-ES

Depuis 2024, l'ENSAPC organise une exposition des diplômé-es. Celle-ci a lieu en dehors de l'Ecole et permet de montrer le travail des diplômé-es DNSEP de l'année en cours en invitant des professionnel·les et le grand public à découvrir leurs œuvres. De jeunes commissaires sont invité-es à penser l'exposition en dialogue avec les jeunes diplômé-es afin de créer des liens entre la curation et l'art contemporain émergents.

15. STUDIO VISITES

L'ENSAPC a mis en place des studio visites en 2024 à destination des étudiant-es, prioritairement en 5^e année. Des professionnel·les indépendant-es ou travaillant au sein d'institutions sont invité-es à rencontrer les étudiant-es volontaires dans leurs ateliers. Les échanges sont d'une durée de trente minutes environ et permettent aux étudiant-es de se professionnaliser en s'exerçant à la prise de parole en public et en ayant un regard extérieur sur leur travail. La participation se fait sur la base de volontariat.

16. L'ASSOCIATION ALUMNI ENSAPC

Créée en 2025 par 4 diplômées de l'ENSAPC, cette association souhaite faciliter l'insertion professionnelle des diplômé-es de l'ENSAPC. Le premier projet de l'association concerne la création d'ateliers à destination des alumni dans le lieu Dédale, géré par Plateau Urbain, à Fontenay-sous-Bois.

→ [contact: alumniensapc@gmail.com](mailto:alumniensapc@gmail.com)

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

1. PARTIR EN MOBILITÉ

a. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

Expériences favorables à l'ouverture artistique et au décentrement, les séjours à l'étranger permettent d'être au contact d'autres réalités, d'autres formes et méthodologies artistiques et d'acquérir de nouvelles connaissances et références.

La mobilité est obligatoire et toutes les étudiant-es qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. Le séjour à l'étranger se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (1 semestre), d'un stage (4 mois minimum), ou d'une résidence. Il concerne en priorité les étudiant-es de 4^e année et se fait de préférence au deuxième semestre, mais peut aussi se faire en 2^e année (semestre 1 et 2). Par ailleurs, une dérogation pour une mobilité d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès des coordinateur-ices et de le-la responsable des relations internationales.

Sont exempté-e-s de mobilité les étudiant-es étranger-es ainsi que les étudiant-es rencontrant des difficultés de santé ou financières. Toute demande de dérogation doit faire l'objet d'une lettre à destination de la Responsable des relations internationales et de la Direction.

Il est possible pour les étudiant-es parties en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle (4^e année).

Pour les étudiant-es ayant déjà étudié ou effectué un stage de 4 mois minimum

hors de France au cours d'un cursus antérieur, la mobilité internationale est facultative. Une demande d'exonération doit être adressée à la responsable des relations internationales de l'école.

	Semestre 1	Semestre 2
Année 1		
Année 2	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 3		
Année 4	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 5		

Les mobilités ne sont pas autorisées en année une, trois et cinq. ATTENTION: Il n'est pas possible de redoubler pour pouvoir effectuer une mobilité l'année suivante.

Pour prévoir leur projet de mobilité les étudiant-es sont invité-es à se rapprocher de la responsable des relations internationales qui pourra les accompagner dans leurs démarches

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être présentés et validés par les enseignant-es coordinateurs-trices et la responsable des relations internationales qui accompagne l'étudiant-e dans la constitution du dossier de candidature à faire parvenir à l'école concernée, envoyé par l'école ou directement par l'étudiant-e en fonction des accords.

Les critères de sélection étant différents d'un établissement à l'autre, il convient de se renseigner en amont sur le calendrier et la procédure à respecter auprès du service des relations internationales et sur le site web de chaque établissement souhaité.

Selon les partenariats un nombre

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

limité d'étudiant-es de l'ENSAPC peuvent être nommé-es par l'école. L'école organise alors une commission d'attribution pour choisir parmi les candidatures celles qui seront nommé-es.

Il appartient aux étudiant-es de vérifier les dates limites de candidature susceptibles de changer d'une année sur l'autre.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
Les étudiant-es de l'ENSAPC qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrit-es à l'ENSAPC, auprès de laquelle ils-elles s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et dont ils-elles reçoivent une carte d'étudiant-e. Ils-elles devront également prendre contact avec le département en charge des relations internationales dans leur établissement d'accueil avant ou à leur arrivée.

LA VALIDATION DES CRÉDITS
En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet aux étudiant-es accueilli-es dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes. Les étudiant-es feront valider les études faites dans leur établissement d'accueil auprès de l'ENSAPC. Cette validation entraînera la validation partielle ou totale du semestre d'échange.

RÉUNION D'INFORMATION
Une réunion de présentation de la mobilité internationale est organisée en début d'année académique pour expliquer les différents types de mobilités, présenter les partenaires et les processus de candidature aux étudiant-es.

b. LE STAGE LONG

Pour leur mobilité internationale, les étudiant-es de l'ENSAPC ont la possibilité de faire un stage professionnel à l'étranger. Ces stages permettent aux étudiant-es de bénéficier d'une expérience à l'international, de se confronter à de nouveaux milieux professionnels et d'enrichir leurs démarches artistiques.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage avec l'école. Les modalités du stage doivent être détaillées dans la convention et obtenir l'accord d'un-e enseignant-e qui sera tuteur-trice de stage et de le-la responsable des relations internationales.

Le modèle de convention utilisé par l'ENSAPC a été développé par le gouvernement français. Il est juridiquement contraignant en France. Toutefois, pour les stages hors de France, le droit local s'applique sauf accord préalable des parties pour application du droit français. En France, lorsqu'un stage dure plus de deux mois, une gratification doit être versée. Pour les stages à l'étranger, l'ENSAPC recommande aux établissements d'accueil d'appliquer un taux similaire.

SUIVI, ÉVALUATION ET ATTRIBUTION DES CRÉDITS

À son retour, l'étudiant-e soumet un rapport de stage aux coordinateur-trice-s et à le-la responsable des relations internationales. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des crédits ECTS la soutenance orale du rapport.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

c. BOURSES ET AIDES À LA MOBILITÉ

Afin d'avoir un soutien financier pour leur mobilité les étudiant-es peuvent demander une bourse ou une aide à la mobilité à l'école. Sont éligibles les échanges académiques et les stages longs.

En 2026-27, la mobilité étudiante à l'ENSAPC est soutenue par le programme Erasmus+ de la Commission européenne et l'aide à la mobilité internationale du Ministère de la Culture.

La bourse est attribuée selon un barème établi par pays et en tenant compte des disponibilités budgétaires de l'établissement.

Ces aides n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des dépenses liées à la mobilité.

→ <https://agence.erasmusplus.fr/profils/vous-souhaitez-partir-a-letranger/>

BOURSES ERASMUS +

L'ENSAPC est signataire de la Charte Erasmus+ et participe au programme Erasmus+ qui soutient la mobilité des étudiant-s, des enseignant-s et personnels de l'enseignement supérieur en Europe.

Si vous partez étudier ou faire un stage en Europe, vous pouvez demander de bénéficier d'une bourse du programme européen Erasmus +. Son montant dépend de la durée et du pays de destination.

Les critères d'attribution ainsi que les barèmes financiers sont partagés en début d'année par la responsable des relations internationales, et sont affichés au sein de l'école.

Le programme Erasmus+ peut offrir un soutien complémentaire spécifique aux participants en situation de handicap, affectation longue durée et/ou boursiers du CROUS échelons 6 et 7.

Contactez la responsable des relations internationales pour plus d'informations.

ATTENTION: seule une petite partie des mobilités hors Europe (y compris Suisse, Royaume-Uni) peuvent être financées, ce qui équivaut selon les budgets dont dispose l'école à 1 à 3 mobilités par an. Une CRPVE mobilité internationale statue sur l'attribution des bourses hors Europe. Elle étudie la solidité des candidatures et du projet ainsi que des éléments liés à la scolarité de l'étudiant-e.

Il est nécessaire pour les étudiant-es souhaitant effectuer un séjour hors Europe d'avoir un second choix en Europe en cas de refus.

AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES SOCIAUX DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Ces aides concernent tou-te-s les boursier-es CROUS.

De plus amples informations sont disponibles auprès de la responsable des relations internationales.

Selon les destinations, d'autres bourses peuvent être demandées par les étudiant-es, comme des bourses gouvernementales, de fondations privées ou de la ville de résidence de l'étudiant-e.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

OFAJ : BOURSES POUR LES ÉTUDIANT·ES D'ÉCOLES D'ART

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse soutient financièrement les échanges franco-allemands réalisés par les établissements scolaires et universitaires.

Un dossier de demande est à déposer, par l'intermédiaire de l'ENSAPC.

→ <https://www.ofaj.org>

DAAD

Le DAAD est l'office Allemand d'Échanges Universitaires: sa mission est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des Beaux Arts et de musique en Allemagne.

→ <http://paris.daad.de>

Pour trouver plus d'informations sur les dispositifs d'aide aux études dans les pays européens, vous pouvez faire des recherches sur la plateforme EUROPEAN FUNDING GUIDE financée par l'Union Européenne.

→ www.european-funding-guide.eu

→ www.facebook.de/european-funding-guide

2. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC

CANDIDATURE POUR LES ÉTUDIANT·ES EN ÉCHANGE

L'ENSAPC accueille un nombre grandissant d'étudiant·es internationaux·ales venu·e·s du monde entier en échange pour un ou deux semestres. Une commission de sélection se tient une fois par semestre. Les étudiant·es

internationaux·ales viennent d'établissements qui ont une convention de partenariat avec l'ENSAPC. L'école accepte également des candidatures de Freemovers. Les critères d'éligibilité, le dossier de candidature et le calendrier sont à disposition sur le site de l'école

→ <https://www.ensapc.fr/en/international/international/>

Il est préférable d'arriver avec un bon niveau de français (B2 recommandé).

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative est obligatoire pour tou·te·s les étudiant·es en échange. Ils·elles disposeront d'une carte d'étudiant·e délivrée par l'ENSAPC. Tou·te·s les étudiant·es accueilli·es dans le cadre d'une convention bilatérale ou d'un accord Erasmus sont exonéré·es des droits d'inscription.

Tou·te·s les étudiant·es entrant·es doivent souscrire une assurance de responsabilité civile et fournir un document de souscription à une assurance maladie valide en France ou la carte européenne d'assurance maladie lors de l'inscription.

L'ACCUEIL

Les étudiant·es entrants peuvent être accompagnés à leur arrivée par l'International Welcome Desk de CY University. Ils·elles bénéficient de différents temps d'échanges et de rencontres organisés par la responsable des relations internationales pour les guider dans leur découverte de l'école et son fonctionnement. Des étudiant·es l'ENSAPC

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

désignés les conseillent et les orientent pendant leur séjour.

LA VALIDATION DES CRÉDITS

En fin de mobilité, l'ENSAPC remet aux étudiant·es accueilli·es dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes (exprimé en crédits ECTS). Les étudiant·es feront valider les études faites à l'ENSAPC auprès de leur établissement d'origine.

3. PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX

Chaque année, l'école organise et soutient de nombreux projets individuels et de collaboration en France, mais aussi à l'international. Certains de ces projets sont portés par les artistes-enseignant·es et s'inscrivent dans les enjeux pédagogiques du cursus ou le développement de la recherche (élaboration de projets collectifs, créations in situ...). Ils permettent aux étudiant·es d'échanger avec leurs pairs, des enseignant·es et des artistes internationales-aux, en France ou dans le cadre d'un déplacement.

Pour toute question sur la mobilité internationale:

Marie Doyon, Responsable des relations internationales

→ marie.doyon@ensapc.fr

→ 0673075463



: RECHERCHE

PARTIE

V



A. PRÉSENTATION

Depuis ses débuts, l'ENSAPC a été un lieu d'expérimentation artistique et de production de savoirs ainsi qu'un laboratoire de pédagogies alternatives. En relation constante avec des institutions nationales et internationales menant des projets de recherche. Elle a été à l'initiative de plusieurs colloques sur l'enseignement en art, sur l'apparition dans les écoles de ce qu'on appelait alors les «nouvelles technologies» (vidéo, art électronique, etc.) et sur la structuration des ARC – ateliers de recherche et de création en école d'art. La recherche en arts est menée en relation étroite avec les projets des enseignant-es, des étudiant-es, des doctorant-es, des artistes et chercheur-euses invité-es. Elle constitue un espace de réflexion théorique et de production artistique qui nourrit le travail individuel et collectif. Elle se donne aussi pour ambition d'inventer des formes de publicisation et de diffusion spécifiques aux créations originales de la recherche en arts, au-delà des frontières disciplinaires. Pour ce faire, l'école a développé deux espaces dédiés prioritairement au développement de la recherche: le laboratoire LaRA et la plateforme éditoriale numérique PLARA.

→ <https://plara.fr>

B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ENSAPC

Enracinée dans le partage des savoirs et des dialogues qu'elle engage, la recherche à l'ENSAPC se déploie dès le premier cycle, à travers une pédagogie qui allie réflexion et modes d'agir et invite les étudiant·es à développer leur projet dans un aller-retour entre pensée et pratique: créer divers dispositifs qui permettent la sédimentation d'idées et d'expérimentations où se déploient un ensemble de propositions hétérogènes que les pratiques artistiques mettent en jeu à travers des gestes, des objets et des récits. Les orientations de la recherche à l'ENSAPC se proposent et se discutent lors des CRPVE (Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante), au sein du LaRA (Laboratoire de recherche en arts), ainsi que de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine et à travers les échanges avec les nombreux partenaires de l'école, en France et à l'international.

L'initiation à la recherche en arts et ses méthodologies est activée au sein des cours, des ARC (ateliers de recherche et de création), des studios, des workshops, des séminaires et tout particulièrement des lignes de recherche.

En deuxième cycle (4^e et 5^e année), les étudiant·es de l'ENSAPC participent à des lignes de recherche qui les engagent dans des champs d'investigation autour de problématiques ouvertes, transdisciplinaires et communes, en cohérence avec les dynamiques de partenariats pédagogiques et scientifiques. Ces enjeux théoriques et pluridisciplinaires nourrissent d'une part les mémoires de fin d'études des étudiant·es, et d'autre part leurs productions artistiques, ainsi que les divers projets qui font l'objet de restitutions sous des formes plurielles (colloques, séminaires, éditions, expositions, festivals, etc.) et qui permettent de partager les expériences et les réflexions issues de ces recherches, en dialogue avec l'actualité de la création contemporaine et les changements toujours en cours de paradigmes culturels.

C. DOCTORAT PAR LE PROJET

Le doctorat par le projet est un diplôme de troisième cycle qui se prépare au sein de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine rattachée à l'École Doctorale Arts et Humanité de CY Paris Cergy Université. Il est accessible à travers un concours annuel, qui s'adresse à des professionnels confirmés exerçant au sein de six domaines disciplinaires complémentaires: l'architecture, le paysage, les arts, les études patrimoniales, la restauration-conservation, la création littéraire.

Plus spécifiquement, le doctorat par le projet, également connu sous l'expression de «practice-based Ph.D.», naît de l'exigence de la création en tout genre à la réflexion autour de son propre médium, ainsi qu'à la production d'un savoir situé dans et par la pratique. Il consiste en l'élaboration et la présentation d'un travail original en architecture, paysage, arts, création littéraire, études patrimoniales ou conservation-restauration, nourri de la recherche théorique. Son obtention est soumise à la production d'un document analytique écrit et à sa soutenance.

Aux côtés des mentions «Pratique et théorie de la création littéraire», «Architecture», «Paysage», «Conservation-restauration du patrimoine» et «Études patrimoniales», la mention «Arts» de ce doctorat est portée par l'ENSAPC. Le parcours doctoral est doublement encadré par un-e professeur-e HDR (titulaire d'une habilitation à diriger des recherches), rattaché-e à la Graduate School, et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance, rattaché-e à l'ENSAPC.

Deux à quatre contrats doctoraux sont alloués chaque année aux candidat-es sélectionné-es au sein des différentes mentions.

À partir de la deuxième année, tout-e doctorant-e doit présenter les avancés de ses travaux de recherche et création au sein du Comité de Suivi Individuel (CSI). L'avis positif du jury, composé par un-e membre extérieur-e aux établissements d'accueil et d'un-e représentant-e de l'école doctorale (ED n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales, AHSS) est nécessaire pour la réinscription en thèse.

Le-a doctorant-e en Arts participe en égale mesure aux activités de son laboratoire d'accueil au sein de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, ainsi qu'aux activités de recherche, workshops et conférences menés au sein de l'école d'arts.

D. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE

SÉMINAIRE DE LA GRADUATE SCHOOL HUMANITÉS, CRÉATION ET PATRIMOINE

Le séminaire doctoral de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine se tient durant 3 jours consécutifs à la fin de chaque semestre, deux fois par an. Ce séminaire interdisciplinaire est l'occasion de présenter l'avancement des travaux des doctorant-es, d'écouter et d'échanger avec des chercheur-euses de la Graduate School ainsi que des chercheur-euses et praticien-nes invité-es.

Les séminaires doctoraux sont obligatoires pour les doctorant-es et leur permettent de valider les ECTS nécessaires à leur cycle d'études.

SÉMINAIRE DOCTORAL DE L'ENSAPC

Le séminaire doctoral de l'école est l'occasion pour les doctorant-es d'échanger autour des recherches et productions en cours, ainsi que sur les enjeux épistémologiques de la recherche par le projet. Le séminaire et les journées doctorales sont ouvertes à l'ensemble de la communauté de l'école et se veulent une occasion de dialogue transversal autour des enjeux de la recherche création.

BOURSE DE MOBILITÉ

La Graduate School Humanités, Création et Patrimoine a mis en place un dispositif d'aide à la mobilité internationale des doctorant-es. Cette aide concerne l'attribution de bourses d'un montant maximum de 2000€ chacune.

L'aide à la mobilité internationale (AMI) concerne exclusivement des déplacements longs, séjours de recherche, enquêtes de terrain.

L'aide n'est attribuée qu'une seule fois par cycle doctoral. Le nombre de candidatures est limité à deux.

MOBILITÉ ERASMUS +

Les doctorant-es peuvent également bénéficier de la bourse de Mobilité Erasmus + dans des institutions et pays partenaires de l'ENSAPC. Voir la partie IV «Relations internationales» du livret. Pour toute information d'adresser à marie.doyon@ensapc.fr

ENSEIGNEMENT

Les doctorant-es peuvent être amené-es à participer aux activités pédagogiques de l'école, cours, studios, workshops, lignes de recherche, etc., ou à participer aux séminaires de suivi/coordinations, ainsi qu'aux jurys et concours d'entrée.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ETUDIANT·ES

ANNEXES



I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

- 1 Durant toute leur scolarité, les étudiant-es de l'École sont placés sous l'autorité de la directrice de l'établissement. Les activités engageant un-e partenaire extérieur-e doivent être examinées au préalable par la directrice ou ses représentant-es. Ceci concerne les stages, échanges, participations à des festivals, expositions et colloques, ainsi que les relations avec la presse.
- 2 Tout-e étudiant-e qui change d'état civil, de domicile, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone en cours d'études doit en tenir informée l'administration. Il ou elle est responsable des conséquences de ce changement.
- 3 Les nouveaux-elles étudiant-es et les étudiant-es en cours de scolarité reçoivent chaque année, au plus tard fin juillet, un dossier d'inscription ou de réinscription. Les étudiant-es doivent le rapporter complété en acquittant au même moment les droits de scolarité annuels pour valider leur inscription.

La directrice fixe les dates et les délais de cette procédure d'inscription ou de réinscription, qui a généralement lieu au cours du mois de septembre. Tout-e étudiant-e qui n'a pas acquitté ses droits de scolarité annuels dans les délais et les conditions fixés perd sa qualité d'étudiant-e ainsi que le bénéfice de son admission.
- 4 Le calendrier de l'année scolaire dans sa totalité (cours, évaluations, diverses procédures d'admissions, diplômes) est déterminé en début d'année scolaire par la directrice, communiqué dans le livret de l'étudiant-e et diffusé par voie électronique. Il est à tout moment modifiable.

Les dates des vacances de l'établissement ne coïncident pas nécessairement avec celles des vacances universitaires ou scolaires. Des aménagements spéciaux d'horaires peuvent à tout moment être décidés par la directrice en fonction des besoins pédagogiques, des nécessités de la surveillance et de la sécurité, des contingences financières.

L'assiduité aux unités de cours et séminaires de suivi est obligatoire. Des aménagements d'horaires et d'obligations pour les étudiant-es salarié-es sont possibles, après accord des professeur-es concerné-es et de la directrice.

SUSPENSION ET INTERRUPTION D'ÉTUDES

Pour des raisons de maladie, de grossesse, d'obligations militaires, ou des raisons personnelles graves, les étudiant-es peuvent demander une interruption d'études à tout moment. Ils-elles doivent faire parvenir leur demande à la directrice, dans un délai de quinze jours francs, à dater du fait générateur, en l'assortissant des documents qui justifient leur démarche.

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

La directrice peut également accorder une suspension d'études d'une durée d'un an maximum, pour raisons de maladie, de grossesse ou de participation à des entraînements liés à des compétitions sportives de haut niveau. La durée du congé ne peut en aucun cas excéder une année. Les étudiant-es qui négligent de faire les démarches de demande de suspension d'études sont considérés comme démissionnaires. Aucune demande pour régularisation *a posteriori* n'est acceptée.

- 5 Les étudiant-es qui ne répondent pas à une convocation ou à une demande de renseignement de l'administration renouvelées sont réputé-es démissionnaires, sauf raisons recensées ci-dessus.
- 6 Les décisions de la directrice, expressément formulées comme telles, sont portées à la connaissance des étudiant-es par messagerie et/ou sur l'intranet, et sont réputées connues dès ce moment. Les décisions concernant les cas individuels font l'objet de notifications individuelles par correspondance.

REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANT-ES

- 7 Conseil d'administration: deux étudiant-es sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-es.
- 8 Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE): trois étudiant-es sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-es.
- 9 Représentant-es étudiant-es: deux étudiant-es de chaque année sont à élire pour un an pour représenter leur promotion. Sans prendre le caractère officiel des instances citées plus haut, cet engagement des représentant-es étudiant-es dans le fonctionnement quotidien de leur promotion est déterminant. Ces représentant-es nommé-es permettent la concertation et assurent l'interface entre étudiant-es et enseignant-es.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études détaillant le fonctionnement de la scolarité se trouve en annexe au présent document.

AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômes sont attribuées aux étudiant-es des années 3 et 5 admis-es à présenter leur diplôme. Elles ont pour objectif d'aider les étudiant-es à mettre en œuvre leur projet.

Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant-e soit en situation régulière (article IV). Tout-e étudiant-e qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiant-es sont tenu-es de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un-e étudiant-e renoncerait à présenter le diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement le-la responsable pédagogique et son équipe ainsi que la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il-elle serait considéré-e comme démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

II. COMMUNICATION INTERNE

INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'École dote les étudiant-es d'adresses emails sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Ces adresses permettent d'informer les étudiant-es des événements de la vie de l'école, mais aussi de communiquer des informations à caractère administratif nécessaires au bon déroulement de leur scolarité. Ils-elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle, mais à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Les horaires d'ouverture de l'école sont susceptibles de changer en fonction des périodes et de l'actualité de l'école. L'école est fermée les jours fériés, pendant les vacances scolaires de Noël, les vacances scolaires d'hiver et les vacances de printemps (voir le calendrier).

Elle peut être exceptionnellement ouverte pour certaines journées, pendant les vacances ou les week-ends, sur décision de la directrice et selon des horaires à préciser.

ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT

L'accès aux locaux de l'école est réservé, sur présentation de leur carte, aux étudiant-es régulièrement inscrit-es et aux étudiant-es invité-es. Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révoquables, peuvent être accordées par la directrice.

Tout-e visiteur-euse doit pouvoir justifier de son identité à la demande de tout-e agent-e de l'administration.

Pendant les jours d'ouverture exceptionnelle de l'établissement, tou-t-es les étudiant-es et visiteur-euses doivent se présenter à l'accueil et s'inscrire sur la liste de présence.

ATTRIBUTION DES ATELIERS

Les étudiant-es des années 1, 2 et 4 bénéficient d'ateliers communs réservés.

Les étudiant-es des années 3 et 5 se voient attribuer des ateliers en début d'année scolaire selon des priorités définies par l'année d'études, dans

l'ordre suivant: année 5, année 3. Seule la répartition proposée par le-a coordinateur-ice de l'année est valable.

L'atelier partagé par les étudiant-es est sous leur entière responsabilité. Ils-elles doivent donc le conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Si l'atelier n'est pas utilisé régulièrement, il sera immédiatement réattribué. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiant-es d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence. Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiant-es occupant les ateliers concernés seront prévenu-es à temps afin qu'ils-elles libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée sur l'intranet, et doit être strictement respectée.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

ACCÈS AUX ESPACES

La procédure d'accès aux salles et ateliers sera présenté à la rentrée au moment de l'installation dans le nouveau bâtiment. L'émargement à l'accueil reste valable.

PARTIES COMMUNES : COUR, HALL, ESPACES DE CIRCULATION ET SANITAIRES

Il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, perçages, installations) sans une autorisation de la directrice que cette dernière est seule habilitée à donner. Il est strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie; il convient de les vider dans les poubelles.

SALLES POLYVALENTES ET AUDITORIUM

Il s'agit des salles 005, 113, 203, 304, 307, et de l'auditorium. Ces salles, dont l'usage et l'occupation sont réglementés, ne doivent pas être utilisées comme ateliers pédagogiques. L'utilisation de ces lieux est organisée selon un planning tenu à l'accueil, sur lequel les professeur-es et les étudiant-es doivent s'inscrire au moins deux semaines à l'avance. Aucune «réservation» sur la porte de la salle n'est recevable.

ATELIERS

Il s'agit des ateliers photo, vidéo, cinéma, sérigraphie et tirages de plan, traceur, informatique et édition, bois, métal, volume, son. Les ateliers sont accessibles seulement avec l'accord des responsables d'ateliers, sous leur autorité et en leur présence.

L'accès aux ateliers son, traceur, édition, sérigraphie et tirages de plan, bois, métal, volume ne peut se faire qu'en présence du/de la responsable d'atelier. Pour avoir accès aux autres ateliers en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable et l'inscription se fait sur une liste remise à l'accueil.

Les horaires et absences des responsables d'ateliers sont diffusés via l'intranet de l'école, et par voie d'affichage sur la porte de l'atelier.

CAFÉTÉRIA

La gestion de la cafétéria est confiée à un collectif d'étudiant-es volontaires. Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école. L'espace devant la cafétéria est réservé aux étudiant-es pour la prise de repas, les rencontres, les rendez-vous; il doit être maintenu propre. En cas de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à l'usage de cet espace, la directrice pourra procéder à sa fermeture.

Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école.

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

EMPRUNT DU MATÉRIEL

L'École met à la disposition des étudiant·es des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéo-projecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Elle offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

Assurance responsabilité civile adaptée

Chaque étudiant·e inscrit·e à l'École doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il·elle pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur·euse à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement,...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'emprunteur·euse se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il·elle s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés. Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt

y compris dans les locaux de l'école, sous la garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur·euse.

Une assurance spécifique peut être exigée lors de la sortie du matériel hors du territoire français ou pour couvrir l'emprunt d'un matériel particulier.

Fonctionnement du magasin de prêt

Le bureau du prêt et l'École ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt.

Les étudiant·es peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'École durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dûment validé par un·e enseignant·e.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. L'étudiant·e s'engage à rapporter lui-même ou elle-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues. La responsable du magasin de prêt contrôlera le matériel en sa présence. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur·euse, l'étudiant·e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive.

Matériel des ateliers pédagogiques et techniques

Des assurances spécifiques peuvent être demandées dans le cas d'un emprunt de matériel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma). La demande doit être adressée au·à la responsable

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

d'atelier au moins 15 jours francs avant la date de sortie du matériel demandé.

CONDITIONS DE DÉDOMMAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Matériel (prêt, ateliers pédagogiques et techniques)

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École demandera à l'étudiant-e d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur-euse doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie à la directrice de l'établissement; faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

Documentation

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD,...), l'École facturera à l'étudiant-e la somme correspondant au prix du produit au moment du rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée,...).

Remise en état des locaux

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un-e étudiant-e ou qu'elle procède d'une modification des

locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur le tarif horaire de 50 € HT (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et ajustée selon le nombre d'heures nécessaire à la remise en état.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant-e le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

Dispositions générales

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire d'interdire l'accès de l'étudiant-e à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômes, bourses diverses,...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage,...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

Dans le cas des œuvres collectives d'étudiant-es:

- les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'École et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;
- les étudiant-es participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;
- l'École est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;
- les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'École au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;
- aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;
- le nom de l'École et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication.

Les œuvres individuelles,

même si l'École a apporté l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, restent la propriété de l'étudiant-e dans les conditions suivantes:

- il-elle doit prendre toute disposition pour qu'elles soient clairement identifiables et il-elle en est entièrement responsable; l'École décline toute responsabilité les concernant, y compris en cas de difficulté d'attribution ou de dépôt durable dans les locaux.
- l'étudiant-e doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement. Celui-ci ne conserve aucune production à compter de la fin du délai imparti communiqué par mail. Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'École en dispose comme elle l'entend.

VI. BÂTIMENT

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par la directrice. D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le perçage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers. Si pour les besoins d'une présentation un·e étudiant·e est amené·e à modifier l'état d'origine du bâtiment, il·elle se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais. Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant·e responsable devra rembourser à l'École la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant·e n'acquitterait pas cette facture, l'École se réserve le droit d'engager les poursuites.

Il est interdit aux étudiant·es d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la direction. Il est rigoureusement interdit à toutes les personnes qui fréquentent l'établissement:

- de fumer dans l'établissement
- d'utiliser des appareils à feu nu
- de troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient
- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les équipements de toute nature de l'établissement
- d'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs
- d'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage et aux installations électriques, et à la plomberie.

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque,...) est consultable au centre de documentation.

Tenue de travail dans les ateliers pédagogiques et techniques

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes:

- Rien qui ne flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe; les manches doivent être serrées aux poignets; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout-e opérateur-ice sur machine; pas de lacets (défaits); pas de collier trop ample.
- Rien qui n'accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui ne brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importante.

Protocoles spécifiques liées à la santé, à l'hygiène et à la sécurité

Lorsque des circonstances particulières l'exigent, et notamment dans le cadre de la sécurité contre l'intrusion ou les attentats, ou aussi en situation de crise sanitaire et de pandémie, des protocoles spécifiques d'hygiène et de sécurité peuvent être adoptés par l'établissement.

Les personnels, étudiant-es et usager-es de l'établissement doivent respecter ces protocoles et obligations édités.

Tout manquement au respect de ces règles spécifiques pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires.

L'admission définitive dans l'École ne peut se faire qu'après acceptation de ce règlement intérieur par chaque étudiant-e qui doit signer la feuille prévue à cet effet, auprès du secrétariat pédagogique.

● ● RÈGLEMENT DES ÉTUDES

ANNEXES



● ● Performance de Soli Jeon lors de son diplôme DNSEP, 2025
Image ©Nadia Ermakova

PRÉAMBULE

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précisent les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à l'ENSAPC sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- la circulaire n°2015-122 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure;
- l'arrêté du 26 septembre 2019 pris en application du décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles;
- l'arrêté du 9 juillet 2021 modifiant

l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

Le présent règlement est élaboré par la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante et est approuvé par le Conseil d'administration. Il est intégré au règlement intérieur de l'École. En début d'année scolaire, les étudiant-es déclarent auprès du pôle pédagogie de l'École avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret de l'étudiant-e.

Les enseignant-es de l'École, les responsables d'atelier et les agent-es des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité de la direction de l'École, en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout-e étudiant-e de l'École doit s'y conformer.

Glossaire des sigles

CA: Conseil d'administration¹

CRPVE: Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante²

ECTS: European Credit Transfer System

DNA: Diplôme national d'art

DNSEP: Diplôme national supérieur d'expression plastique

VAE: Validation des acquis de l'expérience

¹ Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement.

² Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont également régis par le décret

I. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

ARTICLE 1.

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études en vue d'obtenir le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est de 10 semestres pour les étudiant-es admis-es à s'inscrire en première année.

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement:

- le premier cycle, d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA) conférant le grade de Licence;
- le second cycle, d'une durée normale de quatre semestres, conduit au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) conférant le grade de Master.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 2.

CONDITIONS D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 16 juillet 2013 et aux articles 3 et 4 de l'arrêté du 9 juillet 2021, l'examen d'entrée à l'ENSAPC est ouvert :

- aux candidat-es justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent via la plateforme Parcoursup;
- ou aux candidat-es non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation suite à la décision d'autoriser les candidat-es à se présenter prise par la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidat-es déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins deux professeur-es nommé-es par la direction.

Elle respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission.

Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée au·à la candidat-e.

Les candidats non francophones doivent justifier d'un niveau B2 en langue française (TCF ou DELF).

L'examen d'entrée comprend trois épreuves obligatoires :

- une épreuve de pratique artistique : le·la candidat-e soumet une production plastique réalisée en utilisant le médium de son choix sur une thématique donnée, déterminée chaque année et communiquée aux candidat-es au moment de l'inscription à l'examen;
- une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française du·de la candidat-e;
- un entretien avec un jury composé d'au moins deux enseignant-es nommé-es par la direction, au cours duquel sont évalués les compétences, les motivations et le projet personnel du·de la candidat-e. Lors de cet entretien, le·la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et la motivation du·de la candidat-e. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. La décision du jury d'admission, d'inscription sur la liste d'attente ou de non admission est notifiée au·à la candidat-e par la direction de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 3.

CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIÈME CYCLE

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

Si le-la candidat-e à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il-elle doit justifier de la validation de 180 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie de l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Pour les candidat-es qui sont déjà étudiant-es à l'ENSAPC, il-elles doivent obligatoirement déposer un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École pour toute demande d'accès en deuxième cycle. Les modalités d'envoi et la constitution du dossier de passage en deuxième cycle sont communiquées aux étudiant-es en cours d'année.

Une commission interne étudie attentivement les demandes et émet un avis positif ou négatif communiqué aux candidat-es.

Pour les candidat-es qui ne sont pas déjà étudiant-es à l'École, le dossier de candidature comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de leur pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-es nommé-es par la direction. L'un-e de ces enseignant-es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le-la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeur-es du cycle nommé-es par la direction. L'un-e des professeur-es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Le-la président-e de la commission est désigné-e par la direction de l'établissement parmi ses membres. La

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

commission d'admission en deuxième cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du/de la président-e est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par la direction. La décision de refus est motivée.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS DES PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième année, et en quatrième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5 et 9, les candidat-es doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens:

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne

ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le-la candidat-e à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9, dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-es nommé-es par la direction de l'École.

Un candidat ayant déjà obtenu un DNA ou inscrit en 3^e année dans une autre école d'art dans la même option (Art) ne peut pas candidater pour une admission en premier cycle.

Un candidat ayant déjà obtenu un DNSEP ou inscrit en 5^e année dans une autre école d'art dans la même option (Art) ne peut pas candidater pour une admission en deuxième cycle.

La décision d'admission en cours de cursus du/de la candidat-e est prise par la commission d'équivalence de

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

premier cycle de l'École à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend la direction de l'École, le-la président-e, et au moins trois enseignant-es nommé-es par la direction. Un-e délégué-e étudiant-e par année du premier cycle est membre de la commission, il-elle ne prend pas part au vote. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La direction de l'établissement notifie au-à la candidat-e la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

Pour les candidat-es hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen

commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée dans toutes les années.

ARTICLE 5. INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture.

Le paiement des droits de scolarité peut être échelonné en trois versements (septembre, octobre et novembre). Le paiement se fait par virement bancaire.

Le remboursement des droits de scolarité des étudiant-es renonçant à leur inscription à l'ENSAPC est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiant-es renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision de la direction de l'ENSAPC. Elles doivent être adressées à la direction avant le 15 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

Le montant de la somme acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du Ministère de la culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans l'arrêté annuel du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

ARTICLE 6. DROITS D'INSCRIPTION À LA VAE

Le montant des droits d'inscription à la validation des acquis de l'expérience (VAE) est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture.

ARTICLE 7. ÉQUIPE DE COORDINATION ET SÉMINAIRE DE SUIVI

Une équipe de coordination constituée d'enseignant-es de l'École et renouvelée tous les ans, assure l'encadrement pédagogique de chaque année, suit les travaux des étudiant-es et les évalue de manière collégiale à la fin de chaque semestre. Ses décisions sont définitives. La responsabilité d'une équipe de coordination est confiée à un-e ou deux enseignant-es. Une équipe de coordination est composée d'au moins deux membres et sa composition respecte un équilibre entre les domaines plastiques et théoriques. La composition des équipes de coordination est validée en réunion générale.

La journée du mardi est réservée pour la tenue des séminaires de suivi animés par les équipes de coordination. Les modalités (le fonctionnement, la fréquence, l'évaluation, etc.) sont déterminées par l'équipe de coordination et présentées en début d'année.

Lorsque le séminaire de suivi n'est pas validé (note F), le passage en année supérieure n'est pas autorisé. Le redoublement peut être exceptionnellement accordé dans des situations spécifiques, et sous réserve de la présentation d'un justificatif.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 8. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en trois «unités d'enseignement» (UE). L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux dans le cadre des séminaires de suivi, ainsi qu'à la professionnalisation. Le nombre de crédits affectés aux trois UE est déterminé chaque année.

ARTICLE 9. ENSEIGNEMENT

Les enseignements, présentés dans ce livret, sont dispensés sous la forme de cours, d'Atelier Recherche Création (ARC), de studios, de séminaires, de rendez-vous individuels, de workshops, et de lignes de recherches (pour les étudiant-es de quatrième et cinquième année).

La règle est le libre choix par les étudiant-es de la composition de leur cursus, sous réserve de validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Ces modalités sont précisées dans le livret de l'étudiant-e.

L'inscription pédagogique est obligatoire. En début d'année, l'étudiant-e signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par le-la responsable de l'équipe de coordination. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant-e s'engage à valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre UE et du caractère obligatoire de certains enseignements.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 10.
ÉVALUATION

Chaque enseignant-e prévoit des modalités d'évaluation propres à l'enseignement dont il ou elle a la charge. L'évaluation tient compte de l'assiduité de l'étudiant-e, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations plastiques. Selon les modalités d'évaluation, la simple présence ou la remise du travail demandé ne suffisent pas nécessairement à valider l'enseignement.

Un travail supplémentaire, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant-e, peut être proposé aux étudiant-es dont la note ne permet pas de valider l'enseignement.

Pour évaluer le travail d'un-e étudiant-e, l'enseignant-e peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

NOTATION SUR 20	ÉCHELLE ECTS	APPRÉCIATION EUROPÉENNE
19-20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
18		
17		
16		
14-15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12-13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9	FX	Insuffisant: un travail supplémentaire est nécessaire pour l'obtention de crédits.
7-8		
6 ET MOINS	F	Très insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 11.

RATTRAPAGE DES CRÉDITS

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant-e responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec l'équipe de coordination.

ARTICLE 12.

VALIDATION DES ANNÉES ET REDOUBLEMENT

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 5, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 150 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année par l'équipe de coordination et la direction de l'établissement.

En fin de semestre 9, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 270 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par l'équipe de coordination et la direction de l'établissement.

Le passage en année supérieure s'effectue jusqu'à 12 crédits manquants (arrêté du 16 juillet 2013). Au-delà de 12 crédits manquants, la présentation d'un justificatif médical délivré par le centre de santé de CY est nécessaire pour accorder un redoublement.

En cas de redoublement, l'assiduité au séminaire de suivi (coordination) est obligatoire, même si l'étudiant-e a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits affectés au séminaire. Il est également demandé à l'étudiant-e redoublant-e de suivre au moins un enseignement (cours, ARC ou studio), même s'il-elle dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

Un-e étudiant-e qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé-e à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Un seul redoublement par cycle est possible sauf et exclusivement en cas d'échec au diplôme. Le redoublement de la première année n'est pas autorisé.

Un-e étudiant-e qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer par la direction de l'École une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

ARTICLE 13.

PROCÉDURE UNIQUE DE PRÉSENTATION DE TOUT CERTIFICAT MÉDICAL

La procédure de présentation de tout certificat justifiant d'une condition médicale avérée dont les conséquences affectent le suivi normal de la scolarité est unique.

L'étudiant-e concerné-e sollicite un rendez-vous auprès du Centre de Santé de CY, (coordonnées: 01.34.25.60.77 ou sante@cyu.fr) et adresse le certificat fourni au polepedagogique@ensapc.fr avant la fin du premier semestre et, dans tous les cas, avant le 30/06 de l'année en cours.

ARTICLE 14.

STAGE COURT

La réalisation d'un stage, en cours de deuxième ou de troisième année, d'une durée de deux à quatre semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis à l'enseignant-e responsable de l'équipe de coordination, et la personne en charge des stages au sein de

l'administration) sont validés par deux crédits, attribués au second semestre de la deuxième année (semestre 4).

L'étudiant-e doit obtenir l'accord préalable de son enseignant-e coordinateur-ice pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du/de la coordinateur-ice et celui du/de la tuteur-ice de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 15. MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tous-tes les étudiant-es qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La quatrième année est une année de mobilité internationale: la mobilité internationale concerne en priorité les étudiant-es de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une École ou une université (un semestre), ou d'un stage (quatre mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de l'équipe de coordination de la responsable des relations internationales.

La mobilité internationale n'est pas obligatoire pour les étudiant-es qui justifient d'un séjour académique ou de stage à l'étranger d'un semestre minimum effectué après le bac et avant d'intégrer l'ENSAPC. Il est par ailleurs recommandé aux étudiant-es internationaux-ales qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à l'ENSAPC d'effectuer un stage en France.

Il est possible pour les étudiant-es parties en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle. Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être validés par le-a

ou les responsable-s de l'équipe de coordination.

Les séjours d'études font l'objet d'un contrat (dans le cas d'un échange Erasmus) ou d'un accord entre l'étudiant-e, l'ENSAPC et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant-e et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par l'équipe de coordination de l'année en cours. Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations.

On y trouve également mentionnés les noms du-de la coordinateur-ice et du-de la tuteur-ice de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

À l'issue du stage, l'étudiant·e stagiaire doit remettre un rapport de stage qui donne lieu à une soutenance organisée par l'équipe de coordination et par la personne responsable des stages au sein de l'administration. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'École et remplie par le·a tuteur·ice de stage au sein de la structure d'accueil. Le·a coordinateur·ice de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant·e de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

ARTICLE 16. RECHERCHE ET MÉMOIRE

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant·e suit une ligne de recherche, un séminaire de méthodologie et doit rédiger un mémoire de recherche. Le nom de son·sa directeur·ice de mémoire est arrêté en début de quatrième année. Ce mémoire est soutenu dans les conditions prévues à l'article 24.

La date du rendu des mémoires est unique (pour sa forme numérique et physique) et intervient à la veille des vacances de février de la 4^e année.

ARTICLE 17. PROFESSIONNALISATION

Le séminaire de professionnalisation est ouvert à toutes les années et est validé par 4 crédits ECTS.

ARTICLE 18. CERTIFICAT D'ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES

L'étudiant·e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par la directrice de l'ENSAPC.

ARTICLE 19. REPRÉSENTANT·ES ÉTUDIANT·ES

À la rentrée, les étudiant·es de chaque année désignent deux représentant·es parmi les membres de leur année.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 20. CÉSURE

Conformément aux dispositions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la césure est un droit pour tout·e étudiant·e. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au cours du cursus.

La césure est soumise à l'approbation de la directrice de l'ENSAPC. L'étudiant·e qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande motivée, précisant les modalités de réalisation de cette césure. La césure s'effectue sur toute la durée d'une année universitaire. La demande doit être adressée à la directrice de l'établissement avant le 31 mai de l'année en cours.

Pour autoriser une césure, la direction se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant·e peut présenter un recours examiné par la direction, les membres de l'équipe de coordination de l'étudiant·e, les représentant·es étudiant·es de son année et la responsable des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle de la direction est prépondérante.

Si une césure est autorisée, la direction signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant·e au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant·e conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant·e reste inscrit·e au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. L'étudiant doit acquitter 2/3 des droits de scolarité.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant·e à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas, le droit à la bourse peut être maintenu sur décision de la direction, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant·e de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par la direction en même temps que l'autorisation de la césure.

IV. DIPLÔMES

ARTICLE 21. PRÉSENTATION AU DIPLOME

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément à l'article 21 de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le-la candidat-e doit avoir obtenu le nombre de crédits requis:

- 165 crédits pour le DNA;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignant-es qui encadrent les étudiant-es de troisième année, l'équipe de coordination de troisième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignant-es qui encadrent les étudiant-es de cinquième année, l'équipe de coordination de cinquième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme.

ARTICLE 22. MENTIONS ET FÉLICITATIONS

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations. Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidat-es peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès de la directrice de l'École.

ARTICLE 23. DNA

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prennent la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant-e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par la direction de l'ENSAPC, comprend trois membres:

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École;
- l'enseignant-e de l'École qui assure la coordination de la troisième année ou, en son absence, un-e enseignant-e de l'établissement.

IV. DIPLÔMES

L'un-e des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines. Le-la président-e du jury est désigné-e par la direction de l'ENSAPC parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présent-es. Des suppléant-es sont nommé-es dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

ARTICLE 24. DNSEP

Le DNSEP comprend deux épreuves:

- la soutenance d'un mémoire;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance de mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP.

En fin de semestre 10, le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

Le jury du DNSEP, nommé par la direction de l'ENSAPC, est composé de cinq membres:

- un-e enseignant-e de l'École;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le-la président-e du jury est désigné-e par la direction de l'École parmi les personnalités qualifiées. Des suppléant-es sont nommé-es dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre membres sont présent-es ou représenté-es. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un-e est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont:

- un-e enseignant-e de l'École;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

ARTICLE 25. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Conformément aux articles 30, 31, 34 et 36 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'obtention des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est régie par les dispositions suivantes.

La demande de VAE est adressée par le-la candidat-e à la direction de l'ENSAPC. Un-e candidat-e ne peut déposer au cours de la même année civile et pour un même diplôme qu'une seule demande.

IV. DIPLÔMES

La décision de recevabilité de la demande de VAE est prise par la direction de l'École après avis de la commission de VAE. Cette commission se prononce au regard de la durée de cette expérience et de l'adéquation entre l'expérience acquise dans les activités salariées, non-salariées ou bénévoles exercées par le-la candidat-e, et le référentiel du diplôme. Elle comprend au moins quatre membres :

- la direction de l'ENSAPC ou son-sa représentant-e président-e;
- la responsable des études et de la recherche ou son-sa représentant-e, membre de l'équipe administrative;
- au moins deux enseignant-es nommé-es par la direction.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présent-es. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres.

Toute décision de non-recevabilité prise par la direction, après avis de la commission de recevabilité, doit être motivée et faire l'objet d'une notification au-à la candidat-e.

Le jury pour l'obtention du DNSEP par la VAE comprend cinq membres nommés par la directrice de l'ENSAPC :

- deux professionnel-les extérieur-es à l'établissement, respectivement employeur-euse et salarié-e du domaine de compétences concerné;
- deux enseignant-es, un-e théoricien-ne titulaire d'un diplôme de doctorat et un-e praticien-ne du domaine de compétences concerné;
- une personnalité qualifiée dans le domaine de compétences concerné, extérieure à l'établissement.

Le-a président-e est nommé-e par la direction de l'ENSAPC parmi les professionnel-les extérieur-es à l'établissement. Des suppléant-es sont nommé-es dans les mêmes conditions. Le jury se réunit valablement si au moins quatre membres sont présent-es ou représenté-es. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

En cas de validation partielle, le jury précise la nature des connaissances et des aptitudes devant faire l'objet de formations complémentaires. Le-la candidat-e conserve le bénéfice de la validation partielle de ses acquis de l'expérience pendant cinq ans à partir de son obtention.

• • CHARTE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

ANNEXES



CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Fort des labels égalité et diversité qui lui ont été décernés par l'AFNOR en octobre 2017, le Ministère de la culture poursuit et amplifie aujourd'hui ses actions en la matière. L'inscription dans sa feuille de route ministérielle 2018-2022, des sept axes d'amélioration relatifs à l'égalité ayant été fixés au plan interministériel en fait état. Ces axes d'amélioration sont aujourd'hui intégrés dans un tronc commun pour l'élaboration par chaque établissement public relevant de son périmètre d'une charte éthique «égalité entre les femmes et les hommes».

Pour l'ENSAPC, l'élaboration de cette charte à son niveau s'inscrit dans la suite logique des actions mises en œuvre dans le cadre de la candidature à la double labellisation auprès de l'AFNOR, au titre de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par cette charte, l'ENSAPC entend affirmer son attachement à la lutte contre toutes les formes de discrimination définies par la loi susceptibles de porter atteinte à la diversité et/ou à l'égalité.

Les critères légaux, à la date d'établissement de la charte, sont:

- l'âge
- le sexe
- l'origine
- l'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée à:
 - une ethnie
 - une nation
 - une prétendue race
- la grossesse
- l'état de santé
- le handicap

- les caractéristiques génétiques
- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- les opinions politiques
- les activités syndicales
- les opinions philosophiques
- les croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée
- la situation de famille
- l'apparence physique
- le patronyme
- les mœurs
- le lieu de résidence
- la perte d'autonomie
- la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique
- la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- la domiciliation bancaire

La démarche engagée par l'ENSAPC permet d'analyser, dans les faits, toutes les actions de l'établissement à l'aune des deux thématiques et d'envisager, le cas échéant, des ajustements pour favoriser, au titre d'une amélioration continue, une organisation et un fonctionnement toujours plus favorables à ces enjeux.

Cette charte a vocation à concerner tous les usager-es de l'établissement, qu'il s'agisse d'agent-es, d'étudiant-es ou de tiers (partenaires, prestataires, public,...).

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Par la présente, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy s'engage à :

1. IDENTIFIER UN RÉSEAU DE RÉFÉRENT·ES PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

La secrétaire générale de l'établissement est le·la responsable de la prévention des discriminations désigné·e au sein de l'établissement.

Un réseau interne associant cette responsable et des référent·es prévention des discriminations désigné·es par la directrice est constitué au niveau de l'administration. Cette configuration permet à tou·tes les usager·es de s'adresser en toute confidentialité à une pluralité d'interlocuteur·ices, et favorise une collégialité dans la prévention des situations à risque et de traitement en cas de risque constitué.

Ce réseau est chargé :

- D'effectuer une veille des pratiques au sein de l'établissement et de proposer des axes d'amélioration en cas de nécessité ;
- De partager et de bénéficier des outils et bonnes pratiques avec l'ensemble du réseau de référent·es égalité/prévention des discriminations du Ministère de la culture ;
- De se rapprocher le cas échéant des autres établissements sur ces thématiques, au sein de la CY Alliance ;
- De lutter contre toute situation susceptible de constituer une

discrimination, sous toutes ses formes (violence, harcèlement, fragilisation,...), en assurant une animation et une coordination au sein de l'établissement ;

- D'encourager la constitution d'autres organisations locales pouvant compléter l'identification du réseau interne, qu'il s'agisse d'organisations propres ou de structures *ad hoc*.

2. PRÉVENIR ET TRAITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION SUSCEPTIBLE DE PORTER ATTEINTE À LA DIVERSITÉ ET/OU À L'ÉGALITÉ

La prévention de toute forme de discrimination doit être développée, à partir d'un dialogue entre en particulier les étudiant·es, les agent·es, les représentant·es du personnel, en s'appuyant notamment sur les outils développés par le Ministère de l'enseignement supérieur et le Ministère de la culture.

Dans ce cadre, l'établissement s'engage à :

- Former les agent·es de l'administration à la prévention des risques de discrimination ;
- Relayer les actions de sensibilisation proposées par le Ministère de la culture pour l'ensemble des personnels ;
- Diffuser à tous les usager·es, et par tous les moyens dont il dispose, des informations sur les droits

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

des victimes d'une discrimination et l'aide qu'elles peuvent recevoir dans ces situations;

- Promouvoir l'action de la cellule externe de signalement, dans le cas où les usager-es seraient victimes ou prétendues victimes d'une discrimination, quelle qu'en soit la forme. Tout-e usager-e pourra bénéficier d'un accompagnement à la fois juridique et psychologique. Tout-e usager-e pourra également être orienté-e vers le défenseur des droits;
- Mettre en place les procédures de signalement et d'instruction des cas de survenance d'une situation entraînant une discrimination, une atteinte à la diversité ou une rupture d'égalité ou susceptible de l'entraîner.

3. DÉVELOPPER LES STATISTIQUES ET LES OUTILS D'ANALYSE

- Élaborer un rapport annuel de situation comparée afin d'assurer une mesure quantitative dans le champ des ressources humaines et dans le champ de la pédagogie. La publication annuelle de ce document faisant état des lieux statistique sur tous les aspects de la vie de l'établissement, permettra d'actualiser un plan d'action pluriannuel;
- Élaborer un bilan social annuel afin de suivre l'évolution de la situation de l'emploi, de la formation, de l'action sociale et des conditions de travail des personnels;

- Consolider un rapport d'activité afin de témoigner de la richesse et de la diversité des engagements de l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de diversité. Celui-ci sera notamment l'occasion de mesurer l'avancement et l'actualisation du plan d'action pluriannuel mis en œuvre dans le cadre de sa labellisation égalité-diversité.

4. VEILLER À L'ÉQUITÉ

- Veiller à l'équité de traitement des carrières, des parcours et des activités de tout-e usager-e de l'établissement;
- Promouvoir l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances de décision et instances consultatives;

Au regard des ressources humaines:

- Mettre en place les procédures permettant de parvenir à une diversité et une égalité entre les femmes et les hommes, en particulier en matière de recrutement et d'égalité salariale;
- Adapter le suivi individualisé à la situation de chaque agent-e;

Au regard du domaine pédagogique:

- Poursuivre les démarches d'ouverture de l'accès au cursus. Ce dernier s'engage à poursuivre l'audition de tou-tes les candidat-es ayant déposé un dossier de candidature complet et conforme.

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les jurys motivent les décisions, dans un cadre permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidat-es;

- Renforcer un fonctionnement favorable à une meilleure prise en compte de l'égalité et la diversité;
- Poursuivre le développement d'actions pédagogiques ou de valorisation culturelle et artistique favorables aux enjeux d'égalité et de diversité;
- Promouvoir la mixité dans toutes les entités pédagogiques dont l'établissement assure l'organisation comme les jurys de concours ou à l'occasion du recours aux collaborateur-ices occasionnel-les du service public (intervenant-es extérieur-es, vacataires, monitorat des étudiant-es, stagiaires ...), etc;
- Poursuivre la mise en place d'un accompagnement pédagogique individualisé et consolider le suivi des étudiant-es les plus fragiles;
- Favoriser l'inclusion sociale des étudiant-es;
- Renforcer l'internationalisation au sein du cursus dans une optique d'une plus grande professionnalisation.

5. TRANSMETTRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ POUR CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

- Poursuivre les actions favorables au changement des représentations et à la transmission d'une culture de l'égalité et de diversité aux usager-es;
- Promouvoir tout contenu favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité, que ce soit dans le champ des ressources humaines que dans le cœur de métier de l'établissement;
- Favoriser la constitution des équipes de coordination reposant sur une mixité et une diversité. En particulier les enseignant-es veilleront à renouveler d'année en année la constitution des équipes et l'encadrement des promotions;
- Mesurer la parité et la diversité dans le recours aux intervenant-es, pour chaque forme d'enseignement qui y ferait appel;
- Promouvoir la diversité et encourager la représentation des femmes dans les répertoires travaillés;

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Soutenir les femmes dans la gestion de leur carrière et de leur parcours, notamment en matière d'accès aux fonctions de direction/management, les informer sur les possibilités de carrières et de parcours;
- Promouvoir l'insertion dans les réseaux professionnels afin de soutenir la diversification et la consolidation des parcours;
- Promouvoir la mise en place de parrainages/marrainages et d'un suivi consolidé du devenir des ancien·nes étudiant·es.

6. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ, ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

L'ENSAPC considère la promotion de l'égalité et la diversité comme un processus continu visant à l'amélioration des pratiques, et à l'évaluation périodique des actions engagées. L'établissement s'engage donc à mettre en place un plan de communication annuel au profit de l'ensemble des usager·es, via des actions de communication ciblées, en matière de lutte contre les discriminations notamment.



DESIGN GRAPHIQUE
IN THE SHADE OF A TREE

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
1 PARC FRANÇOIS MITTERRAND
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA CULTURE